



1971
2021

**L'École
professionnelle
de Martigny,
50 ans au service
de l'apprentissage**

Impressum

Direction et coordination

Carine Antonio

Auteurs et autrices

Carine Antonio, Françoise Besson,
Alexandre Cipolla, Jonathan Corbillon,
Raymond Dorsaz, Rachel Fournier,
Christophe Guex, Corinne de Kalbermatten,
Julien Marchetti, Xavier Pitteloud,
Claude Salamin Pllana, Patricia Solliard

Photographies

Les images en noir et blanc ont été
réalisées par le Camera Club de Martigny

Graphisme

Shirlene Terrapon

Impression

Imprimerie Schmid, Sion

Interviews des anciens directeurs

Jean-Baptiste Moulin accompagné
par Gérard Clivaz ; Carine Antonio

Récolte des témoignages des célébrités

Jean-Louis Droz

Regard extérieur, relecture et coordination

Le comité du 50^e, Xavier Pitteloud

Correction et relecture

Anne Fournier,
Le Pied de la lettre

ECOLE ARTISANAT
PROFESSIONNELLE SERVICE
COMMUNAUTAIRE



Cette plaquette a été élaborée dans le cadre des activités proposées par le comité du 50^e composé de: David Moret, président, Gérard Clivaz, directeur EPASC, Céline Coquoz, secrétaire, Carine Antonio, Corinne de Kalbermatten, Fabrice Echenard, Bernard Métrailler, Patrick Pitteloud, Serge Rey, Cindy Tenud.

© 2022

**L'École
professionnelle
de Martigny,
50 ans au service
de l'apprentissage**

Plaquette commémorative pour le 50^e anniversaire de l'EPASC

Sommaire

7

Préface

—
Christophe Darbellay,
Conseiller d'État — 7

—
Claude Pottier,
chef du Service de la formation
professionnelle jusqu'en 2021 — 8

—
Gérard Clivaz,
directeur de l'EPASC — 9

11

Avant-propos

13

Des prémices de la formation professionnelle en Valais à la création de l'EPASC

—
Les débuts de la formation
professionnelle artisanale en
Valais: l'école industrielle — 13

—
L'École industrielle et commerciale
de Martigny-Ville — 14

La loi de 1873 et le rêve d'un
collège industriel — 15

—
1903, première loi sur
l'apprentissage — 16

—
1958, une nouvelle ère pour
l'École professionnelle de
Martigny — 20

—
L'École des quatorze — 21

—
Un terrain d'entente — 23

—
De la nomination de Vital
Darbellay à la construction
du bâtiment: 1967-1970 — 26

—
L'inauguration de l'École
professionnelle de Martigny — 33

—
Agrandissements et intégration
des ateliers bois — 37

—
Une école tournée vers le
XXI^e siècle — 39

—
De la fusion à l'extension
sur deux sites — 41

44

Interview des directeurs

—
Vital Darbellay — 45

—
Jean-Pierre Coppex — 48

—
Jérôme Borgeat — 50

—
Gérard Clivaz — 53

57

Un témoin architectural d'un Valais nouveau

—
Contexte architectural et
particularités valaisannes — 57

—
Raymond Coquoz et le centre
professionnel de Martigny — 58

—
La légitimité du béton — 60

63

**Deux époques,
une même passion**

65

L'EPASC en chiffres

67

**De la CASPO à la SCAI :
30 ans d'histoire de l'intégration
par la formation à Martigny**

71

**Tour du propriétaire par la classe
spéciale de stages pratiques
(CSSP)**

Focus sur la classe de formation
pratique — 77

79

**De Roger Rossier à Claude
Terrettaz : portraits croisés**

83

**Une fable contemporaine :
la fusion avec l'École
professionnelle de Châteauneuf**

87

**L'intégration du sport
à l'École professionnelle de
Martigny**

Le sport dans les écoles
professionnelles valaisannes — 87

Objectifs-cadres — 88

Collaboration avec la Suva — 88

Genèse de la construction — 89

Projet VERSATILE — 89

91

Wall of fame

Avec Yann Lambiel
David Léonard Wiedmer
Amélia Brossy
Marcelle Monnet-Terrettaz
Patrice Moret
Jean-Louis Droz

94

Soutiens

96

Bibliographie



De 1971 à aujourd'hui... 50 ans, cela se fête!

La vie d'une école, tout comme celle d'un apprenti, est faite d'étapes. 2021 marque une étape importante avec le 50^e anniversaire de l'EPASC, une des cinq écoles professionnelles valaisannes. Cette école contribue à la volonté du canton du Valais d'offrir des conditions optimales de formation pour des jeunes motivés à apprendre un métier.

Notre système d'apprentissage est reconnu et envié bien au-delà de nos frontières. Il a fait ses preuves pour former le personnel qualifié dont l'économie valaisanne a besoin. La réussite de la formation duale repose sur un partenariat privé-public entre la Confédération, les cantons et les associations professionnelles. La plus grande force de cette organisation est d'offrir un bagage théorique de qualité tout en permettant aux entreprises de demeurer au cœur du système en dispensant une formation pratique directement sur site.

Au regard du taux de chômage actuel des jeunes bien inférieur à celui de nombreux autres pays, nous sommes convaincus que la formation duale est un choix gagnant. Les jeunes Valaisannes et Valaisans l'ont bien compris et sont de plus en plus

nombreux à s'engager dans la voie de la formation professionnelle. Le canton du Valais soutient son développement face aux nombreux défis qui l'attendent notamment en matière de numérisation. Il s'engage pour offrir des conditions de formation de haute qualité dans ses écoles professionnelles avec des enseignants motivés et qualifiés. Des passionnés qui transmettent leur savoir aux professionnels de demain.

La formation professionnelle ne se limite pas à la formation initiale que sont le certificat fédéral de capacité ou l'attestation fédérale de formation professionnelle. Elle englobe également les maturités professionnelles et toute la formation continue. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de se former tout au long de la vie et tout ceci est possible dans les écoles professionnelles valaisannes.

L'EPASC a su s'adapter aux besoins des entreprises et des apprentis avec dynamisme et enthousiasme. Elle peut se targuer avec fierté de son demi-siècle d'existence et par ces festivités, démontrer qu'elle est une école qui donne envie de s'impliquer et d'apprendre un métier.



Christophe Darbellay
Conseiller d'État

De l'EPMA à l'EPASC



Claude Pottier
chef du Service
de la formation
professionnelle
jusqu'en 2021

Si, dans le jargon pédagogique usuel, les acronymes et sigles sont légion, il s'en trouve parfois également dans la formation professionnelle. Je vais tenter de vous les décrire. Au cours de mes quinze années comme chef du Service de la formation professionnelle, j'ai eu l'immense plaisir d'initier et de rendre possible la transformation de l'École professionnelle de Martigny (EPMA) — dont le logo, solidement accroché au mur, a fièrement et durant plus de 40 ans accueilli les milliers d'apprentis qui s'y sont succédé — en École professionnelle artisanat et service communautaire (EPASC), avec son nouveau site de Châteauneuf.

Dans un premier temps, en 2008, avec son nouveau directeur Gérard Clivaz, nommé une année plus tôt, l'EPMA a pu renforcer son Conseil de direction avec la nomination d'un deuxième chef de section, Bernard Métrailler, en appui à Charles Monnet. Ont suivi, en 2011, la construction d'un nouveau bâtiment avec deux salles de sport et des salles de classe et en parallèle le renforcement des classes CASPO, intégrant les jeunes migrants afin de leur permettre une intégration progressive dans la formation professionnelle sous la houlette de Laurent Jacquemin. En 2018 fut ainsi créée la nouvelle section SCAI de l'EPASC, dont Jonathan Corbillon assume aujourd'hui avec brio la responsabilité, accueillant depuis deux ans les programmes

nationaux de préapprentissage d'intégration (PAI et PAI+) soutenus par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM). L'EPMA a, depuis de très nombreuses années, intégré en ses murs une classe spéciale de stages pratiques (CSSP), signe de son ouverture et de sa volonté d'intégration de toutes et tous.

En 2013, en lien avec la séparation du CFP de Sion en deux entités distinctes – l'EPCA et l'EPTM –, le regroupement des deux sites de Martigny (artisanat) et Châteauneuf (soins, santé communautaire et intendance) a été décidé, permettant de constituer l'EPASC.

La création en 2018, en collaboration avec l'ARPI, du restaurant d'application, nommé à la suite d'un concours interne auprès des apprenties et apprentis « EPASC'est bon », est également une très belle initiative, que j'ai lancée au retour d'une visite d'écoles professionnelles à Berlin.

Relevons, pour conclure, l'état d'esprit particulier qui règne en salle des profs à l'EPASC avec une majorité d'enseignants et d'intervenants actifs dans leurs métiers respectifs et en lien direct et permanent avec l'évolution des professions et des techniques.

Longue vie à l'EPASC et en avant pour les 50 prochaines années!

Une école en phase avec son temps

Chaque jour depuis 2007, je le vois, je le respire et je l'entends vivre quotidiennement, ce bâtiment quinquagénaire bien implanté à la rue de Grimisuat 8 à Martigny. Mais venons-en tout d'abord aux premiers moments de sa vie et à sa cérémonie inaugurale, le 28 mai 1971 où M. Vital Darbellay, premier directeur, disait ceci en s'adressant aux apprentis :

« Nous inaugurons aujourd'hui un corps de pierre dont vous serez l'âme. »

Cinquante ans plus tard, cette école a gardé son âme adolescente, car plus de 1000 jeunes la fréquentent chaque semaine. Bien sûr, durant ce demi-siècle, beaucoup de choses ont changé. Des métiers comme ferblantier-installateur sanitaire, couturière, chaudronnier, tuyauteur, peintre en lettres ou plâtrier-peintre n'existent plus. D'autres comme agent d'exploitation, agent technique de matières synthétiques ou tout dernièrement projeteur en technique du bâtiment ont fait leur apparition. Ce quinquagénaire a aussi grandi au fil du temps avec la construction en 1991 d'un deuxième bâtiment pour les ateliers du bois puis, en 2011, celle du bâtiment sport lors de l'introduction du sport et de la prévention santé dans les écoles professionnelles valaisannes, dont Martigny fut le projet pilote pour l'ensemble du canton.

L'EPASC s'est non seulement agrandie au fil des années, mais elle s'est aussi modernisée afin de répondre aux nouvelles exigences des métiers enseignés en son sein. Pour ce faire, en 2011, un serveur et 13 kilomètres de câbles informatiques ont été installés dans les différents bâtiments afin d'offrir à nos jeunes et aux enseignants un réseau informatique performant et durable.

Ce corps de pierre a bien résisté au fil du temps et son état est toujours impeccable. En revanche, son intérieur nécessite un bon lifting, c'est pourquoi son propriétaire a planifié pour ces prochaines années une rénovation complète de tous les locaux. L'EPASC continuera ainsi à offrir à ses nombreux jeunes venant de l'ensemble du Valais romand non seulement un endroit où il fait bon apprendre son métier, mais aussi un lieu qui saura répondre aux prochains défis de la formation professionnelle.

Chère EPASC, je te souhaite un joyeux anniversaire et je suis certain que tu continueras, avec tes partenaires, à former d'excellents jeunes professionnels, afin que l'économie de notre canton garde sa compétitivité dans ce monde en perpétuelle concurrence.



Gérard Clivaz
directeur
de l'EPASC

JOURNAL
DONNELLE MARTIGNY



Avant-propos

— PAR CARINE ANTONIO

Arriver à l'École professionnelle de Martigny, c'est d'abord ouvrir une porte sur un territoire et sur les hommes et les femmes qui le façonnent. Chacune à sa manière, les personnalités qui défilent depuis un demi-siècle dans l'établissement insufflent aux apprentis et apprenties l'énergie d'un monde en mouvement et le sens du travail bien fait. Oublions ici ce que le travail, poussé à l'extrême, suggère d'avalissant, et attardons-nous sur ce qu'apporte la satisfaction de l'ouvrage achevé dans les règles de l'art : un sens donné au quotidien.

Ce sentiment, celui d'être à sa « juste » place, ou du moins de se sentir utile et de pouvoir vivre dignement de son activité, permet de donner à chacun et à chacune une valeur par la reconnaissance de ses compétences spécifiques. Encore faut-il éviter les dérives de l'esclavage moderne, celui qui transforme nos artisans et artisanes en un maillon de la chaîne silencieux, dépourvu d'esprit d'initiative, de créativité et d'enthousiasme.

Dans cette grande fourmilière, certains moyens existent pour soutenir l'épanouissement personnel et professionnel de nos hôtes, dont un, majeur : des référents adultes conscients également d'être à leur « juste » place. En effet, l'ensemble des ouvriers et ouvrières de cette école – personnel enseignant, logistique et administratif – doivent si ce n'est atteindre, du moins rechercher une satisfaction à travers l'« ouvrage » exécuté dans les règles de l'art. Cela ne signifie évidemment pas rechercher l'exactitude d'un robot ou la systématique de l'intelligence artificielle. Nous sommes heureusement résolument humains, bâtis sur nos travers.

Les enseignants et enseignantes qui parcourent les couloirs de l'École professionnelle depuis 1971

transmettent aux apprentis et aux apprenties non seulement un lot de savoirs et de compétences jugés nécessaires, mais aussi la conscience de leur art et de leur être en devenir : c'est en forgeant qu'on devient forgeron, paraît-il. Dans tous les cas, ils transmettent un respect de la matière quelle que soit son essence : l'humain, le verbe, le métal, le bois... Parce que c'est d'abord de cela qu'il s'agit, offrir un matériau noble à appréhender pour que se forment les nobles ouvriers, ouvrières, patrons et patronnes de demain.

Arriver à l'École professionnelle de Martigny, c'est d'abord ouvrir une porte sur un territoire et sur les hommes et les femmes qui le façonnent et qui l'ont façonné. C'est un bouillon de cultures, de rires, de valeurs communes et d'opinions divergentes : ici, se quereller, c'est encore se regarder au fond des yeux et trinquer ensuite. Ces hommes et ces femmes sont un héritage. Ce qu'ils nous ont transmis, au fond, c'est qu'il n'y a pas de pensée uniforme, mais une mission commune. Cette plaquette commémorative se veut ainsi, diverse dans les tons, variée dans les personnalités qui y ont pris part et dans les êtres qu'on y rencontre. Tous mes vœux et longue vie à l'EPASC !

ECOLE ARTISANAT
PROFESSIONNELLE MARTIGNY

ECOLE ARTISANAT
PROFESSIONNELLE MARTIGNY

Des prémices de la formation professionnelle en Valais à la création de l'EPASC

— PAR CARINE ANTONIO

Les débuts de la formation professionnelle artisanale en Valais: l'école industrielle

«*Quoi de plus beau et de plus utile que de former la jeunesse, afin qu'elle puisse remplir sa mission, soit vivre et faire vivre à son tour. Donner aux jeunes la possibilité de gagner honnêtement leur vie, en les formant à la pratique d'un beau métier, est certainement l'œuvre sociale la plus féconde et la plus belle.*»¹ C'est en ces termes que s'est exprimé Arthur Andréoli en novembre 1956 dans *Le Confédéré*, offrant dans la même lancée une rétrospective de la formation professionnelle en Valais depuis 1851.

C'est à cette époque que la Société Industrielle des Arts et Métiers² voit le jour et annonce ses ambitions dans ses statuts: «*procurer aux apprentis, l'instruction nécessaire par l'établissement d'une école, afin qu'ils deviennent des artisans capables*».

La première école industrielle est créée à Sion en 1851³. Sous la responsabilité du Département de l'Instruction publique (DIP) et de la Société industrielle, elle connaît des difficultés liées, notamment, à l'hétérogénéité du public. En effet, en plus des apprentis, se trouvaient dans les classes «*des enfants de dix à douze ans, des vagabonds ou des élèves ayant quitté prématurément leur classe primaire*»⁴. Des problèmes liés aux «*objectifs d'enseignement*» sont également signalés: si les branches proposées au programme semblaient offrir un panel de connaissances complet, le niveau restait insatisfaisant. Les faibles connaissances de base des apprentis qui suivaient cette école du soir rendaient difficile l'atteinte du but fixé par la Société Industrielle des Arts et Métiers⁵: «*Ce n'est pas une école d'industrie*

¹ Andréoli, Arthur, «*La formation professionnelle en Valais*», dans *Le Confédéré*, n° 135, 23.11.1956, p. 14.
Arthur Andréoli (1896-1964) est maître-serrurier séduis, président et co-fondateur de l'Association valaisanne des serruriers. Il siège au Conseil communal de Sion durant trois périodes.
«*Arthur Andréoli*» dans *Le Confédéré*, n° 78, 10.7.1964, p. 6.

² Parmi les fondateurs de la Société Industrielle des Arts et Métiers se trouvaient MM. J.-B. Hauser, tourneur; Jacob Huber, meunier; Hyacinthe Bolli, serrurier; Pignet, vétérinaire; François Monthon, tanneur; Joseph Spahr, boucher; Étienne Ganioz, imprimeur; Melchior Nauer, Huber Lorch, selliers. Andréoli, *op. cit.*, p. 14.

3 En 1865, l'école industrielle pour filles est créée. Baptisée « École de perfectionnement », elle regroupait la première année 12 filles. En 1868, 41 garçons suivaient les cours du soir de l'école industrielle, environ 70 selon certaines sources, et 73 apprentis en 1875. Voir Constantin, Pascal, *Centre de formation professionnelle de Sion, 50 ans : rétrospective : novembre 1962 - novembre 2012*, Sion : CFP, 2012, p. 6-7.

4 *Le Confédéré*, n° 83, 15.10.1865, p. 2, cité par Constantin, *op. cit.*, p. 7.

5 *Le Confédéré*, n° 47, 11.6.1868, p. 2, cité par Constantin, *op. cit.*, p. 6-7.

6 « Grand-Conseil : Séance du 22 novembre » dans *Gazette du Valais*, n° 141, 6.12.1872, p. 4.

7 Tout comme à Monthey, Saint-Maurice et Bagnes.

8 *Nouvelle Gazette du Valais*, n° 108, 3.9.1875, p. 2.

9 *Le Confédéré*, n° 64, 11.8.1872, p. 2.

10 *Ibid.*

11 *Le Confédéré*, n° 74, 14.9.1875, p. 4.

pratique, c'est une école primaire du soir», remarque M. Bioley, chef du DIP, à l'occasion d'une discussion adressée au parlement par la Société industrielle de Sion au sujet d'une augmentation de subside pour ladite école ⁶.

L'École industrielle et commerciale de Martigny-Ville

Dans les journaux régionaux de l'époque, il est également fait mention de l'existence d'une école industrielle et commerciale à Martigny ⁷. Fondée en 1871 par la Société industrielle et d'utilité publique du lieu, elle fonctionne également sur le modèle de l'école du soir ⁸. La cité octodurienne qui « *jouit d'une réputation méritée pour l'air vif et pur qu'on y respire* » propose des cours de septembre à juin aux personnes désireuses d'achever leur formation et qui se destinent aux professions de l'artisanat, de l'industrie et du commerce. Cette école vise également à « *préparer les jeunes gens au commissariat, à l'état d'ingénieur, à la carrière militaire, à rendre les agricul-*

teurs plus intelligents et plus pratiques, ainsi qu'à former des élèves pour l'enseignement ». Le port de l'uniforme de l'école y est demandé ⁹.

Ecole industrielle et commerciale de Martigny-Ville.

Les études de cette institution correspondent au programme d'une première, deuxième et troisième industrielles des bons collèges et à celui d'une école commerciale proprement dite.

A-part les langues française et allemande, les élèves auront la facilité d'étudier l'anglais, le chant et la musique. L'enseignement est confié à quatre professeurs laïques. Tous les examens sont publics et constamment suivis d'une exposition générale des travaux graphiques et techniques exécutés par les élèves.

L'examen d'admission aura lieu à l'hôtel de ville de Martigny, le 30 septembre prochain, à huit heures du jour et les classes commenceront le lendemain 1er octobre. S'adresser au Président de la commission des études.

↑ *Le Confédéré* n° 74 du 14.09.1875, p. 4

La religion y est enseignée, tout comme les langues française et allemande, les mathématiques, l'arithmétique, la géométrie générale, l'histoire, la géographie générale, tous les genres d'écriture de bureau, la tenue des livres, le commerce et la manière de le faire, la cosmographie, les éléments agricoles et l'histoire naturelle, la musique vocale, tous les genres de dessin, les exercices militaires et la gymnastique ¹⁰. Par la suite, des cours d'anglais viendront s'ajouter à la liste ¹¹. Les examens d'admission ont lieu à l'Hôtel de Ville, la veille de la rentrée ¹².

La loi de 1873 et le rêve d'un collège industriel

En parcourant les différentes archives de presse, il devient manifeste que les thématiques de l'industrie et du commerce ainsi que la question du renforcement de la formation professionnelle sont l'apanage du *Confédéré*. Le journal radical consacre notamment une série de numéros au projet de révision de la loi sur l'Instruction publique de 1873 qu'il approuve en grande partie, et qu'il introduit en ces termes : « Il est bon, surtout dans un pays où l'instruction n'a jamais été très populaire, il est bon, disons-nous, de proclamer qu'elle est la base de la prospérité morale et matérielle du peuple. »¹³ Parmi les sujets discutés, la création d'un collège industriel fait débat et le clergé valaisan, à travers la conservatrice *Gazette*, fait part de ses inquiétudes. S'il se défend d'être opposé à cette nouvelle formation et aux perspectives économiques qu'elle offre, il exprime sa crainte des dérives morales susceptibles d'être insufflées par des enseignants laïcs :

« Nous devons ici poser une condition capitale à nos yeux. C'est que cette école ne devienne pas une officine d'irréligion, que les maîtres qui y seront attachés ne professent pas hautement des opinions

anticatholiques. [...] Puisque la soutane et des airs de chrétien vous offusquent la vue [...] nous vous délivrerons de notre odieuse présence. Mais ce que nous ne cesserons de réclamer, c'est que, les professeurs de ce futur institut soient des hommes à croyances religieuses ; [...] c'est qu'on ne fasse pas de nos jeunes gens des industriels aux dépens du chrétien. [...] Une instruction qui a pour but de rendre un homme indépendant en lui apprenant à juger et à se diriger par lui-même, n'est-ce pas pour tout catholique croyant, une instruction franchement antireligieuse ? Notre but, à nous, quand nous enseignons, n'est pas, ainsi que vous le prétendez, de former de dociles moutons, mais il n'est pas davantage de former comme vous des béliers insoumis et révoltés, sourds à la voix de leur pasteur laissant des touffes de leur laine à tous les buissons et s'enfonçant dans tous les précipices. »¹⁴

Les tergiversations auront finalement raison du collège industriel qui devait amener une alternative au collège classique, en offrant une possibilité aux jeunes de familles aisées valaisannes appelés par des voies plus pratiques de s'orienter vers l'École polytechnique fédérale¹⁵. Pour une raison obscure, la loi sur l'Instruction publique de 1873, qui devait attribuer un collège classique aux villes de Saint-Maurice et de Brigue, ainsi qu'un lycée et un collège industriel à Sion, aboutit à la mise en place d'un troisième collège classique dans la capitale¹⁶.

Il ne s'agit pas dans ce cas de réduire la problématique à une stricte querelle de

¹² *Le Confédéré*, n° 61, 2.8.1872, p. 4, cité par Constantin, *op. cit.*, p. 6-7. *Gazette du Valais*, n° 89, 2.8.1872, p. 4. On signale, dès 1889, une « école industrielle » privée, non officielle, au Collège Sainte-Marie : Guntern, Josef, *L'école valaisanne au XX^e siècle : de l'école de six mois aux hautes écoles spécialisées et universitaires*, Sion : Vallesia, Archives de l'État du Valais, 2006, p. 44.

¹³ *Le Confédéré*, n° 47, 17.11.1872, p. 1 et suiv.

¹⁴ *Gazette du Valais*, n° 140, 4.12.1872, p. 1.

¹⁵ Pour aller plus loin, Constantin, *op. cit.*, p. 7.

¹⁶ Pillonel, Auguste, « Pétition sur le Développement de l'Instruction industrielle et commerciale adressée au Grand Conseil du Valais par la Société Industrielle et des Arts et Métiers et la Société des Commerçants de Sion suivie d'un rapport présenté aux deux Sociétés », Sion, 1904, p. 27, cité par Constantin, *op. cit.*, p. 9-10.

17 « Il est révélateur qu'à Sion, en 1902, cette formation était dispensée dans le cadre du gymnase ; le directeur des classes professionnelles, William Henni (1869-1937), était subordonné au préfet du collège. » Guntern, *op.cit.*, p. 175.

18 Constantin, *op. cit.*, p. 7-8. Le Valais compte alors 115 000 habitants.

19 Pillonel, *op. cit.*, p. 24, cité par Constantin, *op. cit.*, p. 9.

20 Constantin, *op. cit.*, p. 13. Le collège industriel inférieur, appelé aussi collège industriel communal, offrait une formation de deux ans pour les élèves de la section commerciale et de trois pour ceux de la section technique. Il donnait accès au collège industriel supérieur, nommé aussi collège industriel cantonal, et également divisé en deux sections. Cette formation était répartie sur trois années.

21 Loi adoptée par le Grand Conseil en 1903. La formation professionnelle est gérée par le canton et les communes qui en ont la responsabilité et doivent ouvrir une école professionnelle en cas d'effectifs suffisants. Pour aller plus loin, Constantin, *op. cit.*, p. 11.

clocher, opposant les tenants des pouvoirs politiques et ecclésiastiques – les deux étant fortement liés. Il faut aussi y voir des habitudes fortement ancrées, dépendant des nécessités économiques qui privilégient le travail à la formation : un enfant qui étudie, c'est de la main-d'œuvre en moins. Ainsi, rendre populaire la voie d'une formation technique associée aux besoins du marché du travail et distincte de la formation classique n'est pas évident. Cette dernière, aux mains des ecclésiastiques, s'impose comme la voie officielle d'accession au « savoir »¹⁷.

Néanmoins, l'évolution de la formation professionnelle, aussi sinueuse soit-elle, amène son lot de réformes. En 1897, l'École industrielle de Sion devient l'École secondaire professionnelle. Elle se montre très complète en comparaison cantonale : d'une durée de trois ans, elle propose des cours cinq soirs par semaine. Malheureusement, ils ne sont guère suivis. « À plein rendement depuis 1899, elle accueillait au total 25 élèves pour l'année 1899-1900 pour descendre à 16 élèves durant l'année scolaire 1902-1903, avec un nombre d'élèves se réduisant régulièrement de moitié au fil de leurs années de formation. »¹⁸ Parmi les raisons évoquées, le programme, trop général, ne ciblait pas les besoins spécifiques des différentes professions. La question des finances est aussi avancée. Ainsi, il est onéreux pour un modeste paysan d'envoyer son enfant dans une école apparemment fréquentée par « les jeunes gens de la ville de Sion qui [...] fuyaient le Collège classique »¹⁹.

Dès la rentrée 1911, soit 38 ans après la loi de 1873, sont introduits à Sion le collège industriel inférieur et le collège industriel supérieur, chacun divisé en deux sections : technique et commerciale²⁰.

1903, première loi sur l'apprentissage

En 1903, la formation professionnelle valaisanne s'organise par la promulgation de la première loi sur l'apprentissage et l'enseignement professionnel²¹. En plus des dispositions générales, plusieurs chapitres sont consacrés au contrat d'apprentissage, aux devoirs des patrons et des apprentis, à la surveillance de l'apprentissage, aux examens et aux sanctions. L'État prend ainsi la responsabilité de l'apprentissage dans le commerce, l'industrie et les métiers manuels²². Deux ans plus tard, le règlement sur les écoles et les cours professionnels est publié²³. Le renforcement de l'apprentissage intervient alors que depuis de nombreuses années, des hommes soucieux de l'avenir économique du canton s'inquiètent d'observer que bon nombre d'artisans et d'industriels formés arrivent de l'étranger alors que les indigènes se maintiennent comme manœuvres sans formation ou dans l'agriculture qui ne rapporte que de modestes revenus.

Le Département de l'Intérieur

sur la proposition de la Commission cantonale des apprentissages rend notoire que les apprentis et apprenties ci-après nommés ont subi avec succès leurs examens de fin d'apprentissage et ont obtenu le diplôme prévu à l'art. 31 de la loi du 21 novembre 1903 et les notes suivantes :

Das Departement des Innern

auf Antrag der kantonalen Lehrlingskommission bringt hiemit zur Kenntnis, daß folgende Lehrlinge und Lehrlöcher ihre Prüfungen mit Erfolg bestanden und das im Art. 31 des Gesetzes vom 21. November 1903 vorgesehene Diplom und Noten erhalten haben :

Examens d'apprentis - 1905 - Lehrlingsprüfungen

Apprentis Lehrlinge	Lieu d'origine Seimatsort	Profession Beruf	Patron Lehrmeister	Domicile Wohnort	Examen pratique Prüfungs- prüfung	Examen théorique Berufs- kenntnis	Examen scolaire Schul- kenntnis
Berner Jules	Guggisberg	Ebéniste	Joseph Iten	Sion	très bien	très bien	très bien
Bioley Albert	Massongex	Serrurier	Paul Métal	Martigny-Ville	»	»	»
Dupont Amélie	Vouvry	Taill. pr. D.	Mmes Pignat & Joly	Vouvry	»	»	»
Fiorina Charles	Fériolo (Italie)	Typographe	Pfefferlé	Sion	»	»	»
Roch Oscar	Port-Valais	Serrurier	G. Bardon	»	»	»	»
Sixt Etienne	Sion	Typographe	Kleinienst & Schmidt	»	»	»	»
Balley Ladislas	Bourg-St-Pierre	Ebéniste	Joseph Iten	»	bien	»	»
Carlen Yérnica	Törbel	Taill. pr. D.	Marie Zen-Klusen	»	très bien	»	bien
Darbelle Henri	Liddes	Typographe	Studer & Imhoff	Martigny-Ville	»	»	»
Epiney Alphonse	Ayer	Ebéniste	Geitschen Alfred	Naters	bien	»	très bien
Walker Joséphine	Grensiols	Schneiderin	Gunter Ansis	Brig	sehr gut	gut	sehr gut
Tacchini Edouard	Collonges	Menuisier	Wcéfray Joseph	La Balmaz	très bien	bien	très bien
Walpen Marthe	Sion	Lingère	Berclaz Marie	Sion	»	très bien	suffisant
Andruett Edouard	Italie	Menuisier	Luisier Louis	Versegères	»	bien	bien
Delaloye Marcelle	Ardon	Taill. pr. D.	Gunter Ansis	Brigue	»	»	»
Fellay Ernest	Saxon	Maréchal	Bosson Albert	Monthey	»	»	»

Frossard Alfred	Ardon	Maréchal	Delaloye Erasme	Ardon	bien	»	très bien
Mathey Erasme	Martigny	Menuisier	Pillet Henri	Martigny-Bourg	»	»	»
Posse Louis	Chamason	charron	Feuillet Oscar	Evionnaz	très bien	»	bien
Ritz Elias	Blitzingen	Bäcker	Biderbost Auxilius	Fiesch	gut	sehr gut	gut
Steiner Albert	Erschmatt	Schreiner	Steiner Moriz	Erschmatt	sehr gut	gut	»
Vouilloz Mce-Ad.	Martigny	F. d'outils à mod.	Addy Julien	Martigny	très bien	bien	bien
Boissard Arthur	Monthey	Boulangier	Fracheboud Herm.	Saxon	»	suffisant	»
Giacchino Victor	Italie	Ferblantier	Andenmatten Ad.	Sion	»	»	»
Delherze Antony	Monthey	Taill. pr. D.	Udriot Elise	Monthey	bien	bien	»
Delseth Henriette	Vionnaz	» » »	Pignat Ida	»	»	»	»
Dessimoz Pierre	Premplaz	Cordonnier	Dessimoz J.-M.	Premplaz	»	»	»
Dussex Emma	Vex	Taill. pr. D.	Müller Marie	Sion	»	»	»
Fontannaz Placide	Conthey	Menuisier	Fumeaux Louis	Conthey	»	»	»
Gattlen Meinrad	Bürchen	»	Gattlen Christ.	Bürchen	»	»	»
Lehner Théophile	Sierre	»	Douste Paul	Sierre	»	»	»
Saillen Marie	St-Maurice	Taill. pr. D.	Massard Emma	St-Maurice	»	»	»
Vernaz Jules	Riddes	Cordonnier	Raboud César	Riddes	»	»	»
Zenhäusern Rob.	Bürchen	Schreiner	Zenhäusern Fé.	Bürchen	»	»	»
Amacker Th. S. Johann	Eischoll	Zimmermann	Gattlen Christian	»	suffisant	suffisant	sehr gut
» » S. Lorenz	»	»	Amacker Lorenz	Eischoll	»	»	»
Fournier Amélie	Vernayaz	Repasseuse	Simond Emilie	Chamonix	bien	bien	suffisant
Gay Denis	Martigny	Galocher	Claret Charles	La Bâtiatz	»	suffisant	bien
Jardinier Ernestine	Monthey	Repasseuse	Franc Julie	Monthey	»	bien	»
Niggely Anna	Mühlebach	»	Hettich Steph.	Glis	»	»	»
Rebord Aline	Ardon	»	Mouthon Césarine	Sion	»	»	»
Bellwald Joseph	Kippel	Schreiner	Bellwald Martin	Kippel	genügend	genügend	gut
Sewer Max	Leuk	Bäcker	Hänni Gustave	Leuk	gut	»	genügend

Sion, le 7 juin 1905.

Le Chef du Département de l'Intérieur :
de Preux.

←

Liste des apprentis et
apprenties diplômés
en 1905.

Bulletin Officiel du
Canton du Valais, Sion :
Chancellerie d'Etat, 1905

22 Guntern, *op. cit.*, p. 175-176. « La durée normale du travail des apprentis était de dix heures par jour. Elle pouvait s'élever à onze heures, mais pour les jeunes de moins de dix-huit ans, elle ne devait dépasser soixante heures par semaine qu'à titre exceptionnel. Le travail était interdit la nuit (entre 20 heures et 5 heures du matin), ainsi que le dimanche et les jours fériés (art. 5). »

23 *Ibid.*, p. 176. On entend par « cours professionnels » la formation suivie dans les écoles industrielles et les écoles de métiers manuels. Les « écoles professionnelles » englobent les professions du commerce, les cours de formation continue pour les apprentis de la branche industrielle ou commerciale, et enfin les écoles d'économie domestique.

24 Entre autres, « l'ordonnance traitait de la question du nombre d'apprentis qu'une entreprise peut former simultanément et prévoyait l'obligation de suivre régulièrement l'enseignement professionnel pendant toute la durée de l'apprentissage. Elle déterminait les matières à enseigner pour chaque profession. Pour l'artisanat, par exemple, en plus des connaissances professionnelles, elle mentionnait le dessin, la langue maternelle, la correspondance, le calcul, la tenue des livres et l'économie politique. » Constantin, *op. cit.*, p. 18. La loi de 1930 uniformise au niveau fédéral les principes de base de l'apprentissage.

En 1936, la loi d'application valaisanne de la loi fédérale sur la formation professionnelle de 1930²⁴ entre en vigueur. Au canton est attribuée la tâche de confier l'enseignement à un personnel qualifié et de constituer des classes homogènes: « *cette organisation par groupes de métiers allait tourner définitivement la page des classes de vingt élèves comportant une douzaine de professions différentes, de menuisier à pâtissier en passant par le jardinier, tous occupés à faire les mêmes dessins et résoudre les mêmes calculs* »²⁵. Les nouvelles exigences des divers corps de métiers demandent une nouvelle organisation cantonale; c'est ainsi que cette même année sont répartis les 500 apprentis du canton de diverses professions dans les principales localités valaisannes: Brigue, Viège, Sierre, Sion, Martigny, Saint-Maurice et Monthey²⁶.

Les cours professionnels de menuisier, ébéniste, charpentier et charron ainsi que ceux de couturière pour dames avaient lieu à l'École professionnelle de Martigny depuis 1936-37, dans les salles du deuxième étage du Collège municipal – actuel cycle d'orientation. Quelques cours concernaient également certains métiers des métaux dont étaient issus des apprentis des usines de Chippis, des établissements Giovanola à Monthey, des usines du Martigny-Châtelard et de la fonderie d'Ardon²⁷. Dans ces années, les cours du soir sont abandonnés au profit d'un jour de cours hebdomadaire sur une période de 5 mois en 1942, puis de 6-7 mois en 1958²⁸. Denis Puippe est nommé

directeur de l'École professionnelle de Martigny en 1944²⁹. Visiblement apprécié par ses apprentis de l'époque, on retrouve sa mention dans un vibrant hommage paru dans le *Nouvelliste valaisan* et *Le Rhône*³⁰:

« *L'école complémentaire professionnelle de Martigny terminera ses cours le jeudi 4 mai. Pendant une période de 26 cours, les futurs artisans sur bois ont suivi avec attention et discipline les diverses leçons d'enseignement général et technique (dessin professionnel et technologie). Un hommage particulier est adressé ici, à MM. les professeurs: Denis Puippe, directeur de l'École, et André Reichenbach, de la Fabrique de meubles bien connue. Ces maîtres ont donné aux apprentis de 3^e et 4^e années une instruction approfondie, qui fera des apprentis, non pas des manœuvres qualifiés, mais des ouvriers libres et indépendants. Ils seront des travailleurs sur qui la Patrie place sa confiance et ses espoirs.*

M. Puippe, professeur d'enseignement général, a cherché à faire pénétrer dans le cerveau de chaque apprenti, avec des méthodes simples, une bienfaisante instruction. M. Reichenbach, maître-menuisier-ébéniste, a enseigné le dessin professionnel et la technologie, depuis la branche la plus élémentaire jusqu'à un degré élevé.

Notons aussi les cours de sociologie donnés par M. le Rd chanoine Rey, qui a su implanter dans l'âme et le cœur de chaque apprenti les qualités morales si nécessaires aujourd'hui.

Que tous en soient remerciés, pour la bonne volonté et le sérieux avec lesquels ils ont rempli leurs tâches, parfois ardues. Nous espérons qu'ils contribueront encore longtemps à la formation théorique des apprentis sur bois. Encore une fois : merci !

A. M. et J. A.,
apprentis menuisiers, 4^e année.»

Entre 1937 et 1947, la formation professionnelle passe de 600 à 1600 apprenties et apprentis sur l'ensemble du canton³¹. Dès 1944, une certaine modernisation s'opère notamment par l'introduction de cours d'orientation dont le but affirmé est de « mettre chacun à sa place ». Certains patrons exigent que les jeunes suivent ces cours avant de démarrer leur carrière.

UNE VISTE A L'ECOLE PROFESSIONNELLE DE MARTIGNY

A l'occasion d'une inspection de l'Ecole professionnelle de Martigny par la commission locale des apprentissages, nous avons été très aimablement invité hier après-midi à visiter l'Ecole professionnelle de Martigny. On sait que depuis 1937, sauf erreur, des cours professionnels pour apprentis se donnent régulièrement chaque année en Valais.

Celui de la saison d'hiver 1941-1942 pour la partie romande du canton a débuté en novembre dernier. Il s'achèvera à la fin de ce mois, ayant totalisé une durée de 200 heures, soit 25 jours à 8 heures par jour de leçon et à raison d'un jour par semaine, le jeudi pour les apprentis.

Ces cours sont donnés dans les salles du 2^e étage du Collège municipal, édifice qui répond de façon idéale à ce but, car toutes ses salles sont spacieuses et fort bien aérées.

Or, on sera certainement surpris de l'importance actuelle de ces cours, puisqu'ils ne réunissent pas moins de 164 élèves répartis en diverses classes. On en compte 45 dans la branche des métaux (mécaniciens, ajusteurs), 65 dans celle des bois (menuisiers, ébénistes, charrons, charpentiers, etc.) et 54 dans la couture. Ces jeunes apprentis et apprenties subissent un enseignement technique et pédagogique approprié à leur profession. Ainsi les travaux qu'ils ont exécutés au cours du semestre d'apprentissage qui est sur le point de s'achever nous démontrent à la fois l'utilité de l'enseignement reçu et les réelles capacités qui feront de ces jeunes gens et jeunes filles des maîtres et maîtresses d'état qualifiés.

L'enseignement est d'ailleurs fort judicieusement conçu. Aux apprentis de 1^{re} année, ce seront les notions élémentaires du métier qui sont inculquées, tandis que les difficultés s'accroîtront de plus en plus selon l'avancement de la durée de l'apprentissage. Ainsi, par exemple, aux élèves de 1^{re} année on apprendra des exercices élémentaires de traits, de projections et perspectives simples ; ceux de 3^{me} et 4^{me} année composeront déjà des sujets complets et perfectionnés.

Notons que la durée d'apprentissage va jusqu'à 4 ans pour les ouvriers sur métaux tels que les mécaniciens ; celle des couturières est de 2 ans et demi.

C'est à MM. les professeurs Schwend, Reichenbach, Iten et Puipe qui est confiée la direction de ces cours de nos apprentis, tandis que Mlles Frossard et Ribordy sont préposées à l'enseignement des futures couturières.

MM. Schwend, Reichenbach et Iten ont plus spécialement la charge de l'enseignement de la branche technique pratique, tandis que M. Puipe assume celle de la partie comptable et pédagogique.

Nous avons suivi notamment avec intérêt une leçon de comptabilité ainsi qu'un aperçu de cours d'instruction civique donnés par M. Puipe.

En bref, l'impression que nous avons rapportée de notre visite est qu'un bon travail se réalise vraiment à l'Ecole professionnelle de Martigny en vue de la formation de nos futurs artisans.

Notons que parmi les apprentis un certain nombre vient des Usines de Chippis, des Etablissements Giovanola à Monthey, des Usines du Martigny-Châtelard et de la Fonderie d'Ardon.

Aussi en félicitant les parents qui ont compris la nécessité de donner à leurs fils et filles une solide formation professionnelle, gage aujourd'hui indispensable pour la réussite dans la vie, nous joignons nos compliments à ces Messieurs les professeurs qui se dévouent pour l'instruction de notre jeunesse.

Et nous souhaitons que l'Ecole professionnelle de Martigny soit encore mieux connue de notre public, ceci dans l'intérêt général du pays.

R.

²⁵ Guntern, *op. cit.*, p. 181.
Constantin, *op. cit.*, p. 21.

²⁶ Constantin, *op. cit.*, p. 23.

²⁷ « Une visite à l'école professionnelle de Martigny » dans *Le Confédéré*, n° 43, 10.4.1942, p. 2.

²⁸ Puipe, Denis, « De l'école à l'apprentissage » dans *Le Confédéré*, n° 99, 1.9.1958, p. 1-2.

²⁹ « École complémentaire professionnelle de Martigny » dans le *Rhône*, n° 35, 2.5.1944, p. 2. Dans les différents hommages nécrologiques dédiés à M. Puipe, il est fait mention de sa nomination à la direction des écoles de Martigny en 1964. Le 1^{er} avril 1970, Jean-Pierre Cretton lui succède à ce poste. Pour le volet « école professionnelle », c'est Vital Darbellay qui est nommé directeur de la future école professionnelle en 1967 (entrée en fonction en 1969). *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, n° 29, 5.02.1976, p. 13. *Le Confédéré*, n° 10, 06.02.1976, p. 3. Voir aussi Cretton, Georges, « 1970 – De jour en jour : Chronologie des principaux événements du Valais » dans *Annales valaisannes : bulletin trimestriel de la Société d'histoire du Valais romand*, 1969, vol. 15, n° 3, p. 441-446. « Le professeur Vital Darbellay directeur de la future école professionnelle de Martigny » dans *Nouvelliste du Rhône*, n° 165, 17.7.1967, p. 1.

←
Le Confédéré n° 43
du 10.04.1942, p. 2

30 Nouvelliste valaisan, n° 103, 2.5.1944, p. 3. le *Rhône*, n° 35, 2.5.1944, p. 2.

31 Guntern, *op. cit.*, p. 181-182.

32 Les ateliers se trouvent à Chippis pour les mécaniciens et les mécaniciens-électriciens; à Sion pour les tailleurs et tailleuses pour hommes, pour les coiffeurs et coiffeuses et pour les gypseurs-peintres; à Martigny pour les menuisiers, charpentiers et ébénistes.

33 Andréoli, *op. cit.*, p. 14. *Le Confédéré*, n° 99, 29.8.1955, p. 4.

34 Puipe, Denis, « L'apprentissage » dans *Le Confédéré*, n° 79, 14.7.1958, p. 1-2.

35 Andréoli, *op. cit.*, p. 14.

36 Ces sommes comprennent le mobilier. Il faut y ajouter 550 000 francs pour les imprévus, le coût des terrains, ainsi que les apports des communes et des associations professionnelles. Guntern, *op. cit.*, p. 184. « Message du Conseil d'État du canton du Valais au Grand Conseil concernant l'octroi d'un crédit de 30 millions de francs pour l'agriculture, la formation professionnelle et l'instruction publique », 8 avril 1958, dans Constantin, *op. cit.*, p. 34-35 et 40.

37 Constantin, *op. cit.*, p. 34-35.

Mis en contact avec différents métiers et suivis par des professionnels lors de leçons adaptées, les futurs apprentis peuvent ainsi effectuer leur choix. Trente-cinq élèves par cours sont réunis en internat pendant un mois à Sion ou à Brigue. À cette mesure s'ajoutent un cours de dessin de dix jours avant d'entrer aux cours professionnels et des ateliers pratiques³² dont le but est de compléter la formation dispensée en entreprise et d'exercer un contrôle sur le suivi de l'apprentissage. Enfin, des cours de préparation à la maîtrise sont organisés, sur demande, par le Service cantonal de la formation professionnelle³³.

1958, une nouvelle ère pour l'École professionnelle de Martigny

En 1956, on compte 2000 apprenties et apprentis en Valais. Chaque année, 530 jeunes hommes et 70 jeunes filles entrent en apprentissage. Les pronostics tablent sur une augmentation du nombre des futurs candidats et candidates à l'apprentissage; il devient donc urgent d'améliorer le niveau de l'enseignement et des infrastructures: « *La formule actuelle qui consiste à utiliser les salles de classe les jours de congé ou tout*

autre local de fortune pouvait, à la rigueur, suffire tant que le nombre d'apprentis était de quelques centaines. Mais aujourd'hui la situation devient intenable. »³⁴ Préoccupé par le développement de son secteur, le Service de la formation professionnelle projette de créer trois centres importants d'enseignement professionnel avec tout l'équipement indispensable pour relever les défis futurs. Une fois les crédits votés par le Grand Conseil, il reste à modifier la loi cantonale sur la formation professionnelle, et compléter l'équipe des enseignants: « *il s'agira de trouver des hommes généreux qui devront se donner entièrement à cette belle et noble tâche* »³⁵.

Lors de sa planification générale, l'État valaisan, dirigé par Marcel Gross, président et chef du DIP, propose en 1958 l'octroi d'un crédit de 30 millions de francs pour l'agriculture, l'enseignement et la formation professionnelle, dont 10 millions de francs attribués à cette dernière et répartis comme suit:

- 6,15 millions à Sion, dont 4,75 millions pour la construction d'un centre professionnel de 30 salles de classe à l'ancien Stand, 1,4 million pour un centre à Valère de 11 salles de classe et des ateliers-écoles
- 1,7 million dans le Haut-Valais pour une école de 15 classes
- 1,6 million attribué à Martigny pour la construction d'un établissement de 12 classes.

Si cette même année, on dénombre 2585 apprentis et apprenties dans le canton, l'estimation des effectifs pour 1980

s'élève à environ 5000 places d'apprentissage, dont 500 pour des apprenties – au nombre de 90 en 1958 –, réparties entre Sion (2500), Brigue ou Viège (1800) et Martigny (1000). Dans les faits, en 1980, 6248 apprentis et apprenties sont en formation dans le canton³⁶.

Au-delà du défi matériel, il s'agit d'un véritable changement de paradigme que propose le Conseil d'État pour que le Valais prenne en marche le train du développement économique: alors que les activités agricoles diminuent, les secteurs secondaire et tertiaire se sont déployés sans que les effectifs de travailleuses et travailleurs qualifiés ne suivent la cadence. La formation professionnelle doit permettre de fournir des ouvrières et ouvriers compétents, mais aussi des cadres capables de diriger des entreprises prospères: «*en un mot, il s'agissait de réaliser en 20-25 ans ce que les autres cantons suisses avaient fait de façon naturelle au cours de plusieurs générations*»³⁷. Pour ce faire, il fallait aussi former des enseignants, tâche que le premier chef du Service de la formation professionnelle, Hermann Mabillard, entreprend avec détermination³⁸.

L'École des quatorze

Nous pourrions passer rapidement sur l'histoire de cette audacieuse initiative pédagogique, née du projet de loi de 1958 en

faveur de la formation professionnelle. Mais ce serait éluder une partie des hommes qui ont fait l'École professionnelle de Martigny.

Entre 1956 et 1962, Hermann Mabillard crée à Martigny une «*École des maîtres professionnels*» – connue plus tard sous le nom de d'«*École des quatorze*» – composée d'élèves entre 15 et 20 ans triés sur le volet pour leurs «*qualités humaines*». D'une durée de six ans, la formation proposait deux ans de cours de l'École de culture générale, dispensés dans le bâtiment de l'école primaire³⁹, puis quatre ans dans l'ancienne école de la Bâtiaz⁴⁰. Cette école, active parallèlement à l'École normale, avait pour objectif de former des enseignants spécialisés dans la formation des jeunes en apprentissage. Le chef du Service de la formation professionnelle publie sa vision de la pédagogie et ses projets de réformes dans une brochure intitulée *Des hommes d'abord*⁴¹. Enseignant de pédagogie, de psychologie et de méthodologie, il a le souci de mettre en avant la formation personnelle des hommes. En effet, dans son plaidoyer pour la formation professionnelle, il précise:

*«Il faut créer un mode nouveau de formation, où l'École professionnelle assurera une mission plus étendue qu'aujourd'hui. Cela requiert: a) des bâtiments équipés, b) des maîtres préparés à cette mission nouvelle. [...] Des deux moyens précités, [...] le plus important est le second. Tout, en dernier ressort, va dépendre des maîtres.»*⁴²

L'influence de l'amitié nouée durant ses études universitaires avec les professeurs

38 Hermann Mabillard (1904-1966), issu d'une famille modeste de paysans, est diplômé de l'École normale. Il obtient également un diplôme pour l'enseignement du français langue étrangère. Dès 1926, il étudie les Lettres aux universités de Neuchâtel et Lausanne. Enseignant à l'école hôtelière de Lausanne pour les non-francophones, il fonde à Champex une école de français. En 1933, il devient le premier chef du Service de la formation professionnelle jusqu'à son licenciement en 1962. D'abord délégué aux apprentis, après Lukas Jost, il est également directeur du Musée industriel et du Secrétariat cantonal des apprentissages. Coppex, Jean-Pierre, *Un passé jamais oublié: souvenirs d'une vie au service de la jeunesse valaisanne*, Ravoire, 2013, p. 147-148. Guntern, *op. cit.*, p. 186.

39 Fondée en 1951, l'«*École de culture générale*» est transformée en «*École de maîtres pour l'enseignement professionnel*». Constantin, *op. cit.*, p. 37.

40 Jean-Pierre Coppex, futur directeur de l'École professionnelle de Martigny, était l'un des quatorze. Il passe deux semaines de stages en internat à Sion avec 40 autres compagnons pour réaliser des tests d'aptitude. Une vingtaine de jeunes ont été retenus pour la rentrée en septembre 1956. Coppex, *op. cit.*, p. 122.

⁴¹ Constantin, *op. cit.*, p. 36-37. Guntern, *op. cit.*, p. 186. Voir Mabillard, Hermann, *Des hommes d'abord! - La sélection et la formation des maîtres pour l'enseignement professionnel*, Document dactylographié de 42 pages, 1958.

⁴² Mabillard, *op. cit.*, cité par Coppex, *op. cit.*, p. 128-129.

⁴³ Jean Piaget (1896-1980). Professeur de psychologie, de sociologie, de philosophie des sciences, d'histoire de la pensée scientifique et de psychologie expérimentale, il enseigne dans les Universités de Neuchâtel, Genève, Lausanne ainsi qu'à la Sorbonne à Paris. En 1929, il devient directeur du Bureau international de l'éducation. Il est considéré comme le plus grand psychologue du XX^e siècle. Plus d'informations sur ge200.ch. Alfred Lombard (1878-1972). Il dirige la chaire de littérature française à l'Université de Neuchâtel et devient recteur de cette institution en 1925, dans Cotelli Kureth, Sara, *Question jurassienne et idéologies langagières*, Neuchâtel: Éditions Alphil, 2015, p. 350.

⁴⁴ Coppex, *op. cit.*, p. 147.

⁴⁵ Mabillard, *op. cit.*, cité par Coppex, *op. cit.*, p. 130.

Piaget et Lombard⁴³ explique peut-être l'attention particulière accordée par M. Mabillard au développement des jeunes esprits et aux connaissances enseignées⁴⁴. Outre l'instruction des connaissances traditionnelles, soulignons ici l'importance accordée aux facultés sociales inculquées aux futurs enseignants: «*Notre premier soin, pendant ces deux ans, vise la culture du caractère et l'apprentissage du gouvernement personnel. Nos jeunes gens entraînent les facultés et les vertus suivantes: maîtrise de soi et sens des responsabilités, amour des autres, contact social, courage, goût de l'effort, confiance et joie. Les élèves vivent sans surveillants. Ils assument la responsabilité de leur conduite.*»⁴⁵

Telle une «école de recrue», les jeunes en formation vivent en colocation du lundi au samedi matin, éparpillés dans la ville de Martigny et règlent leur journée selon une organisation commune basée sur l'auto-gestion⁴⁶.

En fin d'année 1962, l'«affaire Hermann Mabillard» éclate. Sur fond de tensions concernant le dépassement budgétaire de 4 millions pour la construction du Centre de formation professionnelle de Sion, le Conseil d'État ordonne la mise à pied de son chef de la formation professionnelle. Un communiqué daté du 14 novembre 1962 parle «*d'actes graves d'insubordination à l'égard du chef du Département, M. Marcel Gross*». La surprise a été à la hauteur de la réputation et la personnalité d'Hermann Mabillard. Le Grand Conseil, inquiet quant au futur des quatorze jeunes enseignants

et perplexe sur la question du dépassement, interpelle le Conseil d'État. Celui-ci fournit des explications qui mettent hors de cause Hermann Mabillard sur la question de la gestion budgétaire, invoquant comme motif de la mise à pied des refus d'ordre répétés⁴⁷. Ces «conflits de conception» au cœur desquels se sont trouvés M. Marcel Gross, M. Casimir Rey, premier directeur du Centre de formation professionnelle de Sion (CFP)⁴⁸, et M. Hermann Mabillard, ont finalement eu raison de cette aventure pédagogique. Les futurs maîtres, enfermés dans un triste conflit de loyauté, ont été invités à rencontrer le chef du DIP en vue d'un engagement au nouveau CFP de Sion, offre qu'ils ont déclinée⁴⁹. Mis à pied, ils se sont mis à la recherche d'un autre emploi en attendant d'être engagés, pour la plupart, en tant que maîtres professionnels reconnus par l'OFIAMT⁵⁰. La même année, le peuple valaisan votait sur la loi sur l'instruction publique⁵¹.

Des «quatorze de Martigny», nombreux sont ceux qui ont œuvré pour l'enseignement valaisan. Louis Tamarcaz et Jean-Marie Carron ont enseigné au CFP de Sion, Arthur Zimmermann à Monthey chez Ciba-Geigy, Hervé Raymond à Bex et Jean-Pierre Coppex à l'École de Martigny. Ils ont tous rejoint l'École professionnelle de Martigny, y compris André Mabillard, fondateur des Bains de Saillon, et Louis Vuichard (auparavant enseignant des «quatorze de Martigny»). Gérard Follonier, autre enseignant de l'École de culture générale de Martigny, a succédé à Casimir Rey au poste de directeur du CFP de Sion⁵².



Les quatorze de Martigny en 1962 dans les jardins de la villa Pasquier (actuelle crêperie « Le Rustique »).
De gauche à droite, 1^{er} rang: Freddy Perruchoud, Louis Taramaraz, Gabriel Favre, Jean-Marie Carron, Guy Genoud
2^e rang: André Mabillard, André Fontannaz, Jean-Pierre Ramseyer, Arthur Zimmermann, René Rossier,
Hermann Mabillard, Jean-Pierre Coppex, Raymond Butzberger, Guy Follonier, Hervé Raymond.
Coppex, 2013, p. 289

Un terrain d'entente

Dans le contexte des discussions liées au développement de la formation professionnelle⁵³, le DIP adresse, en octobre 1956, un exposé aux conseils communaux de Sion et de Martigny. Ce document présente notamment la situation de l'industrie valaisanne et les budgets de construction

prévus pour les différentes écoles professionnelles dans les différentes régions du canton⁵⁴. La commune de Martigny-Ville⁵⁵, par la voix de son président Marc Morand, fait part de son enthousiasme et signifie son accord de principe quant à la cession gratuite d'un terrain pour l'édification de la nouvelle école professionnelle. Elle s'étonne néanmoins du taux de participation de 40 % demandé aux communes pour la construction, qu'elle juge excessif: « Les finances d'une commune ne sauraient être

46 Même Jean-Pierre Ramseyer qui habitait le Coin de la Ville intégrait une chambre indépendante en ville. Certains logeaient au-dessus du Tramway (anciennement boulangerie Nendaz, av. de la Gare n° 8), d'autres dans l'immeuble Orsat (au-dessus de Jaunin Optique, Rue des Petits-Epineys n° 2). Les déjeuners, dîners et soupers se prenaient collectivement à l'hôtel Kluser (actuel McDonald, Av. de la Gare n° 5). Coppex, *op. cit.*, p. 124.

47 Hermann Mabillard, chef du Service de la formation professionnelle entre 1933 et 1962, détient à ce jour le record de longévité à ce poste devant Lévy Dubuis (1983-2002) et Claude Pottier (2006-2021). Après lui se sont succédé Angélin Luisier (1963-1968), Maurice Eggs (1968-1982), Lévy Dubuis, Serge Imboden (2002-2006) et Tanja Fux qui a pris la suite de Claude Pottier en septembre 2021. Coppex, *op. cit.*, p. 284. linkedin.com.

48 Ouvert le 12 novembre 1962, le CFP est inauguré officiellement le 31 juillet 1965. Constantin, *op. cit.*, p. 44 et 50.

49 « Licenciement du chef de service : réponse du Conseil d'État » dans *Le Confédéré*, n° 134, 21.11.1962, p. 3. Coppex, *op. cit.*, p. 303.

50 Constantin, *op. cit.*, p. 45. Guntern, *op. cit.*, p. 186.

51 « Pour la démocratisation de l'enseignement », *La Voix du Pays*, n° 6, 8.2.1963, p. 2-4.

⁵² Coppex, *op. cit.*, p. 139-142 et 286-288.

⁵³ Cf. motion déposée par le parti radical demandant un projet de loi pour la réforme de l'enseignement primaire, secondaire et la formation professionnelle. Crittin, Max, « Pour la réforme de l'enseignement en Valais » dans *Le Confédéré*, n° 10, 24.2.1955, p. 6 et Andréoli, *op. cit.*, p. 14, cité par Constantin, *op. cit.*, p. 32.

⁵⁴ AEV, 4250 - 2003/55, bte 71, 13.10.1956. Mémoire de 24 pages (annexes non comprises), intitulé « Équipement du Valais pour la formation professionnelle », vraisemblablement rédigé par M. Mabillard en 1955, voir ACMy 16.3, n° 1, [1955].

⁵⁵ Pour rappel, la fusion de Martigny-Ville et Martigny-Bourg a eu lieu en 1964.

⁵⁶ AEV, 4250 - 2003/55, bte 71, 7.3.1957.

⁵⁷ Marc Morand (1888-1971), président de Martigny-Ville entre 1921-1960. Président du Parti radical valaisan. Fournier, Yves, « Morand, Marc », dans *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 28.05.2008. Pierre Closuit (1898-1968), conseiller communal entre 1948 et 1956, puis vice-président jusqu'en 1960. *Le Confédéré*, n° 108, 2.4.1968, p. 4.

mises à contribution dans une pareille proportion pour la réalisation d'une œuvre à laquelle toute une région est intéressée et dont les avantages, pour les habitants de cette commune, ne seraient pas en rapport avec l'effort financier exigé. »⁵⁶

Une rencontre a lieu le 28 mars 1957 dans le salon du gouvernement, réunissant notamment MM. Gross, Mabillard, Morand et Closuit, les deux derniers étant respectivement président et vice-président de la commune⁵⁷. Les autorités martigneraines proposent un taux de 10% de participation fixe de la commune, auquel s'ajoutent le terrain et les frais d'entretien⁵⁸. Si les 7000 m² proposés par la commune paraissent tout juste suffire au gouvernement cantonal, l'emplacement offre de nombreux avantages : sa proximité avec le collège communal, ses vastes dégagements et places de jeux. D'après les projections cantonales, la construction devrait démarrer au printemps 1960 pour une rentrée scolaire prévue en septembre 1962⁵⁹.

Le terrain de 7877 m², proposé en septembre 1961 par la commune de Martigny, au lieu-dit « Longes-Rayes », correspond à l'actuel emplacement de l'école professionnelle. Pour une raison inconnue, les autorités communales soumettent cinq mois plus tard une option qui leur paraît plus favorable : un terrain de 8500 m² au lieu-dit « Prés-du-Pont » en bordure de la rue des Hôtels (actuelle rue Marc-Morand)⁶⁰. Le président Édouard Morand, inquiet de ne pas voir commencer les travaux, souhaite probablement changer de

stratégie. La réponse du canton concernant les délais ne se fait pas attendre, contrairement aux travaux qui débiteront finalement au printemps 1964. D'après les protocoles du Conseil d'État, la surchauffe de l'économie nationale nécessite de ralentir la mise en chantier de certains travaux⁶¹. Le 25 avril 1965, le peuple valaisan accepte le décret concernant l'octroi d'un crédit nécessaire de 4,9 millions de francs à la construction des écoles professionnelles de Brigue, Martigny et Monthey ; les centres scolaires de Sion – ainsi que ses ateliers-écoles – et de Viège ouvrent respectivement leurs portes en 1962 et 1963⁶². L'école de Brigue sera mise en chantier en 1966.

En fin d'année 1964, la commune, qui semble avoir besoin de places de stationnement, essuie un refus quant à l'utilisation d'une partie du terrain attribué au canton à d'autres fins. Elle peut toutefois en disposer librement avant la construction du bâtiment. Une missive allant dans le même sens est adressée, en août 1966 à M. Gross, chef du DIP : « *Il nous serait agréable, afin que nous puissions faire rapport à notre conseil, que vous nous adressiez un mémoire sur l'état de question et que vous nous disiez notamment : 1) Quand le Conseil d'État envisage de partir avec une construction sur ce terrain. 2) Si, au vu des nouvelles dispositions résultant du dernier décret du Grand Conseil, une surface de 8000 m² est toujours nécessaire.* » Angelin Luisier, chef du Service de la formation professionnelle d'alors, prévoit de « *donner un premier coup de pioche* » au printemps 1967⁶³.

À ce stade, difficile de ne pas entrevoir de désaccords entre la commune et la canton, notamment au sujet de la répartition des investissements. En avril 1968, lors d'une visite du futur chantier, les conclusions sont claires : la commune de Martigny ne financera pas les routes d'accès (rue des Hôtels et rue du Léman) menant à l'établissement scolaire ; M. Morand suggère, dans la foulée, un échange de parcelles, remettant ainsi à l'ordre du jour l'option du terrain de l'ancien stade municipal sis aux « Longes-Rayes » déjà envisagée en 1961⁶⁴.

Il faut préciser qu'à cette époque, la commune a un autre caillou dans la chaussure : le Comptoir de Martigny, qui se tenait jusque-là sur la place du Manoir, sous des tentes montées pour l'occasion, a besoin d'un emplacement définitif. Dans ce sens,

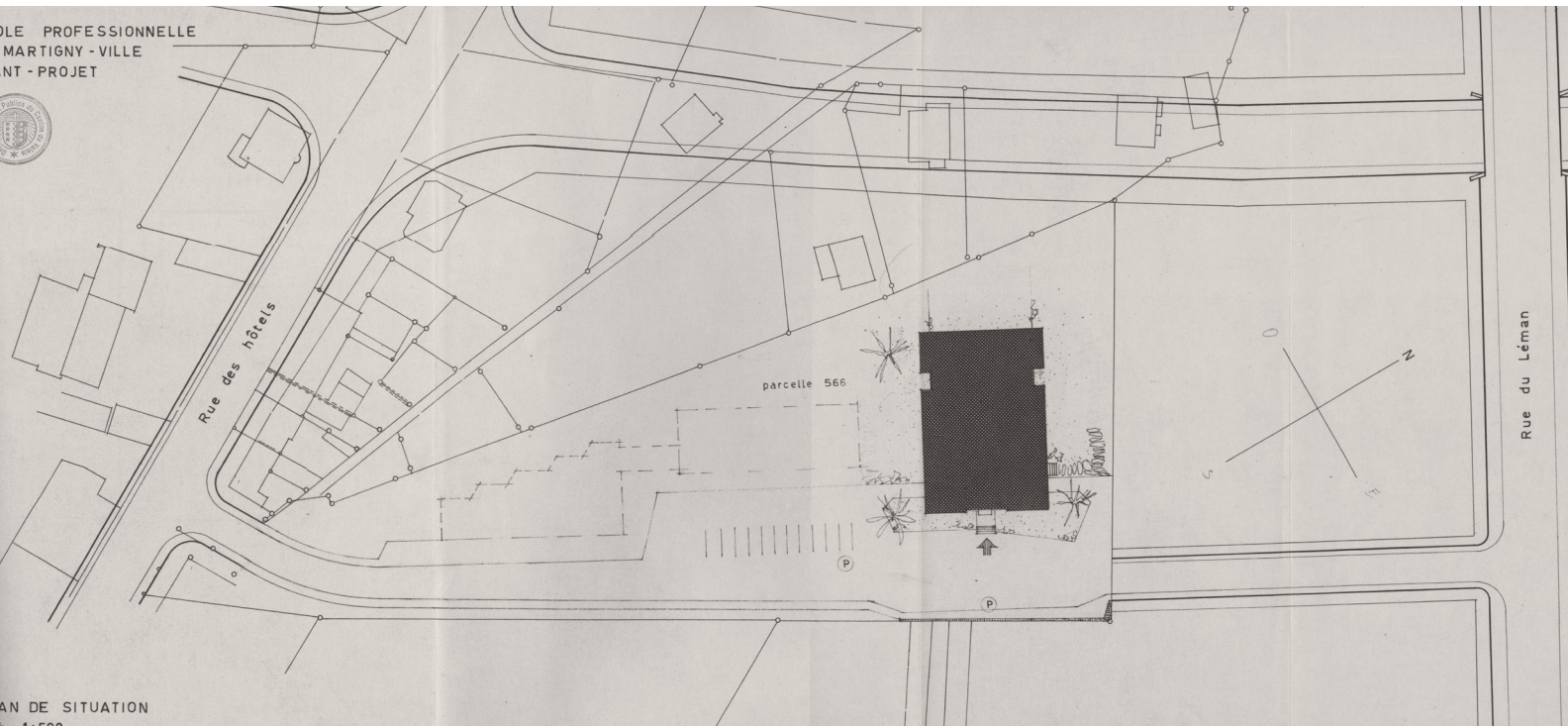
M. Morand propose de faire d'une pierre deux coups en édifiant l'école professionnelle au-dessus d'un rez-de-chaussée dédié à la foire martigneraise. Nul doute que le trajet des apprentis et apprenties en direction du Comptoir aurait été raccourci, tout comme le temps d'attente portée aux cours les jours de foire. Cette option est rapidement écartée par M. Gross qui évoque l'exclusivité de l'usage des lieux dédiés à l'instruction bénéficiant d'un subventionnement fédéral, ce d'autant plus qu'une nouvelle demande a été formulée aux instances supérieures afin d'augmenter cette contribution de 20 à 25%.

La parcelle des « Longes-Rayes » paraît ainsi de premier choix pour Maurice Eggs, nouveau chef du Service de la formation professionnelle⁶⁵, et l'architecte cantonal,

58 La commune a contribué à hauteur de 10% sur la base du décret voté en 1965 de 2 357 000 francs, plus la valeur du terrain estimée à 500 000 francs en 1969. AEV, 4250 - 1987/36, protocole de séance de la Commission de construction, 14.4.1969.

59 ACMy 16.3, n° 1, [1955], p. 23.

Plan de situation, parcelle n° 566, au lieu-dit « Prés-du-Pont ». Avant-projet de l'École professionnelle de Martigny-Ville, 1967 ↓



60 La parcelle n° 736 aux « Longes-Rayes » a été remplacée par la parcelle n° 566 située entre la rue des Hôtels (actuelle rue Marc-Morand) et la rue du Léman. AEV, 4250 - 1987/36, 1961-1962. Cette parcelle correspond vraisemblablement à l'actuelle parcelle n° 6607, située derrière le bâtiment du Groupe Mutuel à la rue des Cèdres. La commune l'a acquise auprès de Paul Marti chez qui les matériaux de construction pour l'école doivent être commandés selon une clause figurant dans l'acte de vente. AEV, 4250 - 1987/36, 1.5.1967.

61 AEV, 4250 - 2003/55, bte 71, correspondance 1961-1963.

62 AEV, 4250 - 1987/36. Rapport de la séance de commission cantonale des apprentissages, 24.3.1969.

63 AEV, 4250 - 2003/55, bte 71, correspondance 5.8.1966 et 12.8.1966. Angelin Luisier a été chef du Service de la formation professionnelle entre 1963 et 1968.

64 AEV, 4250 - 1987/36, séance du 11.4.1968. « Message du Conseil d'État du Canton du Valais au Grand Conseil concernant l'octroi d'un crédit de 4 900 000.- pour la construction des écoles professionnelles de Brigue, Martigny et Monthey », projet de décret [1964].

Charles Zimmermann : malgré sa surface inférieure, le terrain bénéficie « *de tous les avantages requis pour la construction d'une école professionnelle, c'est-à-dire la tranquillité, les facilités d'accès et de construction, à un niveau bien supérieur encore à ceux de la parcelle n° 566 (forme du terrain, topographie)* ». Enfin, la distance qui le sépare de la gare reste identique à la première option. L'échange est validé par le Conseil d'État le 10 mai 1968 ; les engagements pris auprès de Paul Marti quant aux commandes de matériaux sont respectés⁶⁶. La mise en chantier débute en 1969.

De la nomination de Vital Darbellay à la construction du bâtiment : 1967-1970

Le nouveau directeur de l'École professionnelle de Martigny est nommé en 1967. Vital Darbellay, alors enseignant au Collège Sainte-Marie, a pour mission de suivre le projet de construction et les travaux⁶⁷.

L'École professionnelle de Martigny est appelée à recevoir 1000 apprentis et apprenties par semaine - 1200 à 1500, à terme, selon les estimations de 1958 - répartis entre les professions du bois des

huit districts du Valais romand et les professions du bâtiment des quatre districts du Bas-Valais, soit les maçons-carreleurs, les plâtriers-peintres, les ferblantiers-appareilleurs, les monteurs en chauffage, ainsi que les monteurs-électriciens, ceci afin de décharger l'école de Sion ouverte en 1962. En 1969, les cours professionnels de Martigny qui ont toujours lieu au sous-sol de l'école primaire de la Ville reçoivent déjà entre 160 et 180 élèves issus des professions du bois. Il est aussi prévu que le nouveau bâtiment accueille des cours de perfectionnement, de préparation à la maîtrise et au technicum. L'étude du projet définitif, confiée au Bureau d'architecture de MM. Raymond Coquoz et Bernard Damay à Martigny, prend en compte l'augmentation des effectifs eu égard à l'évolution démographique, aux possibilités de développement industriel et économique et au progrès technique.

Au programme figurent, pour un devis estimatif s'élevant à 2 373 266 francs, les aménagements suivants⁶⁸:

1. 6 classes de théorie
6 classes de dessin
6 classes de matériel
2. 1 foyer pour les élèves
1 salle de conférence et d'exposition
1 bureau de direction
1 bureau de secrétariat
1 salle pour les maîtres avec une bibliothèque
3. des vestiaires et des lavabos
4. des abris PC
1 local de dépôt
1 local pour archive⁶⁹

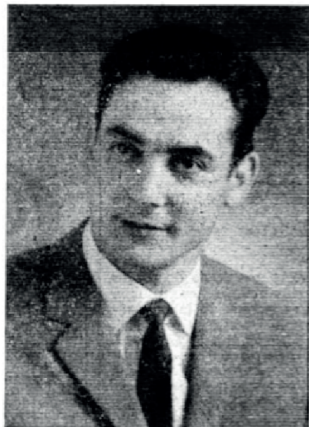
Le professeur Vital Darbellay directeur de la future école professionnelle de Martigny

MARTIGNY. — C'est avec un plaisir non dissimulé que les Martignerains apprendront que le Département cantonal de l'instruction publique vient de désigner M. Vital Darbellay, professeur au collège Sainte-Marie, comme directeur de la future école professionnelle qui sera construite chez nous et qui entrera en fonction en 1969.

Cette nomination devait intervenir maintenant déjà, car il est important que le titulaire de ce poste puisse faire part aux autorités responsables de ses désirs, de ses suggestions, suivre les travaux.

Né à Liddes en 1929, M. Vital Darbellay fit là-haut ses classes primaires puis entra à l'École normale. C'est à Fribourg qu'il obtint son brevet pour l'enseignement supérieur avant de professeur au collège Sainte-Marie.

Homme à l'abord franc et agréable,



ses concitoyens l'ont élu brillamment au conseil communal au sein duquel ses avis sont appréciés. C'est lui aussi qui préside la commission culturelle de Martigny chargée de synchroniser tous les efforts faits dans ce domaine.

Nul doute dès lors que le choix de l'autorité cantonale soit unanimement approuvé et nous sommes persuadés que M. Vital Darbellay saura par son entente, ses vastes connaissances, ses grandes qualités pédagogiques, accomplir la mission délicate mais passionnante qu'on lui a confiée.

Nos sincères félicitations, M. Darbellay. Nos vœux pour une fructueuse carrière vous accompagnent.

Em. B.

Nouvelliste du Rhône n° 165 du 17.07.1967, p. 1

À l'époque, chaque module de trois salles est attribué à une profession.

Le 18 avril 1967, une première séance d'information rassemble MM. Luisier, Eggs et Zimmermann, pour le canton du Valais. S'y joignent M. Darbellay et les présidents d'associations⁷⁰ des divers corps de métiers précédemment cités et voués à occuper le futur bâtiment alors nommé *Le Glarier*⁷¹. Il ne s'agit pour l'heure que d'un avant-projet et les maîtres d'état sont invités à faire part de leurs remarques. Si la qualité du projet est unanimement relevée, on propose notamment d'excaver les sous-sols pour en faire des salles de démonstration par exemple. On s'in-

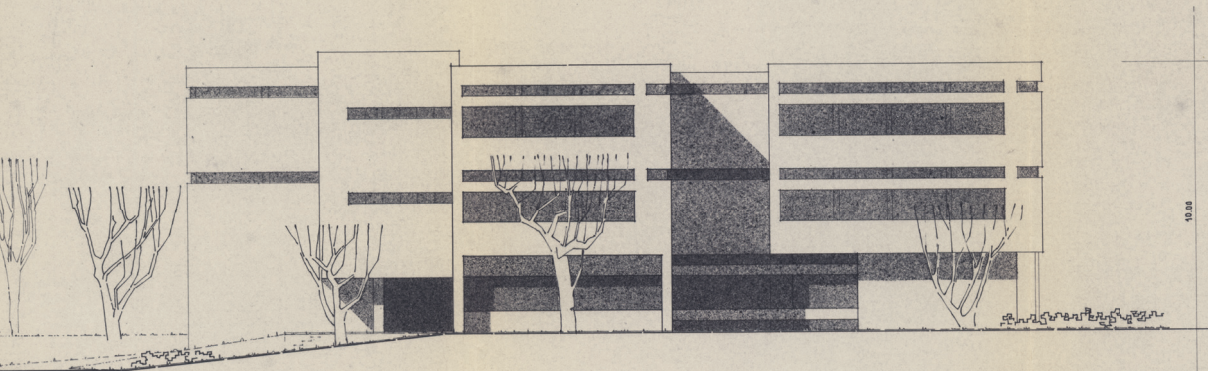
quiète également de la taille des salles de dessin qui semblent trop étroites au regard des besoins et de la taille des tables de travail. M. Darbellay adhère à ces remarques, souligne l'exiguïté de l'espace prévu pour l'administration et demande si « *le foyer est aménagé pour servir des repas* ». Inquiétude relayée par M. Wyder qui s'inquiète de la distance entre la ville et l'école pour le ravitaillement durant la récréation. M. Zimmermann répond que le foyer est un lieu de réunion et qu'il n'est pas destiné à servir des repas. En principe les élèves n'iront pas en ville, ils se ravitailleront sur place. Précisons qu'à cette époque, il était question de construire au centre-ville, aux « Prés-du-Pont »⁷².

65 Maurice Eggs succède à Angelin Luisier, dont il était l'adjoint, au poste de chef du Service de la formation professionnelle entre 1968 et 1982.

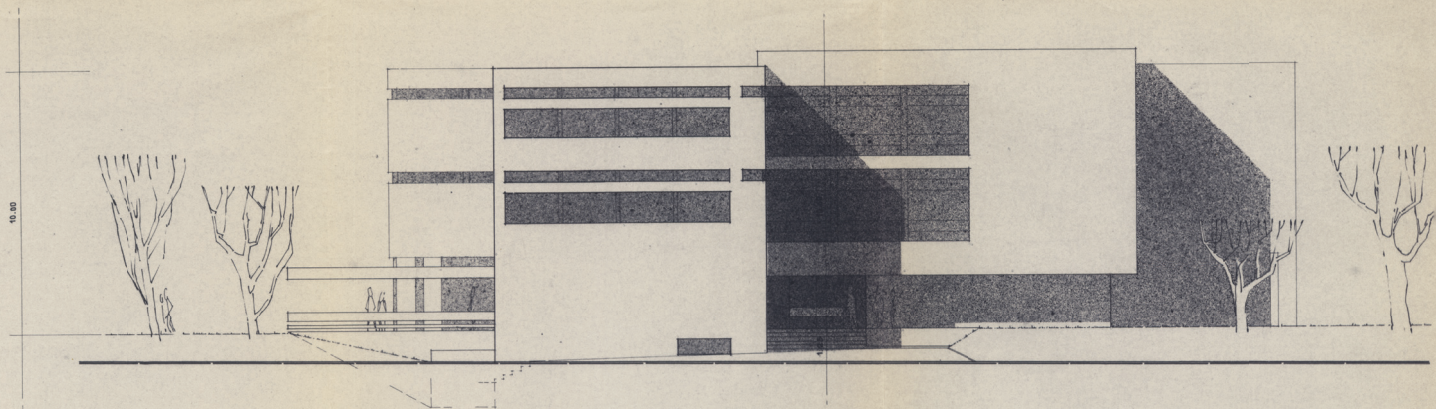
66 AEV, 4250 - 1987/36, Correspondance du 23.2.1968 et 23.4.1968. « Rapport et préavis... », séance du Service de la formation professionnelle du 7.5.68, extrait du protocole du Conseil d'État, 10.5.1968. Par la suite, le comité du Comptoir de Martigny a tenté de s'implanter sur le terrain des Morasses (secteur vers la patinoire), projet avorté en raison de la présence des vestiges romains. La foire trouve finalement son emplacement actuel en 1977 entre le cimetière et la ligne du Martigny-Orsières. *Le Confédéré* n° 16, 28.02.1975, p. 2. *Le Confédéré* n° 18, 05.03.1976, p. 12.

67 Vital Darbellay (1929-2019). *Nouvelliste du Rhône*, n° 165, 17.7.1967, p. 1. « L'ancien conseiller national Vital Darbellay est décédé », dans *Le Nouvelliste*, 29.11.2019, version du 11.11.2021.

68 AEV, 4250 - 1987/36, « Message... », *loc. cit.* [1964]. « Rapport sur la construction de l'école », Séance de la commission cantonale des apprentissages du 24.3.1969.



FACADE NORD - OUEST



FACADE NORD - EST

ECOLE PROFESSIONNELLE DE MARTIGNY
PROJET ECH.: 1 / 100
raymond coquoz arch sia dipl epul bernard damay architecte août 1968

←

Plan de Raymond
Coquoz, Bernard Damay,
École professionnelle de
Martigny, 1968.
AEV, 4250 - 1937/36, 19

En séance de février 1968, on apprend que la commune renonce à construire ses abris PC dans les sous-sols de l'école. À cette occasion, Vital Darbellay revient sur la question du foyer. Il souhaite remplacer le petit office prévu par une cuisine avec salle à manger, ce à quoi M. Luisier répond qu'en raison de leur autonomie croissante, les apprentis et apprenties préfèrent se rendre au restaurant de leur choix. La surface des salles pour les menuisiers reste problématique. Cette question sera réglée en séance du 14 avril 1969: les espaces attribués aux menuisiers ont été agrandis et les sous-sols excavés. À cette occasion, un député de Rarogne, M. Salzgeber, s'interroge sur l'absence de dispositions prises pour les apprentis de la métallurgie; à cette époque, il est encore question de les orienter sur la future école de Monthey.

Le thème récurrent du foyer semble anodin, mais il ressort aujourd'hui qu'avant l'aménagement de la cafétéria dans l'extension du bâtiment en 1991, ce tea-room s'est avéré bien utile pour le ravitaillement des apprentis. À la pause de midi, d'autres trouvaient les plaisirs de la table, à quelques mètres seulement, au restaurant du Grand Quai, malheureusement remplacé aujourd'hui par une barre d'immeubles impersonnels.

No.	Bezeichnung der Arbeiten	Möb- gel- tung	Quantität	Einheitspreis		Betrag	
				Fr.	Sp.	Fr.	Sp.
<u>École Professionnelle - Martigny</u>							
<u>MOBILIER</u>							
<u>Office + Tea Room</u>							
1	Bar de distribution de boissons comprenant: 1 meuble bas 450/90/90 cm. avec plateau stratifié 1 corps de 110/90/80 avec 1 tiroir supérieur de 20 cm., 1 face, 2 vantaux coulissants/ 2 côtés/ 1 dos/ 1 fond + socle 10 cm. 1 niche ouverte avec 1 dos de 110/90 1 corps de 160/90/80 avec 4 tiroirs sur glissière double extension serrure- 2 côtés 1 dos/ 1 socle 10 cm. 1 armoire, 1 vantail 70/90/80 1 séparation/ 1 dos/ 1 fond + socle 10cm. 2 rayons/ serrure à tringle 1 tablette stratifiée 350/40/5 cm. avec face verticale de 350/30 cm. stratifiée 2 faces -	frs.			8'000.-		
2	Meuble sous évier 173/90/60 cm. 1 face avec niche pour machine à laver la vaisselle, 2 vantaux coulissants/ 2 côtés/ 1 fond + socle 10 cm./ 1 rayon/ 1 dessus inox non-compris	frs.			650.-		
3	Meuble sur évier 173/60/40 cm. 1 face 3 vantaux glaces coulissantes sur sabots à billes y compris serrure 1 fond/ 2 côtés/ 1 dessus/ 1 dos/ 2 rayons, glace 8 m/m sur console laiton chromé intérieur stratifié	frs.			1'500.-		
4	Plafond sur comptoir comprenant: clais en Pin d'Oregon avec remplissage en panneau stratifié, gaine de ventilation et d'éclairage diam. 750/200 yz fixations et suspensions nécessaires	frs.			1'650.-		
5	Bordure appui de table en lames Pin d'Oregon de 30 m/m yz fixation contre la paroi par listes larg. 30 cm.	ml	24	20	480.-		
6	Calisson de rampe d'éclairage en lames Pin d'Oregon, larg. 20 cm. yz fixation	ml	15	40	600.-		
	à reporter :	frs.			12'880.-		

↑ Devis estimatif, aménagements, AEV, 4250 - 1987/36, 17.08.1969

69 Entre les rapports de 1964 et 1969, il est à noter que le nombre de salles de classe est passé de 12 à 18 et que les dortoirs prévus pour les élèves qui ne pouvaient pas rentrer ont été supprimés.

70 MM. Georges Morisod, président de l'Association valaisanne des maîtres charpentiers, menuisiers et ébénistes, Séraphin Antonioli, président de l'A.V.E., Pierre Colombara, président de l'Association valaisanne des maîtres gypsiers-peintres, Pierre Andenmatten, président de l'Association valaisanne des ferblantiers et appareilleurs, Baptiste Ingignoli, président de l'Association valaisanne des installateurs de chauffage, Martin Frehner, président de l'Association valaisanne des maîtres carreleurs, Adolphe Wyder, président de la Chambre des métiers. Sont absents ce jour-là MM. César Bompard, président de l'Association valaisanne des scieurs et Louis Baud, président de l'Association valaisanne des maîtres installateurs électriciens.

71 Glarier : banc de galets que l'on rencontre en marge des rivières à régime torrentiel. Les galets agencés aux entrées du bâtiment rappellent ce nom.

72 AEV, 4250 - 1987/36, séances d'information des 18.4.1967, 2.2.1968, 14.4.1969.

Le remaniement des salles opéré dans la foulée de cette extension de 1991 a notamment permis d'effectuer les changements suivants : le bureau du directeur, transformé en salle de conférence, s'est déplacé dans l'ancienne salle des maîtres, et cette dernière a naturellement trouvé son emplacement définitif dans le foyer des apprentis et apprenties. Et voici que le corps enseignant possède son tea-room. L'ambiance boisée du bar, orné de lames de pin d'Oregon⁷³, devient plus qu'un espace de ravitaillement :

véritable carrefour des valeurs contrastées d'une époque, il est un vif lieu d'échange. Il incarne la diversité des savoirs et la convivialité transmises de génération en génération ; véritable écrin dans lequel la diversité des enseignants et enseignantes d'hier et de demain se retrouve aux frontières du travail en « *hommes [et en femmes] d'abord* »⁷⁴. Si d'autres temps impliquent d'autres mœurs, gageons que ces valeurs continueront de survivre aux personnes qui les ont portées.



↑ La « manifestation » artistique dans le cadre de la pétition contre le démantèlement du bar (collection privée)
→ Bar rénové en 2021 (collection privée)





L'inauguration de l'École professionnelle de Martigny

L'école ouvre ses portes le 7 septembre 1970. Lors d'une visite de la commission des constructions, on «*relève la sobriété et le bon goût de l'ensemble de la construction*»⁷⁵. Les architectes MM. Coquoz et Damay sont félicités pour leur travail, comme M. Faravel pour le suivi des travaux. Contrairement au CFP de Sion, le coût effectif de la construction de l'école de Martigny se situe en dessous des prévisions. Les 83 516 francs restants servent en partie à compléter le matériel audiovisuel et les accessoires par l'achat entre autres de :

- 6 rétroprojecteurs
- 6 projecteurs-dia
- 6 magnétophones à cassettes
- des appareils de physique et chimie nécessaires pour l'enseignement aux installateurs-sanitaires
- 50 planches à dessin pour menuisiers
- un crucifix pour chaque salle⁷⁶.

Dès la rentrée 1970, on y dispense des cours pour les professions suivantes :

- charpentier
- menuisier
- ébéniste

- scieur
- facteur d'orgues
- vitrier
- sculpteur sur bois
- serrurier-constructeur
- serrurier de construction
- serrurier-tuyauteur
- chaudronnier sur fer
- maréchal-forgeron
- forgeron
- peintre en bâtiment
- peintre d'enseignes
- plâtrier-peintre
- peintre en voitures
- serrurier en carrosserie
- tôlier en carrosserie
- appareilleur
- ferblantier-appareilleur
- ferblantier en bâtiment
- ferblantier de fabrique
- constructeur d'appareils en matière synthétique
- courtepoinetière
- poseur de revêtements de sols
- tapissier-décorateur
- sellier
- sellier-tapissier
- tapissier-poseur de revêtements de sols
- couturière.

Les apprentis employés de laboratoire (sauf branche B) et opérateurs-chimiciens suivront les cours des branches professionnelles et des branches générales à Monthey dans les locaux de Ciba SA. Ces classes dépendront toutefois de la direction de l'École professionnelle de Martigny.⁷⁷

⁷³ AEV, 4250 - 1987/36, 17.8.1968, devis estimatif de la construction et des aménagements. Signe des changements de mœurs, la liste des aménagements pour les sanitaires prévoit, entre le porte-savon et le porte-linge, l'aménagement de 21 cendriers en acier inoxydable.

⁷⁴ Lors du l'annonce du projet de rénovation de la salle des maîtres en 2021, le directeur, Gérard Clivaz, fait courir une rumeur selon laquelle le budget pour la rénovation du bar n'a pas été accordé par le Service des bâtiments de l'État du Valais et qu'il serait démantelé. L'émotion suscitée par cette annonce permet la réunion d'une soixantaine de signatures d'enseignantes et d'enseignants dans une pétition, adressée audit service, demandant le maintien du bar. Visiblement touché par la mobilisation qu'a suscitée cette information et la cohésion du corps professoral, Gérard Clivaz diffuse les véritables plans de rénovation, mettant ainsi fin à la rumeur. Aujourd'hui, le bar de la salle des maîtres, pensé par Thomas Coquoz, architecte, et réalisé par Bernard Sarrasin et l'entreprise Dini, a été modernisé tout en gardant l'esprit d'origine du lieu.

⁷⁵ AEV, 4250 - 1987/36, séances de la commission des constructions du 26 novembre 1970.

⁷⁶ AEV, 4250 - 1987/36, séances de la commission des constructions des 23 et 26 novembre 1970.

⁷⁷ Relayé par la presse régionale en juin 1970.

78 *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, n° 124, 29.5.1971, p. 23.

79 *Ibid.*

80 *Ibid.*

81 AEV, 4250 - 2003/55, bte 21, extrait du protocole des séances du Conseil d'État, 16.4.1971. Correspondance janvier 1970-mai 1971.

L'institution est inaugurée le 28 mai 1971; l'événement est rapporté par le *Nouvelliste et Feuille du Valais* du week-end dans un article intitulé « Une école professionnelle à la mesure de nos apprentis »⁷⁸. On peut s'étonner du peu d'écho accordé à cette inauguration par *Le Confédéré* qui, à une certaine époque, portait en ses lignes les aspirations futures des écoles professionnelles.

Lors de cette journée de festivités, M. Vital Darbellay salue les nombreux représentants des autorités religieuses et civiles, les responsables de la formation professionnelle et les apprentis et apprenties à qui il adresse les mots suivants :

« Nous inaugurons aujourd'hui un corps de pierre dont vous serez l'âme. Semaine après semaine, année après année, vous insufflerez la vie à cette maison; vous l'animerez de votre enthousiasme juvénile.

*Conscients que vous serez les acteurs principaux de tout ce qui s'y passera, parce que vous êtes les premiers responsables de votre formation, nous vous offrons notre collaboration. Nous serons ouverts au dialogue et à la franche discussion, mais exigeants aussi, car nous savons que rien de durable ne peut naître de la facilité et parce que nous savons que la jeunesse est l'âge de la générosité et de l'effort. »*⁷⁹

Et M. Antoine Zufferey, Conseiller d'État, chef du DIP, de poursuivre avec ces mots, rapportés dans le même article :

« Le maçon construit la maison au même titre que l'ingénieur, [...] culture et joies de l'esprit ne doivent pas seulement être ouvertes aux carrières intellectuelles car celles manuelles offrent également beaucoup de satisfactions si elles sont adaptées à la nature propre de l'individu. »⁸⁰



↑ M. Darbellay, directeur de l'École professionnelle de Martigny
© NF, n° 124, 29.5.1971, p. 23



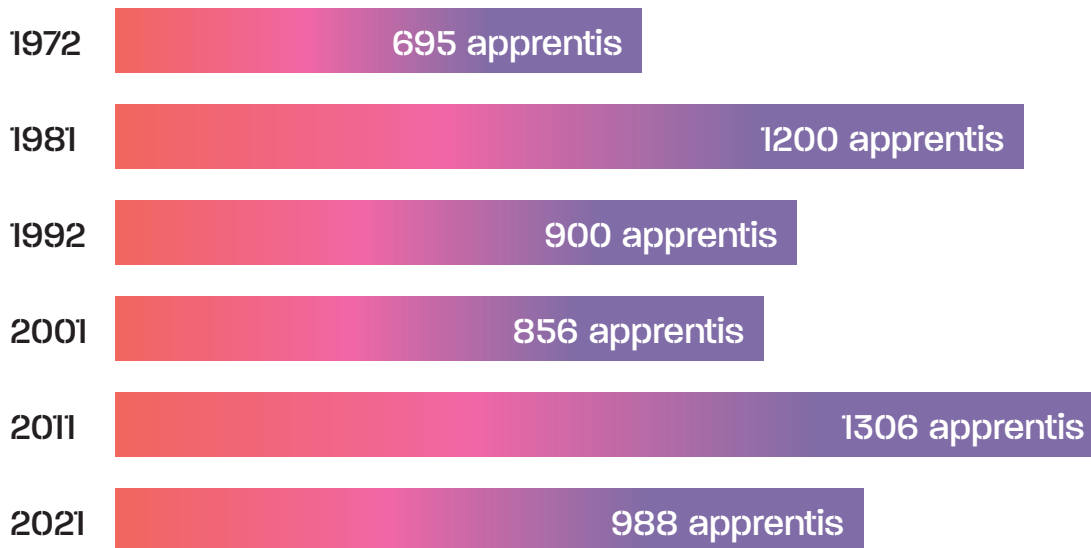
↑ M. Zimmermann, architecte cantonal, et M. Zufferey, chef du DIP
© NF, n° 124, 29.5.1971, p. 23

En mars 1971, le Conseil d'État désigne un groupe de travail chargé de présenter au Département un projet de règlement des écoles professionnelles. Pour compléter l'équipe composée, entre autres, des deux directeurs de Sion et de Brigue, d'un inspecteur et d'un maître professionnel, on cherche deux apprentis respectivement de Viège et Martigny, désignés par les directeurs des établissements. Philippe

Fumeaux, apprenti serrurier de troisième année chez Ciba-Geigy, est désigné pour représenter l'École professionnelle de Martigny⁸¹.

L'aventure de l'école professionnelle était ainsi lancée, et à l'instar des jeunes qu'elle accueillait en son sein, elle se tournait vers l'avenir, s'adaptant ainsi aux tendances qu'exigent les époques.

Effectif des apprentis
(SFOP, EPASC) ↓



**Souvenirs de
Philippe Fumeaux,
apprenti serrurier
entre 1968 et
1972⁸²**

Je travaillais dans l'entreprise Ciba-Geigy comme apprenti serrurier-tuyauteur entre 1968 et 1972. À l'époque, les cours avaient lieu à Monthey au sous-sol de l'ancien collège. Les tables pour le dessin étaient des tables de cantines, on était tous alignés comme dans une cantine. Les profs étaient excellents, pas trop sévères.

Ensuite, j'ai fait les deux dernières années à Martigny. C'était tout beau, tout neuf et très agréable. Il y avait un ou deux profs en plus, mais les mêmes sont restés. Le « grand chef » Vital Darbellay donnait la culture générale. On se moquait gentiment de son accent. Il était gentil et compétent. Un super bonhomme, il nous faisait confiance. Il fallait bosser, faire des notes.

C'était un grand changement par rapport à Monthey, il y avait plein de trucs modernes, des rétroprojecteurs... Parce qu'à Monthey, on était dans une cave, tout juste. Ce qui me gênait un peu c'était le trajet. Avant je mettais deux coups de gaz avec le vélomoteur et j'étais aux cours ou au travail ; là il fallait prendre le train. Nous étions six ou sept gars du Bas-Valais, on se connaissait parce que chacun avait son club de foot, sa musique.

À l'époque, j'avais le jour de cours le vendredi. On allait au Comptoir, mais on ne faisait pas trop les cons, on se tenait à carreau. Je me rappelle qu'on allait manger la fondue au Grand Quai, on n'était pas compliqué. C'était impeccable, j'ai que de bons souvenirs. On apprenait autre chose. Je ne regrette rien, le seul truc que je regrette c'est de devenir vieux (rires). À l'époque avec les profs, c'était convivial, on se disait tout juste pas « tu ». Le plus important, c'était la politesse, après tout allait bien.

Je faisais souvent les trajets avec M. Arthur Zimmermann. Le premier jour, je l'ai pris en

voiture, parce qu'il avait la sienne en panne. Puis, deux-trois fois par mois, il montait avec moi. On est toujours restés en bons termes, encore actuellement. Il doit être de 42 ou 43. J'appréciais tout à l'époque, parce qu'il fallait apprendre et la culture générale c'était bien pour pouvoir discuter avec les collègues et la direction.

Bien souvent, je fais des rêves, je repense à mon apprentissage, je me revois avec mes copains.

Un jour, Vital Darbellay a demandé à Arthur Zimmermann, qui était prof de culture générale, s'il pensait avoir quelqu'un pour représenter Martigny pour la rédaction du règlement des écoles professionnelles. Arthur a parlé de moi. Une semaine après, le directeur est venu dans la classe : « M. Fumeaux, il faudrait venir dans mon bureau. » Eh bien, je suis joli, j'ai dû faire une connerie avec la voiture – je venais d'avoir la voiture. Il poursuit : « Je voudrais vous toucher la main, vous féliciter. Asseyez-vous. J'aimerais vous envoyer comme représentant des apprentis à Sion pour faire le règlement. » J'ai reçu des éloges, ça m'a fait plaisir.

Alors je suis allé là-haut. J'ai été payé 30 ou 40 francs. À la Ciba, à l'époque, je gagnais 120 francs par mois ; imaginez, c'était bien. C'était le mercredi ou jeudi, j'avais double salaire ; ils nous payaient le trajet. Il y en avait un de Viège et un de Sion, six ou sept jeunes en tout. Il fallait suggérer des idées, ou dire que les apprentis ne pensaient pas comme ça. J'avais l'habitude de cela, parce qu'à la Ciba, une fois par semaine, on avait des cours professionnels, et on disait ce qui allait ou n'allait pas. À l'époque, on faisait plus confiance, on nous écoutait.

Agrandissements et intégration des ateliers bois

Dans les années 1980, le nombre de places d'apprentissage offertes, notamment dans les métiers de la métallurgie et du bâtiment, est supérieur à la demande. En quinze ans, sur l'ensemble du territoire, le nombre d'apprentis et apprenties dans les métiers du bois était passé de 88 en 1965 à 632 en 1980. Sur le plan mondial, la formation professionnelle suisse se distingue également. Lors d'un concours international à Atlanta, la délégation suisse se fait remarquer en remportant neuf médailles, parmi lesquelles la médaille d'or décrochée par un ébéniste valaisan⁸³.

Sous la direction de Jean-Pierre Coppex, en fonction depuis 1979, l'école professionnelle s'agrandit. En 1980, on compte 1100 apprentis et apprenties pour 20 professions. Le nombre d'enseignants et d'enseignantes varie alors entre 50 et 60 personnes. Faute de place, des locaux étaient loués à la rue des Finettes dans le bâtiment des Syndicats Chrétiens Interprofessionnels de Martigny⁸⁴. Dans le but d'agrandir l'école, un décret, adressé au Grand Conseil en 1985, prévoyait un investissement de 5,8 millions de francs dans le cadre de la décentralisation des cours d'introduction pour les apprentis et apprenties des professions du bois

du Valais romand. À cette part cantonale s'ajouterait un apport fédéral et communal respectivement de 3,1 millions et communal d'environ 800 000 francs pour un coût total estimé à 9,8 millions de francs⁸⁵.

Les travaux débutent en mai-juin 1989 avec deux ans de retard. En janvier 1990, le chantier n'avance guère : il manquerait deux à trois millions pour achever l'ouvrage à l'automne comme prévu. Dans le *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, en janvier 1990, on s'émeut de la « légèreté » avec laquelle l'État du Valais a géré son budget, sachant que d'autres ouvrages onéreux étaient en cours, en période de surchauffe qui plus est⁸⁶. Tout porte à croire que la Commission des finances du Grand Conseil s'est montrée favorable à l'allongement qui s'est finalement monté à 12 millions de francs, puisque les ateliers ont été mis sous toit en septembre 1990. Dès septembre 1991, les apprentis et apprenties destinés aux professions de menuisier, ébéniste et charpentier ont intégré les nouveaux locaux martignerains⁸⁷. Le nouveau bâtiment comprend cinq ateliers de travaux pratiques et deux salles de théorie et, au rez inférieur, deux salles de classe, le dépôt des bois et divers locaux techniques. À ces espaces viennent s'ajouter une aula d'une capacité de 250 places, une cafétéria, ainsi qu'un appartement destiné au concierge. Utilisés pour les cours pratiques délivrés aux apprentis et apprenties, les ateliers servent également aux cours de perfectionnement et de préparation à la maîtrise fédérale⁸⁸.

⁸² Interview de M. Philippe Fumeaux réalisée en novembre 2021 par Carine Antonio.

⁸³ Constantin, *op. cit.*, p. 62-63.

⁸⁴ Coppex, *op. cit.*, p. 283.

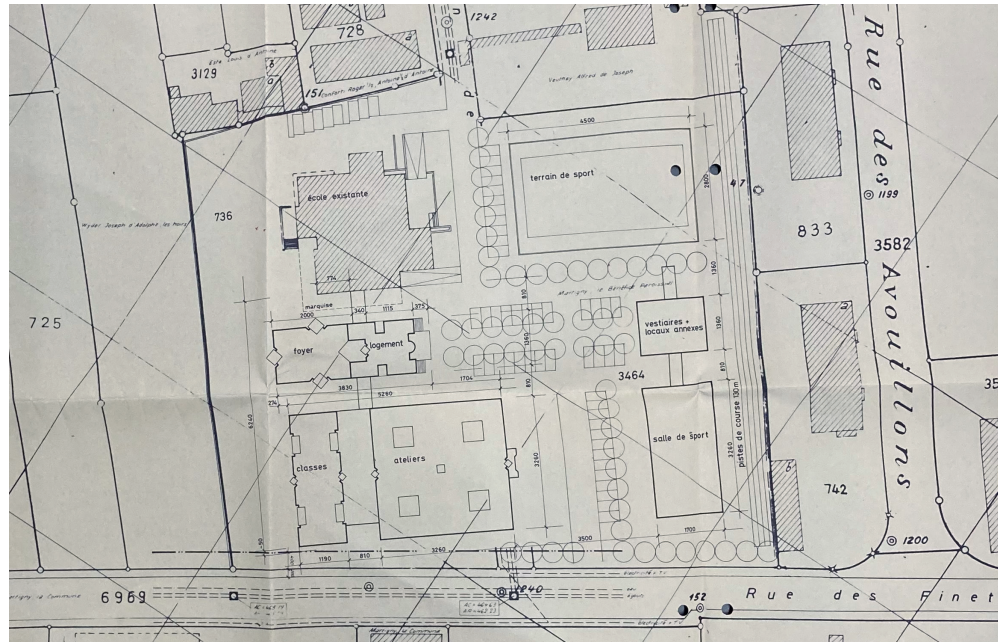
⁸⁵ AEV, 4250 - 2003/55, bte 60, 25.9.1985, « Message du Conseil d'État du canton du Valais au Grand Conseil relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la construction et les transformations à effectuer à l'École professionnelle de Martigny ».

⁸⁶ *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, n° 22, 27-28.1.1990, p. 25.

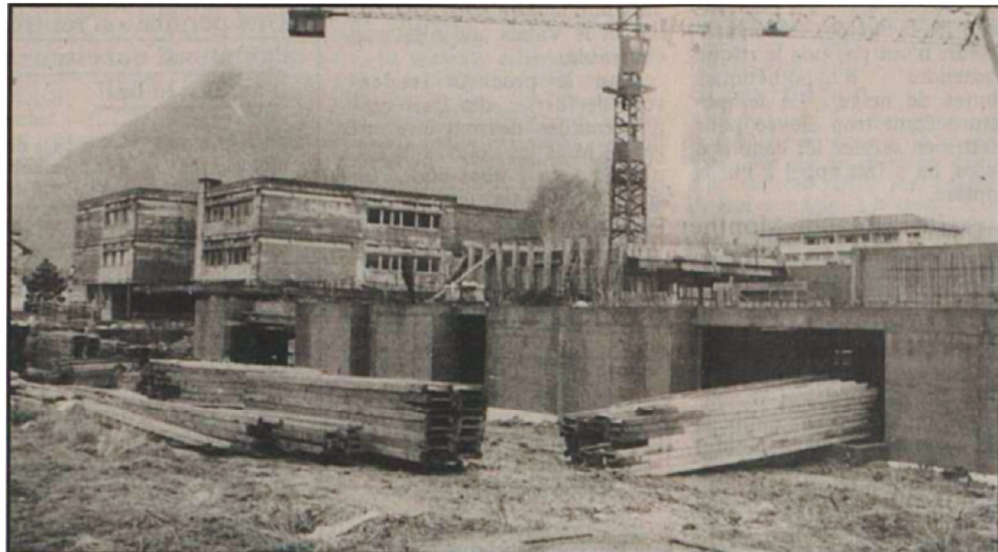
⁸⁷ *Le Confédéré*, n° 63, 4.9.1992, p. 5.

⁸⁸ *Le Confédéré*, n° 23, 27.03.1992, p. 12.

→
Plan de situation.
Projet d'atelier-école et
d'un complexe sportif,
AEV, 4250 - 2003/55,
26.4.1984



→
Le chantier des ateliers
de l'École professionnelle
de Martigny.
Le Nouvelliste n° 22
du 27-28.01.1990, p. 25



La correspondance existante révèle les tensions induites par les retards entre les responsables des travaux sur fond de dépassement budgétaire. Il y est notamment question de la cérémonie de remise des CFC qui, ne pouvant se dérouler à l'aula en octobre 1991, trouvera une année encore une place au Centre professionnel de Sion⁸⁹. L'inauguration a lieu en septembre 1992.

Une école tournée vers le XXI^e siècle

Le transfert des ateliers-écoles de Sion à Martigny a nécessité l'engagement de nouveaux enseignants enseignantes et d'un nouveau chef de section pour le 1^{er} septembre 1991. En ce sens, l'effectif du CFP de Sion est transféré: Jean-Michel Udry, chef de section du CFP de Sion, occupe un tiers de son poste à Martigny, tandis que Raymond Maret, Laurent Masson et Charles Monnet, maîtres de pratiques, intègrent les nouveaux ateliers à temps plein⁹⁰.

Cette extension est le signe d'une école qui s'adapte aux changements. Au début des années 2000, afin de motiver les jeunes, certaines écoles professionnelles organisent des concours internes de pratique. À Martigny, dès 2003, un concours

des apprentis charpentiers était lancé par le Groupe valaisan des entreprises de charpente, avec le soutien de l'Association valaisanne des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpente, vitrerie et fabriques de meubles ainsi que de l'École professionnelle de Martigny. Lors de cet événement qui faisait la fierté de son responsable, Jean-Pierre Pralong, on attribuait le premier prix dans les trois catégories: première, deuxième et troisième année⁹¹.

Depuis 2001, Jérôme Borgeat est aux commandes. L'école professionnelle n'a pas de secrets pour lui puisqu'il y enseigne depuis 1977. Durant son ère, qui fut la plus courte après celle de Vital Darbellay, l'accueil des jeunes migrants, présents à l'EPM depuis 1992, se déploie. Les CASPO (classes d'accueil pour la scolarité post-obligatoire) passent ainsi sous la responsabilité de l'école en 2003⁹². La même année est créée la classe spéciale de stages pratiques (CSSP) dont la mission première est d'offrir à de jeunes élèves entre 16 et 18 ans une passerelle entre les mesures scolaires d'enseignement spécialisé et le monde du travail, sous la responsabilité de Christophe Guex⁹³.

L'informatique commence à s'imposer: on installe trois salles d'informatique et un ordinateur relié à un beamer dans chaque classe⁹⁴. Les rétroprojecteurs de Vital Darbellay semblent déjà être un lointain souvenir, alors que le SFOP s'apprête à fêter, en 2005, le centenaire de la fin de la première année d'apprentissage en Valais⁹⁵.

⁸⁹ AEV, 4250 - 2003/55, bte 60, 4.9.1991, lettre de L. Dubuis aux directeurs des écoles professionnelles de Martigny et Sion.

⁹⁰ AEV, 4250 - 2003/55, bte 60, 30.1.1991, extrait du procès-verbal du Conseil d'État.

⁹¹ « Du bois dont on fait des maîtres », *Le Nouvelliste*, n° 121, 25.5.2012, p. 14.

⁹² Voir à ce sujet le chapitre « De la CASPO à la SCAI: 30 ans d'histoire de l'intégration par la formation à Martigny ».

⁹³ Voir à ce sujet le chapitre « Tour du propriétaire par la classe spéciale de stages pratiques (CSSP) ».

⁹⁴ Témoignage de Jérôme Borgeat.

⁹⁵ Cf. nouvelle loi valaisanne sur la formation professionnelle de 1903. Constantin, *op. cit.*, p. 84.

⁹⁶ Constantin, *op. cit.*, p. 84.

⁹⁷ Archives du SFOP, nomination de Charles Monnet au poste de chef de la section bois.

⁹⁸ *Le Nouvelliste*, n° 274, 25.11.2006, p. 28.

⁹⁹ *Ibid.* La certification aura coûté 20 000 francs pour une validité de trois ans renouvelable, sans compter les heures de travail fournies par le groupe qualité composé alors de François-Louis Décaillet, Philippe Delasoie, Laurent Jacquemin et Patrick Pitteloud.

¹⁰⁰ Fleischmann, Daniel, « L'enseignement de la culture générale : une évaluation s'impose », dans *Folia*, n° 4, 2010, p. 2.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 5.

En 2006, Claude Pottier est nommé par le Conseil d'État à la fonction de chef du Service de la formation professionnelle, en remplacement de M. Serge Imboden. Originaire de Monthey et conseiller communal de cette même ville, il occupait jusque-là le poste de directeur de l'École supérieure de Commerce et de Culture générale de Monthey⁹⁶. Du côté de la cité octodurienne, l'effectif de 1100 apprentis – dont les CASPO et les formations élémentaires – permet à l'École de Martigny d'obtenir un poste de chef à part entière pour la section bois avec la nomination de Charles Monnet (poste occupé par Nicolas Gauye depuis 2017 pour la section « artisanat »)⁹⁷. Dans la même période, l'École professionnelle de Martigny obtient la certification ISO 9001. « *Je pense que cela va concrètement déboucher sur une amélioration pédagogique* », déclarait le directeur Jérôme Borgeat au journaliste du *Nouveliste* qui précise :

*« En deux ans, tout ce qui se fait au sein de l'école a été inventorié, détaillé et couché sur le papier, de l'engagement d'un nouveau professeur à l'ouverture de la cafétéria, en passant par la facturation du matériel scolaire. La direction avait déjà détaillé quelques procédures à respecter, mais la certification ISO a permis de systématiser et d'améliorer la structure existante. »*⁹⁸

De la systématisation à l'évaluation, il n'y a qu'un pas puisque depuis lors, les apprentis et apprenties évaluent la

qualité de l'enseignement reçu, via des questionnaires. Dans le même sens, un système d'entraide pédagogique invite les membres du corps professoral à suivre quelques leçons chez leurs collègues pour échanger sur leur pratique. « *Mais nous n'entrons pas dans l'organisation des cours. Dans sa classe, chacun enseigne à sa manière* », rassurait alors Bernard Métrailler, successeur de Raymond Maret en tant que responsable qualité⁹⁹.

L'enseignement de la culture générale évolue de la même manière. À celui qui se demandait « pourquoi s'occuper encore de culture générale dans un monde où, par simple clic, tout ce qui a trait à la progression de l'impôt s'affiche à l'écran ? », on répondra que « seuls ceux qui savent réellement ce qu'est la progression de l'impôt peuvent en discuter le but, expliquer ce qu'est l'équité fiscale et le bien-fondé ou non de la concurrence fiscale »¹⁰⁰. La modification de 1996 avait déjà permis, notamment, de réorganiser les matières traditionnelles (première langue, commerce et instruction civique) en leur ajoutant les deux matières « Société » et « Langue et communication », d'introduire un travail personnel d'approfondissement (TPA), et de remplacer un plan d'études uniforme par un plan d'étude cadre et des plans d'études-école. La nouvelle ordonnance de 2006 n'est pas en reste, puisqu'elle valorise, entre autres, le domaine « Langue et communication », et renforce l'importance du TPA en rendant sa remise obligatoire pour l'obtention du CFC¹⁰¹.

De la fusion à l'extension sur deux sites

L'actuel directeur de l'EPASC, Gérard Clivaz, a aussi été le dernier directeur de celle qu'on appelait autrefois l'EPMA ou l'EPM. Il ne s'agit pas ici d'un vain symbole puisqu'il incarne, d'une certaine façon, le changement à plusieurs égards. Depuis 1971, les directeurs successifs, tous enseignants de culture générale à Martigny, provenaient de la région. Cette tradition prend fin en septembre 2007, avec la nomination d'un maître professionnel du CFP de Sion, ingénieur en mécanique de formation, originaire de Venthône. Dans la foulée, Bernard Métrailler, enseignant de culture générale depuis 1999, devient chef de la nouvelle section de culture générale. L'École professionnelle de Martigny est ainsi dotée d'une section supplémentaire, renforcée plus tard par l'arrivée des enseignants et enseignantes de Sport Prévention Santé. La section, menée depuis 2019 par Céline Coquoz, représente ainsi presque la moitié des périodes de cours des apprentis et apprenties.

En 2008, les apprenties couturières ont leur école à Sierre et quittent Martigny, alors que Your Challenge, le Salon des Métiers valaisan, s'installe au CERM. La même année, la loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle, votée en 2002, est adoptée par le

Grand Conseil du canton du Valais : une formation à la pédagogie professionnelle est désormais exigée pour tous les enseignants et enseignantes¹⁰².

C'est en 2011 que l'EPM se dote d'un nouveau bâtiment sis à la rue du Simplon. Composée d'une double salle de sport et de cinq salles de classe, la nouvelle infrastructure répond ainsi à la hausse des effectifs. La commune de Martigny, à l'instar des autres constructions, a mis à disposition du projet une parcelle de 3845 m² et pris à sa charge 10 % des coûts. L'École professionnelle se mettait ainsi en conformité avec une loi votée en 2002, issue d'une ordonnance fédérale datant de 1976. Elle dispense dès lors deux périodes de sport une semaine sur deux¹⁰³. En août de la même année, la remise des CFC s'organise pour la première fois, de façon groupée, au CERM de Martigny pour l'ensemble des apprentis et apprenties du Valais romand ayant suivi leur formation à l'École professionnelle de Martigny, au Centre de formation professionnelle de Sion, à Monthey ou encore à l'École professionnelle Service Communautaire de Châteauneuf¹⁰⁴.

Deux ans plus tard, la fusion avec Châteauneuf est officialisée : l'EPMA devient l'EPASC. Ce mariage, ressenti comme forcé au vu de l'éloignement géographique des établissements, avait pour but de regrouper sous la même entité un effectif d'environ 2000 âmes à l'instar des écoles professionnelles de Sion¹⁰⁵.

¹⁰² Constantin, *op. cit.*, p. 83-87.

¹⁰³ *Le Nouvelliste*, n° 257, 6.11.2008, p. 25. Voir, à ce sujet, le chapitre « L'intégration du sport à l'École professionnelle de Martigny ».

¹⁰⁴ Voir, à ce sujet, le chapitre « Une fable contemporaine : la fusion avec l'école professionnelle de Châteauneuf ».

¹⁰⁵ Constantin, *op. cit.*, p. 87.

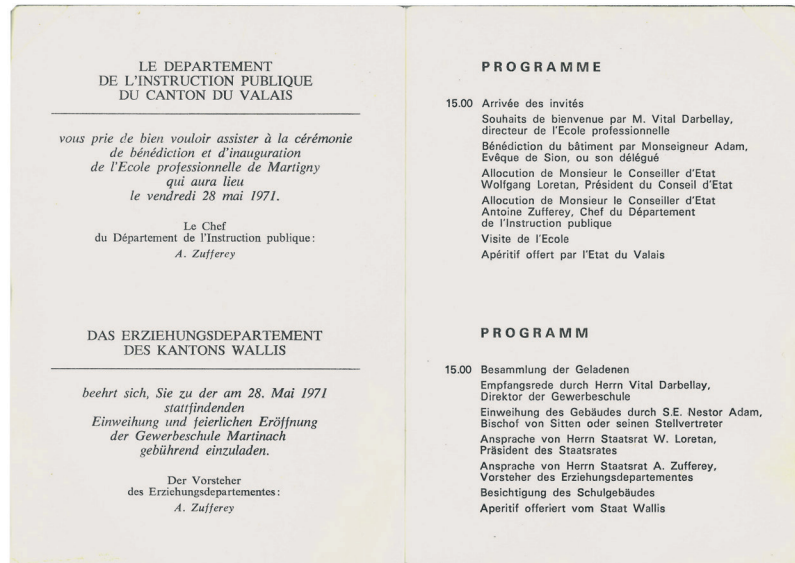
Presque dix ans plus tard, cette fusion a montré un certain nombre de bénéfices logistiques et techniques, sans pour autant renier les natures hétérogènes des deux entités, façonnées par les univers professionnels qui les incarnent.

L'année 2020 a été marquée par un événement extraordinaire pour la société en général, et aussi pour l'école, qui s'est vidée de son cœur battant. Le confinement imposé lors de la pandémie a bouleversé les habitudes des enseignantes et enseignants qui, éloignés de leurs élèves et de leurs collègues, ont dû faire preuve d'imagination et de ténacité pour continuer de donner l'illusion du quotidien et le goût de l'effort à distance. Une leçon pour tous et toutes. Désormais plus conscients de

leurs limites, mais aussi de leur capacité à lâcher prise, ils ont appris à faire avec les moyens du bord quand gisaient sur des plateformes des concepts et des supports pédagogiques vidés de leur substance humaine.

Mais n'est-ce pas finalement ce que l'école sait faire de mieux? S'adapter sans cesse aux nouvelles modalités sociétales, mais aussi aux dispositions d'humeur, aux caractères et aux parcours individuels. Entre le rétroprojecteur, l'écran tactile et les évolutions à venir, il restera une constante: un écrin de pierre, jadis nommé Le Glarier, témoin privilégié d'une société en mouvement perpétuel et gardien d'une jeunesse qui ne le laissera pas vieillir.

*Invitation à l'inauguration
de l'École professionnelle
de Martigny.
28 mai 1971.
Collection privée
Raymond Coquoz ↓*





Interviews des directeurs



↑ Les quatre directeurs de l'EPASC réunis en novembre 2014 pour le départ de Roger Rossier (archives de l'EPASC)

J'ai été directeur de l'école professionnelle de 1970 à 1979. En 1970, quand on construit la nouvelle école, la motivation politique, c'est que le nombre d'apprentis augmentait assez considérablement. Le Centre professionnel de Sion avait été en service à partir de 1962 et on avait constaté que le nombre d'apprentis augmentait chaque année. Alors, le Département de l'Instruction publique avait prévu, pour occuper ces apprentis, d'avoir une école à Martigny et une école à Monthey. Et puis, dans les années 65-66, le nombre d'apprentis n'augmente plus comme prévu. Ça aurait été inutile de faire deux écoles professionnelles, si bien qu'on a décidé de supprimer l'école professionnelle à Monthey. Et c'est à ce moment-là qu'on m'a nommé pour que je puisse suivre toute la construction de l'école.

L'école a été ouverte le 7 septembre 1970 et l'inauguration a eu lieu vers la fin du mois de mai 1971. Il y avait les Conseillers d'État, le chef du Département, Antoine Zufferey, le président de la commune, Édouard Morand.

[Parmi les 800 apprentis], on reprenait [ceux] qui étaient à l'école primaire de Martigny, dans les sous-sols. C'étaient les professions du bois: les menuisiers, les ébénistes, les charpentiers, les scieurs. On reprenait également toutes les professions qui étaient à Monthey, spécialement les professions de la métallurgie: les serruriers, les serruriers-constructeurs. Les laborantins,

les apprentis de la Ciba, des autres maisons d'Évionnaz par exemple, de l'État du Valais... Ils étaient tous rattachés à l'École professionnelle de Martigny, mais les cours des apprentis de laboratoire se donnaient quand même à Monthey.

J'ai pu suivre les grandes étapes de la construction: les classes qu'on allait faire, la salle de réunion générale, la salle des professeurs, les salles pour le matériel. J'ai pu voir avec l'architecte et organiser avec lui toutes ces choses-là. Et puis ça s'est bien passé: la mise au concours n'a pas fait de problèmes. On a pu attribuer les travaux de manière très raisonnable. Il n'y a pas trop eu de concurrence. C'était relativement facile. Un des constructeurs [Francis Carron] est devenu le concierge de l'école.

Quand on a commencé, je n'avais pas l'habitude de la direction. J'étais prof jusqu'à ce moment-là, je n'étais pas directeur au Collège Sainte-Marie. Alors les premiers temps, je n'ai pas été très regardant sur la manière dont on encaissait les entrées avec les apprentis pour le matériel qu'ils recevaient dans le courant de l'année, si bien que les responsables de l'État m'ont fait remarquer qu'il y avait des améliorations à apporter.

Après, il y a eu un petit problème avec mon supérieur général parce qu'en 1975, j'ai été candidat au Conseil national. À ce moment-là, les conseillers nationaux ne disaient pas au début de l'été s'ils restaient



Vital Darbellay
Directeur
de 1970 à 1979

Interview recueillie
par Jean-Baptiste
Moulin et Gérard
Clivaz, retranscrite
par Julien Marchetti

© photo: collection privée

”

Il n'est pas question d'être directeur de l'école professionnelle et d'être en même temps conseiller national.

ou ne restaient pas. Tissières, qui était conseiller national de Martigny, a attendu le mois de septembre pour donner sa démission. Je savais déjà qu'il ne serait plus candidat, si bien que ma candidature se préparait. Un jour, je reçois une lettre du Département de l'Instruction publique, une lettre recommandée. J'ai reçu après un téléphone de Monsieur le Chef de Département, Antoine Zufferey, qui me disait : « Nous apprenons

de divers côtés que vous seriez éventuellement candidat au Conseil national et ça nous étonne beaucoup que vous n'ayez pas pris la peine de nous demander l'autorisation. » Moi je ne demandais pas l'autorisation car je savais qu'ils ne l'accorderaient pas. Il m'a manqué à ce moment-là 220 voix pour être élu.

Alors après il m'a bien dit : « Il n'est pas question d'être directeur de l'école professionnelle et d'être en même temps conseiller national. » [Lors de mon élection en 1979], si j'avais été célibataire, j'aurais dit : « Je reste directeur de l'école professionnelle et j'attends qu'on me mette à la porte. » Mais comme

j'étais père de trois enfants, je ne pouvais pas soumettre ma famille à ce problème-là. Alors j'ai accepté d'être directeur de la caisse de pension. Cette nomination a eu lieu au moment où je n'avais pas encore donné ma démission de l'école professionnelle (elle a eu lieu au mois de mai). J'avais une réunion le 19 mai au soir parce que c'était mes 50 ans avec les membres de l'école professionnelle pour leur annoncer

que je ne serai pas à leur disposition à l'automne.

Le matin, le *Nouvelliste* avait intitulé : « Darbellay élimine un obstacle ».

L'obstacle que j'ai éliminé, c'est la direction de l'école professionnelle. Je dois dire que je regrettais de quitter l'école professionnelle mais comme j'étais très sollicité pour être

candidat au Conseil national et que ça m'intéressait fortement et que j'étais très sollicité pour la direction de la Caisse de pension du personnel enseignant, j'ai accepté.

Ma profession, ça a été quatre fois dix ans, à une année près. J'ai été onze ans chef de la CPN, c'est le cours préparatoire à l'École normale. Après je suis allé à l'université et puis j'ai continué au Collège Sainte-Marie comme professeur de maths et de sciences. Et puis après j'ai été directeur de l'école professionnelle et ensuite j'ai été directeur de la caisse de pension. J'ai bien aimé toutes ces professions, mais je crois que celle que j'ai préférée,

c'est quand même la direction de l'école professionnelle parce qu'on est en contact avec des gens qui ne sont plus seulement des étudiants, mais qui sont des étudiants qui ont déjà un pied dans la pratique. Si bien que nous devons les considérer non pas comme des étudiants, mais comme des travailleurs.

Je disais aux maîtres : « Il faut bien penser qu'ils sont étudiants un jour par semaine. Le reste du temps, ils sont dans une entreprise. Par conséquent, on doit donner la priorité à leur statut d'apprenti et non pas la priorité à leur statut d'étudiant ici. Ce que je souhaite, c'est que personne n'échoue à un examen à cause des branches générales. Notre souci c'est de leur donner les meilleures connaissances en éducation civique, en arithmétique, en français, en connaissances commerciales. Mais si quelqu'un est bien capable de faire sa peinture, de poser les papiers peints, de devenir peintre, il ne faut pas qu'il soit empêché de devenir peintre parce qu'il est faible en branches générales. On doit leur apporter le plus qu'on peut, mais quand même toujours mettre l'accent sur la profession. »

Je n'ai jamais eu de conflits, ni avec mes professeurs, ni avec les élèves. Ça s'est toujours passé dans de bonnes conditions. Bien entendu, il y a des apprentis qui viennent au bureau du directeur : ils viennent se plaindre d'un mauvais traitement qu'ils ont subi de la part de leur professeur, d'une injustice.

[Si j'avais un message à faire passer à nos jeunes], je leur dirais à peu près ce que je leur disais à ce moment-là : « Votre formation c'est quelque chose de très important pour vous. Mettez tout votre courage pour bien apprendre votre métier parce que c'est important de posséder le métier que l'on pratique. » Ce qui est triste, c'est de voir des gens qui s'en vont au travail le matin et qui doivent dire : « Mince ! Un nouveau jour à travailler. » Et c'était tellement agréable de voir des gens qui puissent partir au travail en disant : « Chic ! Un nouveau jour où je vais pouvoir me réaliser. » Et pour pouvoir avoir cette impression-là, il faut bien connaître son métier. D'abord faire un bon apprentissage et ensuite continuer à se perfectionner car quand on a obtenu le certificat de fin d'apprentissage, ça ne veut pas dire qu'on possède vraiment le métier. On doit encore se former à ce métier-là.

Une autre chose que je trouve très importante, c'est le respect. On a toujours parlé du respect que les jeunes doivent à leurs supérieurs, aux plus âgées, et moi je pense que le respect ne peut être réel que s'il est dans les deux sens. Ça veut dire que les jeunes doivent respecter les personnes âgées, respecter leurs supérieurs. Mais leurs supérieurs, leurs professeurs, leur directeur doivent aussi respecter les jeunes. Et je pense que si on montrait, en tant que chef, l'exemple du respect qu'on leur donne, ils auraient aussi plus de facilité à exercer, eux, le respect.



Jean-Pierre Coppex
Directeur
de 1979 à 2001

Interview recueillie
 par Jean-Baptiste
 Moulin et Gérard
 Clivaz, retranscrite
 par Xavier Pitteloud

© photo: collection privée

[En 1991, le Conseil d'État décide l'agrandissement de l'École professionnelle de Martigny.]
 L'effectif des apprentis gonflait ; les ateliers-école de Sion devenaient trop petits pour tous les menuisiers, ébénistes et charpentiers qu'on avait. Alors il a été décidé de construire les ateliers-école du bois à Martigny pour le Bas-Valais et à Brigue pour le Haut-Valais.

Mais comme on amenait les apprentis du bois à Martigny, on a aussi reçu d'autres professions : les peintres en bâtiment, par exemple, les tôliers en carrosserie. Les peintres en automobile, eux, venaient à l'école professionnelle pour les cours théoriques. Par contre, les menuisiers avaient leurs cours théoriques à Martigny et leurs cours pratiques également. Il y avait beaucoup d'apprentis, on a eu jusqu'à 1200 apprentis à Martigny, et on recevait chaque année environ 260 à 300 apprentis des différentes professions.

On a compté jusqu'à 20 professions différentes. Maintenant, je pense qu'avec le nombre de professions qui se sont séparées, qui se sont spécialisées, il doit y en avoir certainement plus.

La transition s'est faite très rapidement, très simplement parce que nous étions cinq maîtres de branches générales qui enseignaient. Et lorsque ces maîtres techniques [des professions du bois] sont venus, ils se sont très vite incorporés au

groupe et ils ont été tout de suite acceptés. Il n'y a pas eu de divergences ou de clans, je dirais.

Mon meilleur souvenir, c'est le contact. Je pouvais rencontrer tous les profs, et puis on pouvait discuter des problèmes qu'ils avaient, qu'on réglait très rapidement. Je dois dire que le contact était, disons, très étroit.

J'ai vécu le début de l'informatique avec les ateliers-école, parce que quand les ateliers-école sont venus à Martigny, c'était le début de l'informatique. Mais pour introduire l'informatique à l'école, il fallait avoir des profs qui soient formés. Alors on a reçu des instructions pour aller suivre des cours. On s'inscrivait, parce qu'à l'époque, on faisait des cours d'une semaine. On a été à Genève pour le français, on a été à Lausanne pour les connaissances commerciales et puis pour l'informatique, on nous avait invités à aller à Sainte-Croix suivre un cours. Alors là-haut, la surprise, c'était qu'on avait deux appareils informatiques, deux appareils. Et puis on était 22. Alors, pratiquement, on ne pouvait pas approcher ces appareils et j'ai fait une réflexion un jour à un prof. Je lui ai dit : « Écoutez... lorsque vous achetez une voiture, vous avez le permis, vous savez la piloter, mais vous n'êtes pas capable de réparer la batterie. Peut-être, vous savez changer une batterie, mais autrement, tout ce qui est électrique, vous n'allez rien faire ? Donc, nous, ce qu'on aime-

rait dans le cadre de l'informatique, c'est savoir piloter l'appareil, parce que les programmes sont tout faits. » Mais eux, ils nous faisaient faire des programmes avec des boucles et des reboucles, etc. Et on y pigeait rien du tout. C'était du chinois pour nous.

On n'a pas pu équiper toute l'école d'une seule traite, on a d'abord équipé une classe et puis après deux classes, etc. J'ai trouvé que l'attitude des [enseignants] était assez positive, mais il fallait, disons, s'acclimater. Ça veut dire qu'il fallait commencer à apprendre pour pouvoir ensuite transmettre.

Je suis devenu jardinier des hommes et je crois que ça m'a très bien réussi.

Les plus anciens, ils mettaient les pieds contre le mur d'entrée en disant : « Non, je n'y comprends rien. Je ne rentre pas dans ce jeu. » Mais les jeunes ont tout de suite adopté la technique. Puis maintenant, comme les gens, les jeunes naissent avec l'iPad, leurs téléphones portables et puis l'informatique... D'ailleurs, mon petit-fils, qui a 14 ans, quand j'ai une panne avec mon ordinateur, je lui dis : « Tu pourrais passer chez moi ? J'ai un petit problème. » Et lui, il le règle en 30 secondes. Voilà.

[Avant sans informatique], eh bien, pour faire le programme à la rentrée scolaire, il fallait à peu près deux à trois jours. Maintenant, je pense qu'en une demi-journée, le nouveau directeur, d'après les programmes qu'il a, peut mettre en place un programme de 60 maîtres en quelques heures. Je pense à l'époque qu'il fallait une nuit, deux jours... et puis encore, ça ne marchait pas toujours. Uniquement pour faire le programme au début de l'année.

Mais le problème au début de l'année était qu'on ne connaissait pas les effectifs. Actuellement, on connaît

les effectifs à deux ou trois ou quatre près. Nous, on nous annonçait huit tôleiers en carrosserie et puis il en débarquait dix-sept. Dix-sept, c'est une classe. Huit, c'est pas une classe : à huit, il fallait les regrouper avec une autre [classe] pour les branches générales.

Il fallait jongler avec cela. Et puis une autre profession où il n'y avait que six apprentis, c'est un vrai casse-tête chinois. Mais disons que quand tout roulait, tout était normal. C'est clair que maintenant, ça doit être beaucoup plus facile. Mais il y a beaucoup plus d'exigences, je pense, maintenant par rapport au programme, par rapport à la gymnastique qu'on a introduite. Honnêtement, je ne me verrais pas directeur aujourd'hui. Je suis très bien à la retraite (rires).

Pour conclure, en 1956, quand je suis entré à l'École de culture générale, je ne pensais pas que je deviendrais un jour enseignant. D'abord, je voulais me faire curé. Et puis, comme on n'avait pas les moyens financiers, j'aurais été arboriculteur ou jardinier. Et puis, tout compte fait, je suis devenu jardinier des hommes et je crois que ça m'a très bien réussi.

Aux jeunes qui se forment à l'école professionnelle, je leur dirais simplement ceci. C'est que dans la vie, il faut se préparer à affronter les difficultés. Il faut respecter les autres, mais il faut surtout avoir de l'enthousiasme pour ce qu'on fait. Et puis être prêt à faire des sacrifices. Et je crois que si on se donne la peine, si on se donne les moyens, on est capable de faire de belles choses.



Jérôme Borgeat
Directeur
de 2001 à 2007

Interview recueillie
 par Jean-Baptiste
 Moulin et Gérard
 Clivaz, retranscrite
 par Raymond
 Dorsaz

© Nouvelliste 2015

Après une formation à l'École normale à Sion et quelques années d'enseignement en école primaire, Jérôme Borgeat devient enseignant professionnel en 1977 sous la direction de M. Vital Darbellay, à Martigny et de 1981 à 1984 fait l'institut (IFFP). Cette période s'est avérée très chargée, avec la présidence de sa commune et quatre enfants : « J'allais à la commune à 5 heures le matin, je prenais le direct à 6 h 30 pour Lausanne. » Il poursuit l'enseignement à Martigny, d'abord avec Vital Darbellay, jusqu'en 1979, puis avec Jean-Pierre Coppex.

En 2001, encouragé par ses collègues, M. Borgeat accède à la charge de directeur de l'école professionnelle. « J'avais déjà 56 ans, alors mon passage a été bref, puisqu'il a duré six ans, jusqu'en 2007. C'est peut-être la période que j'ai le mieux aimée dans ma carrière professionnelle. »

Il raconte : « Vital avait vécu la construction de l'immeuble ; Jean-

Pierre a vécu l'agrandissement, la construction des ateliers, qui n'étaient pas une petite affaire. C'est clair que je n'ai pas eu ce genre de réalisations à faire. Je me suis plus concentré sur des aménagements intérieurs : transformation ou adaptation de la salle de conférence, de la bibliothèque et de l'aula.

On était en plein dans la période de l'informatique. Cela avait déjà commencé avec Jean-Pierre. On a dû installer trois salles d'informatique. On a changé tout le matériel de l'époque et en particulier dans les salles de classe. Cela a été un peu épique. Au début, c'était un réseau wifi mais cela ne fonctionnait pas : on a dû faire un réseau câblé. Un travail très important pour avoir un beamer et l'ordinateur dans chaque salle de classe.

Au niveau de l'organisation des classes, nous avons intégré les CASPO de Sion : on a dédoublé les classes. Et puis on a accueilli les classes d'inté-

”

On se rend compte que les difficultés ne sont pas nécessairement dans les grands projets.

gration gérées par Christophe Guex. C'était une expérience formidable. Si je me souviens bien, c'est arrivé avec les écoles primaires de Martigny - Jean-Pierre Cretton était encore directeur sauf erreur. Des discussions ont eu lieu : Christophe Guex m'a expliqué qu'il y avait des classes d'intégration à l'école primaire et qu'il en faudrait pour des jeunes un peu plus âgés. Il m'a proposé d'en ouvrir à l'école professionnelle ; personnellement, j'ai été tout de suite enthousiaste. Je me rappelle la première

équipe ; elle était formidable. Ils se sont tout de suite intégrés avec les apprentis et il n'y a pas eu de difficultés. Cela a été une riche expérience. Tant mieux si elle continue.

Je dois dire que j'ai beaucoup aimé cette expérience. C'est la même chose avec les CASPO : c'était aussi une bonne expérience. Mais là, c'était parfois un petit peu plus difficile. Il y en avait quelques-uns qui ne jouaient pas le jeu. Il y a eu parfois aussi des conflits, il y a eu des bagarres dans les couloirs avec des apprentis.

Et puis, entre autres éléments, le système qualité. Raymond Maret était

chef qualité ; il a ensuite été remplacé par Bernard Métrailler. On a obtenu le certificat ISO 9001, si je ne me trompe pas, en novembre 2006. Cela a aussi été une riche expérience pour l'école. Il a fallu créer le comité, puis les groupes de travail, des groupes qui ont fonctionné. Je pense que pour certains profs, c'était inutile, ça ne servait à rien : on ne faisait que répéter des choses qui existaient déjà. Il fallait mettre sur papier ce qu'on vivait en réalité. C'est un peu ça en résumé. Mais ça ne fait rien : cela a été une bonne chose. On était content d'arriver au bout à fin 2006.

Au départ, il faut reconnaître que pour les enseignants, qui ne sont pas tous dans l'enseignement professionnel, c'était un petit peu difficile à accepter. Après, ça rentre dans les mœurs et puis ils acceptent.

Au niveau informatique, cela s'est passé pas si mal. Mais il fallait aller progressivement et accepter le nouveau concept. C'était une grande nouveauté. Quand on a installé les ordinateurs, il y avait quand même déjà de bonnes connaissances. On n'a par ailleurs pas installé tout tout de suite : d'abord dans les salles d'informatique. Si bien que quand on a installé les beamers dans les salles de classe, cela a été bien apprécié, parce que les enseignants ont vu ça comme une facilité. Et puis un autre événement qui peut paraître absolument ridicule, voire banal aujourd'hui, qu'on a vécu,

c'est la suppression de la fumée. Et ça, ça n'a pas été si facile que ça. Aujourd'hui ça paraît une banalité, c'est tellement entré dans les mœurs. Mais je me souviens que quand M. Imboden, chef de service, avait annoncé qu'on allait supprimer la fumée dans les écoles professionnelles, parmi les profs, beaucoup ont réagi très fortement. C'était étonnant pour une chose aussi mineure. Cela a provoqué une forte réaction, parce que tout d'un coup, vous ne pouviez plus venir à la pause boire le café, il fallait d'abord aller fumer la cigarette dehors et puis après, tu venais boire le café, tu avais juste le temps. Et puis au niveau de la cafétéria, je me rappelle que M^{me} D'Andrès avait réagi très fort. Pour elle, ce n'était pas possible. Si on supprimait la fumée, plus un apprenti ne viendrait à la cafétéria : c'était vraiment la perte totale. Les profs se sont un peu habitués. Aujourd'hui, ça se discute même plus. Avant on pouvait fumer dans la salle des maîtres et puis à la cafétéria. Dans les corridors, c'est possible qu'il y ait un ou deux qui allumaient leur cigarette mais je n'ai jamais vécu la fumée dans les salles de classe. Mais je dis bien qu'un petit changement comme celui-là, il est peut-être plus difficile à faire passer qu'un grand changement comme l'informatique ou bien comme le système qualité. On se rend compte que les difficultés ne sont pas nécessairement dans les grands projets. Mais maintenant je pense que plus personne ne se pose la question : on sait à quoi s'en tenir. Cela a été un peu la même chose dans les établissements

publics. Aussi, au début, ça a été un tollé, cela paraissait impensable de ne pas pouvoir fumer, si tu vas boire un verre dans un bistrot.

La fumée évaporée, je me suis aussi attelé à l'introduction du sport à l'école professionnelle en établissant un rapport sur la faisabilité. On en parlait depuis des années. Serge Imboden poussait en ce sens mais le canton était réticent, parce qu'il fallait construire de nombreuses salles. Et puis, ils se sont rendu compte qu'ils n'avaient plus trop le choix, parce que c'était la perte des subventions : il fallait absolument réaliser quelque chose. On a eu les premières discussions. Notamment avec la Ville de Martigny – c'était Olivier Dumas qui était président –, pour voir s'il y avait des possibilités au niveau des terrains. Personnellement, j'aurais préféré un terrain plus près pour éviter d'avoir à traverser la route. Mais cela n'a pas été possible. Après, il y a eu le lancement du concours et c'est à ce moment-là que Gérard Clivaz a pris le relais. La transmission s'est extrêmement bien passée.

En tout cas, les trente ans que j'ai passés à l'école, de 1977 à 2007, je peux dire que je les ai énormément appréciés. L'ambiance a toujours été très bonne. Pour l'avenir de l'École professionnelle de Martigny, ce qu'elle doit surtout garder, c'est cette unité, cette entente et cette manière de collaborer, et comme structure, que ça ne devienne pas un moment donné trop grand. »

J'ai commencé comme directeur en 2007 après dix ans d'enseignement à Sion au Centre professionnel en tant que responsable du secteur mécanique et de la certification. Auparavant, j'étais ingénieur en mécanique dans la chimie à Monthey à la Ciba. J'ai donné une demi-journée par semaine aux dessinateurs de machines, pendant deux ou trois ans. J'aimais bien enseigner et le responsable de l'enseignement de la mécanique du CFP de Sion partait à la retraite. D'ailleurs, j'aimerais toujours [le faire]; quand j'entre dans une classe, c'est un moment de bonheur. J'aime bien communiquer avec ces jeunes. C'est clair que mon job de directeur ne me permet plus d'être en contact avec eux comme auparavant mais chaque fois qu'une occasion se présente je prends un peu de temps pour discuter avec nos apprentis.

À l'époque, comme directeur, j'enseignais encore trois périodes par semaine : j'ai commencé à enseigner aux constructeurs d'appareils industriels; c'était le métier qui était le plus proche de ma formation professionnelle. Mais il y avait un secteur que je ne connaissais pas bien, c'était les CASPO. Je suis toujours parti du principe que la meilleure formation, c'est celle qu'on fait en immersion, c'est pour ça que j'ai souhaité par la suite prendre mes trois heures d'enseignement dans ces classes. Ça a été une magnifique expérience. De 2008 à 2016, à cet âge où on a une énergie folle – vers la quarantaine –

j'ai assumé la présidence de la commune de Venthône en parallèle de la direction de l'école. Ces huit ans ont été intenses, mais magnifiques, très riches en expériences.

Je suis arrivé dans une école dans laquelle je n'enseignais pas : ça a été un challenge d'avoir une adhésion de l'ensemble du personnel à ma fonction. Il a fallu une période de « régulation » parce qu'il y avait une postulation en interne. C'était Bernard Métrailler, qui est devenu mon adjoint et avec qui on a merveilleusement bien collaboré par la suite. Mais ça donnait une situation particulière parce que j'arrivais comme directeur alors qu'en interne il y avait quelqu'un qui était dédié à cette fonction. Donc j'ai eu une période où je sentais clairement les pro-Gérard Clivaz et ceux qui étaient un peu « distants ». Ça a été quelque chose de particulier. Bien sûr, quand on arrive comme un directeur sans expérience, on apprend aussi. On n'est de loin pas parfait. Maintenant, quatorze ans après, cet aspect-là n'existe plus. Je suis en tout cas très satisfait de l'ambiance qu'il y a dans l'école, de la sérénité et la confiance entre tous les collaborateurs. C'est quelque chose qui prend du temps et qui se cultive au quotidien.

Entre l'univers de 2007 et celui d'aujourd'hui, je dirais que si on doit parler d'un changement, c'est un changement de société; c'est une nouvelle génération de jeunes qui arrive. On va de plus en plus



Gérard Clivaz
Directeur
depuis 2007

Interview recueillie
 et retranscrite par
 Carine Antonio

vers un enseignement individualisé, avec différentes mesures que l'on doit mettre en place dans les classes en intégrant les particularités de chacun. C'est une tendance qui va encore s'accroître ces prochaines années et qui n'existait pratiquement pas en 2007. En 2007, on ne parlait pas du tout de compensation des désavantages, maintenant c'est quelque chose qui est très présent dans les écoles. C'est vraiment ce souci d'amener chaque jeune au maximum de ses compétences, avec ses forces et ses faiblesses.

”

La meilleure formation, c'est celle qu'on fait en immersion.

Dans la manière d'enseigner aussi, il y a les moyens numériques qui arrivent. Ça, c'est une évidence. Ils étaient déjà un peu présents en 2007 ; ils sont omniprésents maintenant. La pandémie nous a fait faire un bond de cinq ans en un an : la digitalisation, c'était une thématique, maintenant c'est une réalité. Je pense que les gens, au-delà de l'école, ont pris conscience qu'on n'a plus des lieux pour travailler, mais des moyens pour travailler. C'est un gros changement qui est intervenu depuis une année et demie et qui va rester aussi dans

les écoles. Je dirais que ce à quoi il faut être attentif, c'est le fait de toujours créer des espaces de travail collectif, parce que l'individualisation dans notre société devient de plus en plus présente. Chaque individu devient un peu unique avec ses particularités et le travail collectif, les rencontres informelles, c'est important pour les échanges. Je pense que l'humain a besoin de ça. Le télétravail a quelques vertus, mais il a aussi ses limites : l'humain a besoin de travailler avec des gens autour de lui. Je suis très preneur de créer des moments informels, des moments conviviaux. J'aime bien qu'il y ait toujours un apéro après une séance. C'est là souvent qu'il y a de bonnes idées qui émergent et qui peuvent ensuite aboutir sur un projet.

Les apprentis, en 2021, ont toujours le même âge qu'en 2007, tandis que le directeur a quatorze ans de plus (rires). Les jeunes changent, mais nous, on reste les mêmes dans l'école. Je pense qu'on doit toujours être attentifs à ne pas avoir des directives qui font que le jeune est complètement perdu dans une culture d'école qui n'aurait pas évolué. On doit aussi penser à aller vers eux pour qu'on donne du sens à cette formation.

L'École professionnelle de Martigny a été la première à introduire le sport et la prévention santé.

Au-delà de la construction du bâtiment qui était une belle aventure, il a fallu tout d'abord penser à ce qu'on allait donner comme branche en lien avec le sport. Les forestiers-bûcherons, au niveau de l'Association romande, donnaient des formations aux responsables d'équipes en forêt pour faire, avant de commencer de travailler, des exercices de musculation et d'échauffement. C'est ce qui nous a donné l'idée d'orienter le sport vers de la prévention santé en lien avec des domaines de profession.

Lors de l'introduction du sport, on a eu une certaine opposition des représentants du monde du travail parce qu'ils ne voyaient pas du tout la nécessité d'introduire du sport, alors que c'est une obligation légale. Pour la culture générale, je dois aussi de temps en temps faire face à cette remarque : « De toute façon ça sert à rien, ce n'est pas ça qui va faire d'eux de grands professionnels. » On doit réexpliquer que la personne quand elle doit rédiger un rapport ou écrire un email à un client, c'est mieux qu'elle ne fasse pas de fautes d'orthographe. Et puis, finalement quelqu'un qui a une bonne culture générale est aussi un bon employé dans l'entreprise. La même chose en connaissances professionnelles : il y a toujours de ceux qui disent : « Pourquoi ils doivent apprendre cette théorie ? On n'en a pas besoin en pratique. » Mais ça fait partie de notre job aussi de garder la ligne de l'ordonnance et du plan de formation.

Le fait de reprendre Châteauneuf avec les métiers de la santé, du social, de l'intendance, ça a été une grande découverte ; c'est un monde tout différent de l'artisanat. Le défi, c'était de trouver des dénominateurs communs pour avoir une certaine unité en termes d'école professionnelle, tout en gardant ces différences. Je n'allais pas essayer de vouloir tout uniformiser parce que je me serais confronté à beaucoup de résistances et certainement que qualitativement, ça n'aurait pas été bon. C'est deux mondes : il faut garder ces colorations professionnelles. C'est à moi de veiller à cela et de m'adapter à ces différences sans vouloir à tout prix les gommer pour donner une unité qui aurait peut-être beaucoup moins de caractère.

Je pars toujours du principe que dans une organisation, que ce soit une entreprise ou une école, le poste hiérarchique de directeur, ce n'est pas un poste qui a une situation, mais c'est surtout un poste qui a une mission et une fonction. Et pour le reste, eh bien, il faut surtout être avec son personnel. J'aime bien prendre du temps pour ces moments-là. Sans entrer dans les détails, c'est clair que je suis venu une fois à pied au travail après la Foire du Valais, en ayant passé la nuit complète avec des collègues, des enseignants. À 7 h 15, j'étais à la salle des maîtres et c'est là que j'ai dit : « Ce n'est pas mal des fois de venir à pied au travail ! »

ECOLE ARTISANAT
PROFESSIONNELLE MARTIGNY

- Accueil
- Adm.
- Formation
- Partenaires
- Salles
- Adm.



Un témoin architectural d'un Valais nouveau

— PAR NOÉMIE CARRAUX

L'École professionnelle de Martigny, réalisée entre 1969 et 1970, s'inscrit dans la période faste des constructions scolaires en Valais. En effet, la mise en place du cycle d'orientation, au début des années 1970, a entraîné une très large campagne d'édification d'écoles initiée par le Conseiller d'État responsable de l'éducation, Antoine Zufferey. Durant ces années, c'est tout le système scolaire valaisan qui est repensé et remanié. Or, ici comme dans bien d'autres domaines, l'architecture se fait le reflet de ce monde en changement.

Contexte architectural et particularités valaisannes

Longtemps maintenue dans une tendance néo-vernaculaire, l'architecture valaisanne connaît un tournant à partir de la fin des années 1950. Ces années sont celles qui voient les premiers architectes valaisans diplômés de l'EPUL (actuelle EPFL) revenir dans leur canton d'origine, un bagage d'architecture moderne sous le bras. Ce premier moment est marqué par un combat acharné entre la créativité

de ces jeunes bâtisseurs, représentants d'une nouvelle manière de construire, et la commission des constructions, présidée par Maurice Zermatten, fervent adepte d'un style prétendument régionaliste. Toutefois, si ce dernier a réussi à maintenir le Valais loin de la modernité durant près de 20 ans, il ne peut contrer la fougue d'une jeunesse qui défend bec et ongles son point de vue sur l'architecture. Les valeurs qu'elle porte sont celles de l'architecture internationale : une réflexion autour de la fonction qui détermine la forme et une dévotion pour les matériaux bruts.

Plus spécifiquement, dans le cadre de l'architecture scolaire, ce sont les théories d'Alfred Roth qui prédominent. Cet architecte bernois, qui a publié en 1951


La Nouvelle École, a présenté une nouvelle façon de penser les constructions scolaires, moins monumentales et plus proches des besoins de l'enfant. Deux idées essentielles sont largement reprises par les architectes : le lien vers l'extérieur et le découpage du plan qui doit évoquer la structure d'une maison.

Quant au style, deux mouvements se disputent la vedette : l'architecture dite corbuséenne, avec ses aplats de béton, ses toitures plates et ses fenêtres bandeaux, et l'architecture miessienne qui fait la part belle au métal et au verre. En Suisse, les constructions scolaires ont d'abord été marquées par le style du Corbusier. Si nous nous bornons aux centres professionnels de la deuxième moitié du XX^e siècle, on peut estimer que c'est l'école des arts et des métiers de Berne, réalisée par Hans Brechbühler, disciple du Corbusier et futur professeur de l'EPUL, qui a donné le ton. Son esthétique a été reprise pour l'école de Lausanne (1950) puis pour celle de Sion (1959-1964). À partir des années 1960, le pays se tourne vers une tendance clairement plus inspirée par Mies van der Rohe et ses façades en métal et en verre. Les solutions apportées par cette architecture offrent de nombreux avantages, dont un aspect économique, non négligeable en période de récession. Par ailleurs, cette conjoncture va mener à la mise en place d'un système d'écoles préfabriquées appelé système CROCS (Centre de Rationalisation et d'Organisation des Constructions Scolaires).

Toutefois, il semble que le Valais fasse figure d'exception à cette tendance. En effet, alors que le reste du pays abandonne les constructions en béton apparent à partir des années 1960, le canton, quant à lui, réalise la quasi-totalité de ses bâtiments publics avec ce matériau.

Raymond Coquoz et le centre professionnel de Martigny

Raymond Coquoz, architecte de l'École professionnelle de Martigny, fait partie de ces jeunes architectes porteurs des valeurs de l'architecture moderne. En 1957, il est le premier Valaisan à être diplômé de l'EPUL. Après un premier stage dans les bureaux de l'architecte genevois Ellenberger, il travaille à La Chaux-de-Fonds durant quelques années avant de revenir en Valais en 1963. Un des premiers projets qu'il réalise après son retour dans son canton d'origine est le collège Regina Pacis, actuelle HEP, à Saint-Maurice. Dans cette même ville, il construit l'agrandissement de la clinique Sainte-Amé (1975-1980) et l'école primaire (1974), qui n'est pas sans rappeler le bâtiment qui nous intéresse ici. Ses travaux s'inscrivent dans la tendance de cette époque à construire essentiellement en béton apparent.



Au-delà d'une appartenance à un courant architectural, Raymond Coquoz y voit également une nécessité locale marquée par le souvenir, encore vif aujourd'hui, du tremblement de terre de 1946.

L'histoire de la construction du centre professionnel de Martigny illustre parfaitement le rejet des architectes valaisans des solutions préfabriquées qui s'imposent alors dans le reste du pays. En effet, à la fin des années 1960, Raymond Coquoz est contacté par l'architecte cantonal, Charles Zimmermann, qui lui demande de construire ce bâtiment. Celui-ci lui impose de réaliser l'école avec un système CROCS. Raymond Coquoz accepte le mandat, mais refuse de construire un bâtiment préfabriqué. Il revoit entièrement le projet tout en sachant qu'il ne sera pas payé pour ce travail. Il réussit le tour de force de présenter un nouveau projet dont le style et la structure sont le reflet d'une époque et le fruit d'une véritable réflexion architecturale. De plus, le nouveau plan a l'avantage de faire économiser 30000 francs au canton, ce qui représente une fortune pour l'époque. Face à ces constats, la nouvelle idée est acceptée et le projet préfabriqué est abandonné.

Le plan de l'école est conçu par l'articulation de trois blocs « classes », chacun doté de trois pièces (salle de dessin, salle de théorie et salle pour le matériel), autour d'un couloir central. Cette typologie reprend l'idée de l'unité de classe de Roth. L'aspect sinueux des couloirs qui mènent à chaque salle évoque l'image d'une rue qui donne accès à des maisons individuelles.

→
Sculpture de
Joseph Lachat

→
Plan de l'école:
articulation de trois blocs
« classes », 2^e étage.
AEV, 4250-1987/63, 19

→
Bâtiment 1991,
architectes
Raymond Coquoz
et Alain Girardet,
exécution
Raymond Métral

La lecture de ces blocs en façades, par leur position décalée les uns par rapport aux autres, permet de briser la monumentalité d'un édifice monolithique. De plus, ce décalage offre la possibilité de créer un éclairage bilatéral, si cher aux théories de *La Nouvelle École*. Enfin, le préau couvert, aménagé au sud du bâtiment (aujourd'hui transformé en salle de classe), apporte une liaison vers l'extérieur d'une très grande qualité.

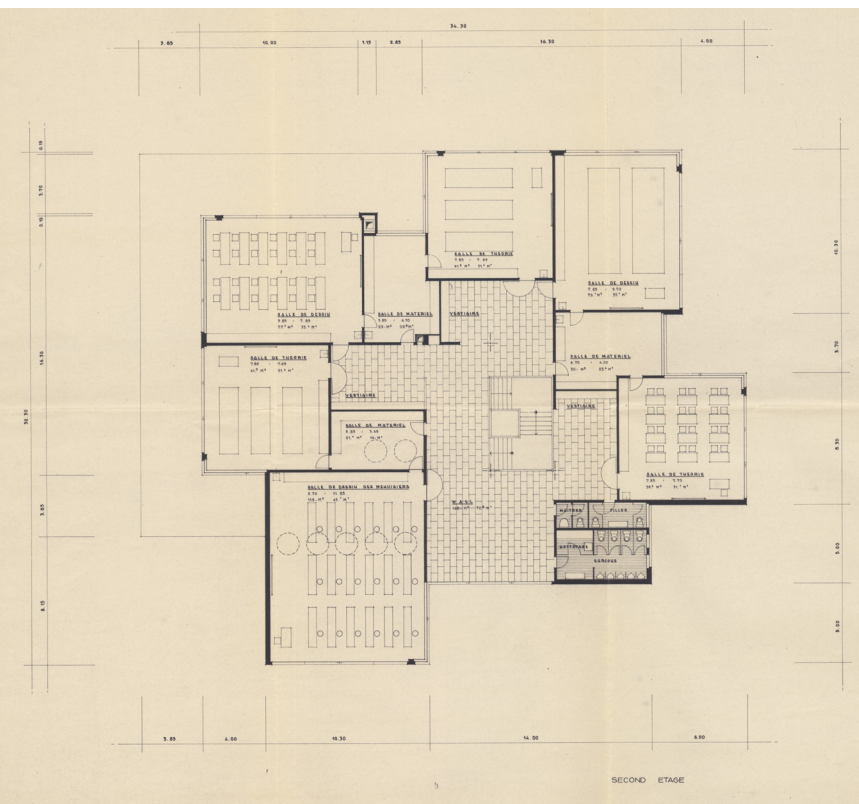
Quant à la matérialité de l'œuvre, elle est représentative du travail de Raymond Coquoz et illustre son goût pour le béton apparent. Si le plan présente un grand nombre de découpes, les façades sont traitées dans un style très corbuséen, où seules de grandes fenêtres bandeaux viennent interrompre les aplats de béton. Par ailleurs, la position en retrait du rez-de-chaussée permet de donner de la légèreté à ce bloc de béton qui semble flotter au-dessus du sol. Enfin, la sculpture, au niveau de l'entrée, créée par Joseph Lachat, formée de polygones en béton, confère un nouveau rythme à l'ensemble et nous rappelle toutes les possibilités de ce matériau.

Initialement, cette école a été conçue pour être modulable avec des possibilités d'agrandissements futurs. Raymond Coquoz avait envisagé l'éventualité d'ajouter un

étage et de construire les ateliers et la salle de gymnastique dans les environs immédiats. Si on peut déplorer que cette réflexion globale semble avoir été oubliée au profit d'un étalement dans la ville, cela aura au moins permis de garder ce bâtiment comme témoin pratiquement intact de son époque.

La légitimité du béton

La singularité valaisanne de l'attachement au béton vient de plusieurs raisons. Si nous avons évoqué précédemment les courants architecturaux et le traumatisme du tremblement de terre, il y a également un rapport à la construction des barrages qu'il est nécessaire de signaler. Ces réalisations en fond de vallée ont permis des changements de paradigmes économiques et sociaux fondamentaux pour la société valaisanne de la deuxième moitié du XX^e siècle. Maurice Chappaz disait, en parlant de la Grande Dixence, qu'elle était la pierre angulaire du nouveau pays. Ce nouveau pays transformé par le travail des ouvriers. En ce sens, il y a une certaine légitimité à construire une école professionnelle, au cœur d'une période de changements, dans ce matériau si emblématique.





Deux époques, une même passion

— PAR ALEXANDRE CIPOLLA ET XAVIER PITTELOUD

Léa Coutaz et André Chambovey se sont formés dans les métiers du bois à 50 ans d'intervalle. Les métiers ont bien changé ; les conditions également. Parmi celles-ci, le salaire : aujourd'hui, 3 francs 50 de l'heure, hier, 50 centimes par jour. Deux mondes et deux jeunesses.

Pour André Chambovey¹⁰⁶, l'enfance aura été la première étape de sa formation professionnelle : auprès de son grand-père paternel. Celui-ci est tonnelier de métier et s'avère polyvalent : de la charpente au mobilier de maison, en passant par le matériel de cave ; de la forêt au carnotzet. Le petit André l'assiste et apprend. Ainsi, le choix du métier s'est imposé à lui : « *C'était dans la tête et je n'aurais jamais voulu apprendre autre chose* », explique-t-il. C'est dans l'entreprise Pierre Maret, à Martigny-Bourg, que M. Chambovey se forme. Il fait ensuite un passage à l'usine d'aluminium de Sierre récemment construite avant de retourner chez Pierre Maret. En 1938, il commence à travailler à Verbier pour la construction de chalets, d'abord pour les habitants de la région, puis pour les touristes.

Pour répondre à la vogue des « vieux » chalets, et disposer de suffisamment de bois de menuiserie, André Chambovey, qui a dans l'intervalle ouvert sa propre entreprise, recourt parfois à une technique spéciale : tout raboter ; faire les moulures ; de nuit, tirer les pièces sur une route de terre ; faire tremper les pièces dans une fumassière ; finalement, laisser sécher. André Chambovey ajoute : « *Avec un Monsieur Pitch, un Anglais, j'avais été pris de court, je n'ai pas laissé assez longtemps sécher. Quand il est arrivé, il m'a dit : "Oh les belles pièces, vous les avez trouvées où ?" J'avais soi-disant démonté une grange écurie en haut au Levron... Il disait : "Oh ça sent encore la vache !"* »

C'est aussi ça, les Trente Glorieuses. Léa Coutaz n'a pas vécu cette époque d'essor économique fulgurant du canton. Elle est née en 2002. C'est après différents stages professionnels qu'elle a opté pour une formation d'ébéniste et s'est engagée chez Eskiss, à Martigny. Très motivée, Léa Coutaz a obtenu d'excellents résultats aux derniers SwissSkills.

106 Informations extraites de l'interview de M. Chambovey accordée en 2010 à Jean-Charles Fellay du CREPA.



André Chambovey



Léa Coutaz

Interview réalisée par les apprentis plâtriers-constructeurs à sec (PCS3 20-21)
Sacha Clavel, Samuel Marquis, Rohan Gabbud, Nolann Michaud et Ibrahima Barry
 Interview de Léa Coutaz par la RTS: reportage diffusé le 25.12.2021 sur RTS1 →



Sacha Clavel : Bonjour Léa Coutaz.
Léa Coutaz : Bonjour à vous.

S. C. : Tout d'abord, félicitations pour l'obtention de ton CFC et tes excellents résultats aux SwissSkills.
L. C. : Merci.

S. C. : Peux-tu te présenter brièvement ?
L. C. : Je m'appelle Léa Coutaz ; j'ai 19 ans et j'habite à Saint-Maurice. Je finis l'apprentissage d'ébéniste cette année [juin 2021].

Samuel Marquis : On a pu voir qu'il y a 50 ans les salaires étaient compris entre 50 centimes et 1 francs 50 par jour. Quelle est ta situation financière ?

L. C. : En première année, je gagnais 3 francs 50 de l'heure, en deuxième année, 4 francs de l'heure, en troisième année, 5 francs 50 de l'heure et en quatrième année, 8 francs 50 de l'heure.

S. M. : Pour combien d'heures par jour ?
L. C. : On ne travaille pas le vendredi après-midi alors on compense avec les autres jours de semaine pour avoir le nombre d'heures exact mais c'est 40 heures par semaine.

S. M. : Est-ce que c'est difficile physiquement comme métier ?
L. C. : On a quelques machines robotisées pour nous aider mais on a énormément à porter. C'est fatigant physiquement. Dès que quelque chose est lourd, on se met facilement à deux, voire à six s'il faut, pour porter quelque chose de lourd.

Rohan Gabbud : Autour de nous, dans la partie « accueil », il y a beaucoup de réalisations. As-tu effectué des travaux pour l'atelier ?
L. C. : Oui, j'ai fait l'escalier principal en bois.

R. G. : Travailles-tu plutôt à l'atelier ou sur le chantier ?
L. C. : Jusqu'à présent, j'ai fait un an et demi sur les chantiers et le reste du temps en atelier. Ça permet de mieux toucher la matière ; tu vois la matière brute jusqu'à la finition, alors qu'à la pose, tu vois juste quand c'est fini.

R. G. : Vous faites du travail assez de luxe. Est-ce dans la façon dont vous faites le travail ou c'est aussi avec les matériaux que vous utilisez comme des matériaux plus nobles ?

L. C. : On a des matériaux qui ne sont pas pour tout le monde : une partie seulement. C'est surtout dans les finitions et les détails : on a intérêt à ce que cela soit *pico bello*.

Nolann Michaud : Est-ce que le savoir est transmis correctement entre générations ?
L. C. : Alors ici, on est bien entouré : si on pose des questions, ils prennent un moment pour expliquer. Pour ça, ils sont top.

N. M. : C'est une profession très masculine. Est-ce que c'est en train de changer ? As-tu été embêtée du fait d'être une femme ?
L. C. : (rires) Alors il y en a, oui. Par exemple, dans la classe, on est deux filles. Personnellement, je n'ai jamais eu de soucis sexistes sur le fait que je sois une fille.

Ibrahima Barry : Quelles sont les possibilités de grader dans ce métier et quelles sont tes ambitions ?
L. C. : Je veux faire un brevet pour être formatrice, et après ça, faire la maîtrise. Mais là je fais une année de travail dans l'atelier et posage sur chantier, pour attaquer le brevet l'année suivante.



aide en soins et
accompagnement

assistant en soins et santé
communautaire

assistant socio-éducatif

employé en intendance

gestionnaire en intendance

ECOLE SERVICE
PROFESSIONNELLE COMMUNAUTAIRE
CHATEAUNEUF



installateur en chauffage

installateur sanitaire

(aide) menuisier

(aide) peintre en bâtiment

plâtrier constructeur à sec

aide en technique du bâtiment

réparateur d'instruments à vent

ECOLE ARTISANAT
PROFESSIONNELLE MARTIGNY

L'EPASC en chiffres

agent d'exploitation

agent technique
des matières synthétiques

calorifugeur-tôlier

carrossier-peintre

carrossier-tôlier

charpentier

ECOLE ARTISANAT
PROFESSIONNELLE MARTIGNY

constructeur d'appareils industriels

(aide) constructeur métallique

ébéniste

facteur d'orgues

ferblantier

employé d'exploitation

forestier-bûcheron



ECOLE ARTISANAT
PROFESSIONNELLE MARTIGNY





La qualité — couche après couche

VOLLTON Vollton

...sandige, vollgebundene
... (Copolymere)

...stabile à la lumière et
... (copolymère)

...schbar.

SA...

Winkel Farbe
Lack- und Farb
OH-4537 W
Telefon 032



De la CASPO à la SCAI: 30 ans d'histoire de l'intégration par la formation à Martigny

— PAR JONATHAN CORBILLON

Le 10 juin 1992 se réunissaient dans un groupe de travail pour la formation professionnelle: le chef du Service de la formation professionnelle Lévy Dubuis, le directeur de l'Office de l'orientation scolaire professionnelle, Maurice Dirren, les maîtres professionnels Arthur Zimmermann et Raymond Buetzberger, et l'inspecteur Anton Jenelten. Les cours de culture générale dispensés dans les écoles professionnelles ne suffisaient plus à accompagner les apprentis issus de la migration vers la réussite d'une formation et trop d'échecs étaient constatés pour des raisons de connaissances linguistiques. Ainsi vit le jour la première classe d'accueil pour la scolarité post-obligatoire (CASPO) dès la rentrée 1992-93; une classe plein-temps, ouverte au sein de l'École professionnelle de Martigny, accueillant des jeunes migrants de 15 à 20 ans, établis légalement en Suisse, en quête d'une formation initiale «chez nous», statue le procès-verbal de cette rencontre. L'expérience allait dès lors être reconduite année après année avec une seule et unique classe regroupant des jeunes issus de l'immigration européenne.

En 1998, en parallèle de cette classe CASPO et en raison de l'arrivée de jeunes des Balkans, l'Office de l'asile allait également ouvrir des classes d'accueil en collaboration avec l'enseignement spécialisé. Répondant ainsi au contexte géopolitique, ces classes s'adapteraient par la suite aux différentes vagues de migrants arrivés en Valais. Comme conséquence logique de cette évolution, une deuxième classe CASPO ouvre à Martigny avec la libre circulation des travailleurs européens. Deux mesures de transition pour de jeunes migrants qui allaient être réunifiées en 2003 sous la responsabilité de l'École professionnelle de Martigny, donnant ainsi naissance aux classes CASPO, tel que cela a été connu pendant près de quinze ans (cinq classes, avec un accès généralisé aux requérants d'asile).

L'intégration de ces migrants dans le système de formation suisse allait devenir l'objet principal d'une seule et même école: l'EPM! Ainsi, en 2008, malgré l'ouverture d'une à deux nouvelles classes

par année, l'Office de l'asile allait se voir contraint d'ouvrir des classes d'attente au centre de formation du Botza; une attente avant de rejoindre les classes CASPO et envisager une formation initiale par la suite... Ces classes augmenteront ainsi de six à neuf entre 2008 et 2015, pour accueillir plus de 140 jeunes migrants à l'EPM.

2016 allait marquer un nouveau tournant dans l'histoire de ces classes avec les différents conflits militaires qui allaient diriger plus de 200 nouveaux réfugiés ou requérants d'asile vers le Service de l'action sociale du canton. Cela engendrera l'ouverture de treize classes supplémentaires au sein de la structure des cours dispensés par l'Office de l'asile et sous la responsabilité pédagogique de l'EPM; il s'agit ici de l'apogée en matière d'effectifs pour les classes CASPO avec plus de 420 élèves! Des effectifs importants et un public très varié qui allaient permettre à la structure d'être reconnue comme section au sein des écoles professionnelles du canton en 2017 et de bénéficier ainsi d'une certaine stabilité.

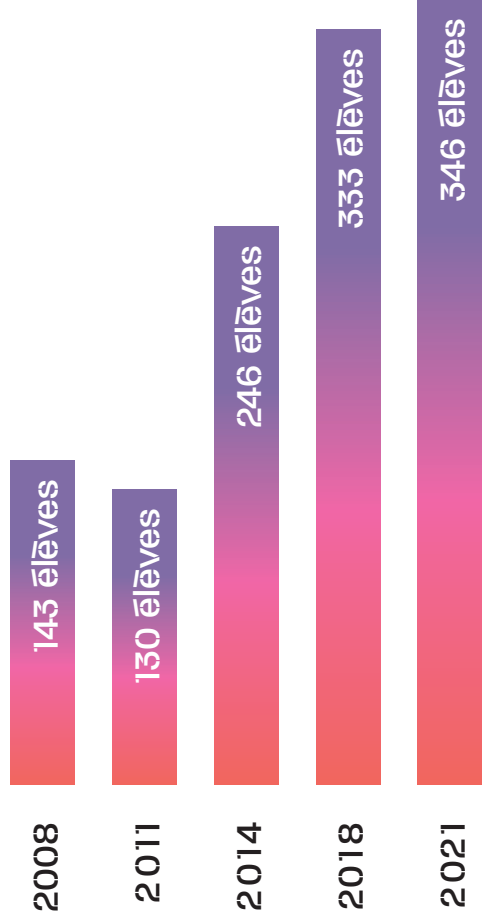
Afin de répondre aux besoins de ces jeunes arrivés entre 2015 et 2017 et des écoles professionnelles, plusieurs projets nationaux vont être mis en place à cette période. Ainsi, la section des classes d'accueil

et d'intégration (SCAI) sautera dans le premier wagon et deviendra une figure de proue dans la mise sur pied de l'encouragement précoce de la langue (EPL) et surtout du préapprentissage d'intégration (PAI) dès 2018. Ces nouvelles classes allaient permettre au canton de découvrir une nouvelle forme de préapprentissage qui se voulait adaptée au monde professionnel et perméable à différents profils de jeunes. Une véritable réussite d'insertion socioprofessionnelle pour un public motivé et engagé. Un modèle qui allait d'ailleurs être soutenu par toutes les écoles du canton et ouvert à d'autres populations.

De ce fait, la SCAI devient dès la rentrée 2020-21 une référence en matière de préapprentissage dans les écoles professionnelles. À tel point qu'elle met sur pied un nouveau préapprentissage professionnel destiné à tous les apprentis sans patron du canton dès le mois de janvier 2021 et une passerelle apprentissage pour des jeunes atteints de troubles et présentant des difficultés scolaires et/ou sociales, en collaboration avec l'Office de l'enseignement spécialisé et la transition 1 du SFOP. En son sens le plus profond, la section SCAI est aujourd'hui LA section des classes d'accueil et d'intégration; une intégration qui ne tient pas compte des origines mais des besoins de chaque élève!



Effectif des élèves SCAI
(EPASC) ↓





Tour du propriétaire par la classe spéciale de stages pratiques (CSSP)

— PAR CHRISTOPHE GUEX

Dans les années 1990, sous l'impulsion de leur directeur, Monsieur Jean-Pierre Cretton, les écoles de Martigny ont mené une analyse sur les fonctionnements et les besoins de l'école, et surtout une réflexion sur les valeurs qu'elles voulaient défendre. L'école s'est alors organisée de façon à permettre à tous les élèves de suivre la classe des camarades de leur catégorie d'âge, quelles que soient leurs difficultés, quel que soit leur handicap. Une première volée d'élèves ayant vécu cette intégration est ainsi arrivée en fin de scolarité obligatoire dans les premières années du nouveau siècle. Leurs camarades partant vers les filières de l'apprentissage ou du secondaire 2, il était logique qu'ils ne restent pas au CO et qu'une transition leur soit offerte, avant des mesures d'accompagnement dans le monde du travail qui ne pouvaient commencer qu'à l'âge de 18 ans.

Ce fut simple comme un coup de fil. Un contact entre M^{me} Sonja Pillet (coordinatrice du centre pédagogique spécialisé de Martigny) et M. Jérôme Borgeat (directeur

de l'école professionnelle) donne le point de départ de l'aventure : la classe spéciale de stages pratiques (CSSP) naît au printemps 2003.

La mission première de la CSSP est d'offrir à de jeunes élèves de 16 à 18 ans une passerelle entre les mesures scolaires d'enseignement spécialisé et le monde du travail. Pour certains, cette transition les amènera aux portes de la FOVAHM (CFJA, Plateforme, ateliers), pour d'autres elle sera une préparation à une formation professionnelle pratique de type ORIF.

La prise en charge dure en principe deux années scolaires, mais elle peut n'être que d'une année en fonction des circonstances (orientation, âge d'entrée...). En aucun cas elle ne durera plus de deux ans.

Les buts de la CSSP poursuivent des objectifs de stimulation et de consolidation d'acquisitions scolaires en continuité des mesures de l'enseignement spécialisé dispensées jusque-là.

La stimulation par le travail, au travers de stages hebdomadaires en entreprise, est un aspect central de la démarche. Un accent particulier est mis également sur les activités artistiques (arts visuels + musico-thérapie) et sportives.

Au cœur du concept CSSP se trouve un groupe d'élèves qui doivent quotidiennement apprendre à vivre ensemble leur intégration à l'école professionnelle, se confronter aux regards des autres sur leurs différences et travailler ensemble autour d'objectifs et d'activités scolaires. Une grande place est donc accordée à

l'expression et à l'échange: écoute et respect de la parole de l'autre, affirmation de soi, expression adéquate des émotions, recherche de solutions en cas de conflit, réflexion sur son identité, son action et sa place dans l'école, les entreprises et la société en général.

Administrativement, la CSSP est gérée par le CPS de Martigny, et dépend donc de la direction des écoles primaires de la ville. La classe est intégrée aux locaux de l'École professionnelle de Martigny, elle en adopte le plan de scolarité, les horaires, le règlement et la charte.

*Christophe et ses
premiers élèves
(collection privée) ↓*



Pour nous souvenir de ces 18 années de présence dans l'école professionnelle, nous avons voulu donner la parole à quelques actrices et acteurs de cette belle aventure. Ils ont été interviewés par les élèves de la volée actuelle.

Comment avez-vous eu l'idée d'intégrer notre classe de stage pratique ?

L'idée vient de Jean-Pierre Cretton (directeur des écoles primaires de Martigny à cette époque), et après on a accepté. Au niveau intégration c'était idéal. Je pense que ça a toujours été bénéfique pour tout le monde. Ça correspondait à un besoin.

Comment avez-vous vécu votre carrière de directeur ?

Très bien. C'était une période formidable. J'ai enseigné 24 ans dans cette école. J'aime beaucoup le contact qu'on avait, et

ça n'a pas été une difficulté que je passe d'enseignant à directeur. Pour moi ça a très bien marché. J'ai continué à traiter les enseignants comme des collègues, et je suis resté trente ans ici.

Comment vous vous organisiez avant, sans ordinateur ?

On faisait exactement le même travail mais avec un crayon, donc beaucoup plus lentement. Il fallait faire de grands tableaux et on travaillait à la main. Puis on a intégré petit à petit l'informatique.

Jérôme Borgeat

Directeur à l'arrivée de la CSSP dans l'EPM

Que faisiez-vous avant d'être directeur de cette école ?

J'étais mécanicien. J'ai enseigné la mécanique à l'École professionnelle de Sion. J'ai aussi travaillé comme ingénieur dans l'industrie chimique et pour Alusuisse.

Comment vivez-vous la présence de notre classe à l'EPASC ?

Très bien et je la cite souvent en exemple, car c'est un exemple d'inclusion, et j'y tiens. C'est une cohabitation qui se passe bien, et ce qui a été mis en place est une belle réussite.

Avez-vous eu un moment drôle avec nos classes, ou un souvenir spécial ?

Je vais toujours garder ce souvenir : au spectacle de fin d'année, un natel a sonné dans la salle. Un jeune de votre classe s'est levé, il a pris deux minutes pour dire qu'on éteint les natels dans cette école, et qu'il n'y avait pas de raison qu'un natel sonne.

Quand je croise d'anciens élèves ailleurs (à la gare, sur un lieu de travail...), et qu'ils viennent me saluer, me demander comment ça va, c'est toujours gratifiant.

Gérard Clivaz

Directeur actuel

Christophe Guex
Enseignant CSSP
depuis le début
(2003)



↑ Sarah avec les chevaux
de Corinne Bender

**Comment s'est passée la première année
au niveau pratique ?**

La première année, au niveau pratique, il a fallu trouver beaucoup d'entreprises, car les jeunes allaient en stage le jeudi et le vendredi, et chaque mois ils changeaient d'entreprise.

**Comment avez-vous changé d'une
classe de quatre jeunes à beaucoup plus
d'élèves ?**

On a changé l'organisation des stages. Car pour trouver deux-cent entreprises dans l'année ce n'était pas possible.

**Comment bien aider les personnes
avec des difficultés ?**

Écouter, observer, on essaie de créer un lien. C'est vous qui nous apprenez comment être. Il faut qu'il y ait une rencontre. On fait un métier de rencontres.

**Est-ce qu'il y a eu des animaux
dans la classe ?**

Nous travaillons avec les chevaux de Corinne, et ils ont une grande importance pour les jeunes des CSSP.

Raphaël Bourgeois
Ancien élève CSSP

**Est-ce que vous faites maintenant
un métier qui vous plaît ?**

Oui. Je travaille dans le service en restauration au Boutique Hôtel à Martigny depuis cinq ans. J'ai du plaisir à me lever le matin pour un métier que j'aime. Je travaille huit heures par jour.

**Est-ce que vous vous sentiez bien
dans la classe ?**

Oui, j'ai découvert beaucoup de choses, comme les stages par exemple. Je me sentais bien, je me suis vite adapté. Je pense que c'est grâce à ce passage dans cette classe que j'en suis là.

Avez-vous aimé tous vos stages ?

Oui. Je me rappelle le paysagisme chez Bender Centre, la pharmacie Zurcher, le secrétariat à l'école primaire de Martigny, la cafétéria de l'école et le tea-room Coddeville.

À la cafétéria, j'avais peur avant de commencer, je ne voulais pas trop faire ce stage. À la fin, j'aimais tellement que je venais même parfois le samedi.

J'ai eu aussi la chance, par la suite, d'être engagé en projet plateforme à temps partiel au tea-room Coddeville, mais ils ont malheureusement fermé en 2020. Depuis, j'ai complété mes heures au Boutique Hôtel.

Êtes-vous allés au CFJA ou à l'Orif?

J'ai fait un stage d'une semaine à l'Orif d'Aigle et également à l'Orif de Châteauneuf. Je n'ai aimé ni l'un ni l'autre. À Châteauneuf, je ressentais un manque de liberté et à Aigle, il n'y avait pas assez de personnes de mon âge.

J'ai décidé d'aller au CFJA. Au début, c'était un peu difficile car c'est strict. Mais ce cadre m'a permis de devenir plus adulte, plus autonome et « débrouille », et m'a permis également de trouver le métier dans lequel je suis aujourd'hui.

Est-ce que ça fait longtemps que vous accueillez des stagiaires?

Si je me souviens bien, ça fait dix ans. Et je reçois deux jeunes par année.

Est-ce qu'il y avait des différences entre les stagiaires?

Tous les stagiaires sont différents, comme toutes les personnes que je rencontre. C'est comme dans la vie, chacun est différent. Les jeunes vont vers les gens avec lesquels ils ont le plus d'affinités.

Est-ce que les stagiaires sont bien accueillis par vos employés?

J'espère que oui. De voir, le matin, un jeune qui vient avec le sourire, ça fait du bien. Toujours le sourire et l'envie de travailler, c'est une chance pour nous.

Est-ce que d'anciens stagiaires reviennent vous dire bonjour?

Des fois oui, certains reviennent. Ou alors j'ai toujours beaucoup de plaisir quand je croise des jeunes dans la rue. On se regarde et on se remémore les bons souvenirs.

Est-ce que ça demande beaucoup de travail d'accueillir un stagiaire?

Ça demande un petit peu de travail, surtout pour mes collègues. Mais c'est toujours du temps qui est positif. On accueille le jeune, on rencontre la personne, le premier jour on explique, et après c'est tellement de plaisir. Ce n'est pas difficile.

Avez-vous eu des moments drôles avec les jeunes de nos classes?

Eh bien oui, souvent. Quand on est sérieux, on est sérieux. Mais il y a des moments où on peut rigoler, et ça nous fait plaisir. Et quand les gens ont le sourire, on aime être ensemble.

On est très contents aussi quand on reçoit vos petits mots, et je les affiche toujours dans mon bureau.

Damien Aymon
Patron accueillant
des stagiaires
CSSP



↑
Damien Aymon,
carrossier et chef
d'entreprise à Sion
et son stagiaire

**Sandrine
Pellouchoud**

Au service
à la cafétéria
de l'EPASC



↑ Sandrine et Ophélie

Que faisais-tu avant de travailler ici ?

J'ai travaillé dans une boulangerie. Et mon premier métier était vendeuse en parfumerie chez Madame Odette.

Depuis combien de temps travailles-tu ici avec les jeunes de notre classe ?

Depuis 2006, ça fait quinze ans. Il y a une très bonne entente depuis toujours.

Avant, quand c'était la cafétéria, c'était différent car il y avait toujours un stagiaire de la CSSP et deux-trois jeunes pour aider à défaire les chariots, ranger les boissons.

Est-ce que ça s'est bien passé avec les jeunes ?

Oui, ils sont formidables ces jeunes! On a de la chance de vous avoir. Vous êtes toujours respectueux et souriants. Et avec les règles du Covid vous avez toujours bien joué le jeu.

Avez-vous eu des moments drôles ?

Oui des tas! Des spectacles de danse dans la cafétéria, la lecture de romans, on a aussi chanté. On faisait des apéros de Noël, avec des cadeaux. On rigolait bien, c'était de beaux moments de partage.

Angela Lettieri

Secrétaire
à l'EPASC
accueillant des
stagiaires CSSP

Comment avez-vous vécu l'arrivée d'un élève qui vient d'une classe spéciale, avez-vous eu peur ?

Très bien vécu, j'étais très contente. Peur? Pas du tout. J'ai pris mon stagiaire comme un apprenti, et ça a bien été. Il n'y avait pas de quoi avoir peur ou appréhender.

Avez-vous eu des moments drôles avec notre classe ?

J'ai toujours du plaisir à vous croiser, vous dites toujours bonjour, c'est génial!

Avez-vous encore envie d'accueillir d'autres personnes avec des difficultés ?

Pourquoi pas? Je trouve très intéressant. J'étais très contente, le job était bien fait. Je suis enchantée.

Combien d'années avez-vous travaillé dans notre école ?

De 1994 à 2014, ça fait vingt ans. Je prenais cette école comme ma maison. J'ai eu beaucoup de plaisir.

Comment avez-vous vécu le contact avec des personnes en difficulté ?

Ça a bien été. Petit à petit j'ai appris à les connaître, et tous les matins je me tenais à la cafétéria des profs, et les jeunes passaient me dire bonjour et me serrer la main. C'était pour moi un plaisir, un rayon de soleil.

Avez-vous eu des moments drôles avec notre classe ?

Vous savez, j'avais mon appartement dans l'école. Et quelques fois des jeunes de votre classe se faisaient des petits bisous ou des câlins devant ma porte. Alors je descendais pour les surprendre, et on rigolait bien. Ou alors, je me souviens que des jeunes appuyaient sur la sonnette de mon appartement pour s'amuser.

Roger Rossier
Ancien concierge

Focus sur la classe de formation pratique

Depuis bientôt quinze ans, Jean-Jacques Mathey arpente les couloirs de l'École professionnelle de Martigny avec la classe de formation pratique. Composée de jeunes de quinze ans, cette structure accueille des élèves en échec scolaire qui ne parviennent pas à intégrer un préapprentissage ou l'ORIF, faute d'avoir trouvé un patron. L'objectif de cette classe est d'offrir une transition entre l'école et le monde du travail en centrant les activités

sur la pratique. Leurs enseignants Jean-Jacques Mathey et Mélanie Reuse les accompagnent lors des trois jours passés à l'école. Le jeudi est réservé aux activités pratiques avec Jean-Jacques Mathey et Sébastien Varone, le vendredi, aux stages en entreprise.

Jean-Jacques Mathey: «*Enfant et enfance extraordinaire, j'ai quinze ans, suis inadapté après douze ans d'échec scolaire inavoué. Je nage sur un océan de tempêtes affectives, d'émotions en pagaille et d'angoisses imprévisibles. Devant moi, un espoir, une île réelle et accueillante pour reprendre des forces et trouver mon destin. On m'a dit qu'elle s'appelle "la classe de formation pratique".*»

”

On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux.
Antoine de Saint-Exupéry



De Roger Rossier à Claude Terrettaz : portraits croisés

— PAR RACHEL FOURNIER

Quelle serait l'âme d'un bâtiment scolaire sans son concierge ?

Sans lui, sans son équipe, l'école ne serait pas ce qu'elle est, sur le plan non seulement de l'entretien et de l'opérationnel, mais également du climat de travail.

En ce qui concerne l'EPASC, le concierge est une pièce maîtresse, car il exerce implicitement un rôle de liant entre tous les acteurs de l'établissement : étudiants et étudiantes, professeurs, personnel administratif. Précisons que le titre de concierge a été remplacé par celui d'agent d'exploitation.

Présent pour nous servir un café, dès notre arrivée le matin en salle des maîtres, il nous accompagne

tout au long de la journée, se manifestant à chaque pause, pour nous rendre un service, partager quelques mots, raconter des anecdotes croustillantes... Rire et sourire sont les maîtres-mots des deux concierges de l'EPASC.

Leur esprit d'ouverture et leur jovialité nous invitent à nous arrêter quelques instants, à prendre le temps d'une pause, le temps des rencontres...

L'EPASC leur doit son identité d'école OUVERTE aux multiples facettes reflétant l'accueil et la convivialité. Merci, Roger et Claude, d'avoir consacré un pan de votre vie à donner tant de couleurs et de chaleur à l'École professionnelle de Martigny.

PARCOURS PROFESSIONNEL



Roger Rossier
dit Chipon
(qui passe de l'autre
côté de la rivière à
Issert)

Après un apprentissage de cuisinier, il travailla en cuisine dans différents hôtels entre Martigny et Crans-Montana. Puis, il se rapprocha de sa région pour partager ses talents culinaires à Émosson et au Relais du val Ferret.

Curieux, touche-à-tout et passionné par de multiples domaines professionnels, il travaillera ensuite en carrelage, en sanitaire puis en menuiserie pendant quinze ans.

En 1986, il mit en place un magasin d'alimentation à Issert et le géra durant sept ans avec son épouse.

En 1993, il débute son activité de concierge à l'EPASC. Il prendra à cœur son travail jusqu'à considérer l'école comme sa maison, et cela jusqu'en 2014. Il dit lui-même que l'ambiance vécue durant ces années à l'école à travers les liens créés représentait beaucoup pour lui.

« C'était une famille ! » Il ajoute même : « Je n'ai jamais eu l'impression d'être au travail... j'avais un tel plaisir ! »

Encore aujourd'hui, il croise des apprentis qui se souviennent de lui et avec lesquels il n'hésite pas à partager le verre de l'amitié ou simplement quelques souvenirs.

Les souvenirs sont nombreux. Avec les professeurs également, à l'image des soirées raclette et fondue qui s'organisaient en salle des maîtres. Quelle époque ! Quand on pense que jusqu'en l'an 2000, les élèves pouvaient encore fumer à la cafétéria de l'école et dans les corridors. De plus, tous les matins Roger touchait la main aux professeurs à leur arrivée. Peu imaginable aujourd'hui ! Cette proximité était précieuse à ses yeux car elle donnait lieu à des amitiés et à un esprit de franche camaraderie.



Claude Terrettaz

Après un apprentissage de forestier-bûcheron et après avoir travaillé pour les communes de Monthey et Bovernier, il a œuvré comme indépendant.

Il a ensuite pris part à différents chantiers comme câbleur avant d'être arrêté par une hernie discale. Contraint d'effectuer une réadaptation professionnelle, il débute, à l'âge de 49 ans, un apprentissage d'agent d'exploitation (50 % chez

Marchetti à Vollèges et 50 % à l'EPASC sous la responsabilité de Roger).

Il a suivi les cours professionnels à Morges car ils n'étaient pas encore organisés en Valais.

Voilà aujourd'hui dix ans qu'il partage son savoir-faire avec les différents apprentis qu'il forme à l'école professionnelle.

LES BONUS DU TRAVAIL À L'EPASC...

Roger

- L'amitié et la convivialité.
- Le contact avec les différentes générations.
- La variété du travail (il faut être « débrouille », innovateur et être capable de s'adapter à toutes sortes de situations).

Claude

- Le contact avec les gens.
 - La diversité dans les tâches quotidiennes.
 - La capacité à réagir dans l'urgence.
 - Le fait de pouvoir rendre service est gratifiant.
- « Ça ne me dérange jamais qu'on me dérange. »

Un élève pour lequel le professeur avait déjà pris des mesures disciplinaires est arrivé en classe avec la lance à incendie (habituellement accrochée au mur du couloir), prêt à entrer en action. Il a pu être neutralisé par les élèves et le professeur présent juste avant que Roger n'intervienne.

Une élève des classes d'accueil vient le voir pour lui demander un siphon. Claude, toujours prêt à rendre service, tente d'élucider ce mystère. Après un certain nombre de questions, il réalise enfin que l'élève demandait un chiffon. Originaire d'un pays étranger, son accent lui jouait des tours.

UNE ANECDOTE

« Roger... c'est... »

David : un fougueux professionnel qui adorait les commérages.

Alexandre : sympathique, jovial et tête brûlée.

Stéphane : accueillant, chaleureux, bon vivant, danseur, blagueur et festif.

Catherine : boute-en-train, skieur « Fangio la bise », toujours là pour boire un verre, faire la

fête mais aussi pour donner des coups de main. Intéressé à connaître les derniers potins (le vrai concierge !).

Carine : imprévisible au grand cœur, tempête des jours heureux, commandant en chef du tout-est-à-sa-place.

MICRO-COULOIRS EPASC

« Claude... c'est... »

Dominique : une personne qui a le sens du contact, avec l'humour des grands jours, qui n'a pas la langue dans sa poche tout en étant rempli de générosité et de dévouement. Nous pouvons compter sur ses services les yeux fermés.

Thierry : le maître du temple ! Toujours disponible quand on a besoin de lui (jamais très loin) et à la fois drôle et sérieux dans son travail.

Corinne : gentillesse et disponibilité ! Au top ! Discret, mais fait son job avec classe.

Sarah : Comme le chantait Goldman : « Il y mettait

du temps, du talent et du cœur. Ainsi passait sa vie au milieu de nos heures et loin des beaux discours, des grandes théories, à sa tâche, chaque jour, on pouvait dire de lui : il changeait la vie. »

Gwenaël : disponible, amical et fêtard.

Angela : rigolo, bosseur et disponible. Claude, ce serait : « J'enfile un sourire et j'arrive ! »

Pierre : la force tranquille.

Vincent : Claude est à l'EPASC ce que la courroie de transmission est à la voiture. Sans elle, rien ne roule.

Roger, qui ne compte pas les heures passées avec ses enfants, ses petits-enfants et dans ses projets de rénovation, trouve son équilibre dans des activités de plein air comme le ski et la randonnée.

Claude, habité par sa générosité et son sens développé de la famille et de l'amitié, n'hésite pas à prendre également du bon temps pour deux de ses passions : les vaches et la confection de bières artisanales.

MAIS AUSSI...



Une fable contemporaine : la fusion avec l'École professionnelle de Châteauneuf

— PAR FRANÇOISE BESSON, CLAUDE SALAMIN PLLANA, PATRICIA SOLLIARD, JULIEN MARCHETTI

C'est l'histoire d'une meuf, Châteauneuf, et de sa rencontre avec son futur mari, Martigny. Et quelle histoire! Ouvrez grand vos oreilles, vous n'avez jamais rien entendu de pareil.

Dès sa tendre adolescence et durant quatre années, l'apprentie dulcinée eut le temps de se préparer à une union annoncée. Toutefois, le jour venu, le choix du mari la surprit : un artisan tout miel bien plus âgé qu'elle.

Qu'à cela ne tienne! Résolue à quitter son internat, elle toucha du bois et y crut dur comme fer en disant oui en 2013 à son époux spécialiste des matières. Si pour la réussite de leur *amor*, le juge du SFOP prononça dès le départ la séparation de biens et de corps, Mademoiselle EPSC et Monsieur EPM durent s'accorder sur un nom commun pour être reconnus par l'État souverain. Fut choisie une appellation inclusive et non binaire – ni matronyme ni patronyme – qui peut accueillir dans

le giron des services communautaires les métiers du secondaire : EP-A-SC (qu'ils le Valais e☆cellence bien).

Spécialiste réputée de l'intendance, Châteauneuf ne manqua pas de rendre fort marri son conjoint dès le retour de la cérémonie lorsque ce dernier découvrit que son trousseau ne contenait ni ISO ni procédures, tant s'en faut.

Abattu par tant de légèreté, l'homme du Coude lui demanda de retrousser ses manches et de bûcher à des projets qui puissent faire sa fierté lors de la prochaine Foire du Valais.

La nuit de noces passée, elle prit le pouls¹⁰⁷ de la situation et se mit au travail.

107 Utilisée ici en son sens imagé, cette action aussi vieille que la médecine et pratiquée par les « ASSC » consiste à mesurer le flux sanguin par la saisie d'une artère.

108 Cette expression française signifiant « recommencer une tâche » est empruntée à l'une des activités des « GEI » qui chaque jour préparent les tables du restaurant d'application en les dressant dans les règles de l'art.

109 Le lecteur doit ici accorder toute sa confiance à l'agissement de Châteauneuf dont l'un des cœurs du métier enseigné aux « ASE » est l'accompagnement des personnes en quête d'autonomie.

Appliquée, elle remit maintes fois le couvert¹⁰⁸ pour aboutir à la création de documents qui l'accompagnent depuis comme ses plus beaux parements.

La jeune châtelaine obtint d'Octodurus, charmé par tant d'efforts, un petit plus : le contrôle de sa propre caisse (et quelques concessions comme les collations qui firent son renom). C'était là quelque chose sur quoi elle ne voulait pas transiger pour qu'ils puissent continuer à s'encadrer¹⁰⁹.

Puis vint le temps d'aborder l'éducation de leurs futurs rejetons : Madame craignait qu'une éducation au bâton ne soit source d'hyperventilations alors que Monsieur redoutait que des principes trop féminins ne puissent soutenir de solides (em)poignées de main.

Quoiqu'il en soit, c'est avec joie et sans caprices que Madame accepta que la

famille s'agrandisse. Elle se vit confier la garde partagée d'un petit CASPO, devenu *subito pronto* un SCAI de plus grande taille prêt à s'envoler de ses propres ailes aussi haut que la tour de Babel.

Que serait enfin une famille sans ses oncles et tantes excentriques, des personnes originales et d'une autre espèce : les enseignants de culture générale et de SPS.

Félicitons donc le SFOP d'avoir choisi une Pénélope qui sut tisser une relation saine jusqu'aux noces de laine avec son Ulysse bien heureux d'avoir trouvé sa miss.

Au revoir jolies gens et rendez-vous dans trois ans ! Nous partagerons une channe – bien évidemment valaisanne – d'un breuvage divin lors de vos noces d'étain.





ECOLE
PROFESSIONNELLE

L'intégration du sport à l'École professionnelle de Martigny

— PAR CORINNE DE KALBERMATTEN

Le sport dans les écoles professionnelles valaisannes

L'ordonnance fédérale sur la formation professionnelle datant de 1976 demande qu'une heure de sport soit dispensée par journée de cours théorique. Le canton du Valais a dérogé pendant plus de trente ans à cette ordonnance car il ne possédait pas les infrastructures nécessaires. De plus, certaines associations professionnelles estimaient que leurs apprentis et apprenties ne passant qu'un jour par semaine à l'école devaient se concentrer surtout sur les programmes théoriques correspondant aux règlements. En outre, plus particulièrement dans les professions

du bâtiment, on estimait que les jeunes faisaient déjà assez d'activité physique au travail.

À la suite des décisions du Conseil d'État du 20 décembre 2006 et du Grand Conseil du 14 décembre 2007 d'octroyer un crédit-cadre de 55 960 000 francs pour la construction des infrastructures sportives des écoles professionnelles valaisannes, le chef du DECS a demandé de créer une commission devant étudier un « concept sport » pour ces écoles ¹¹⁰.

110 Cette commission était composée de Gérard Clivaz, directeur EPMA et président de ladite commission, Jodok Kummer, adjoint au SFOP, Régis Rey, chef de section « santé-vente » au CFP Sion, Gabriela Cotting, Service de l'enseignement, Rainer Zurbriggen, professeur de sport, BFO Brig, Martin Eggel, professeur de sport, BFO Visp, Bertrand Masserey, professeur de sport, CFP Sion, Jean-Yves Charles, professeur de culture générale et de sport, EPMA Martigny, Pierre-François Caillat, professeur de sport, ECCG Monthey.

111 Concours de projets pour l'agrandissement de l'École professionnelle de Martigny : Construction de la salle de sport et des salles de classes. geo.vs.ch.

Objectifs-cadres

Se basant sur les objectifs généraux du Programme d'études cadre de l'enseignement du sport dans les écoles professionnelles, la commission a souhaité mettre l'accent sur un enseignement du sport spécifique à la formation professionnelle et orienté vers les différentes professions. Il y aurait donc un enseignement de base plus ou moins identique pour l'ensemble des apprentis et apprenties et des modules spécifiques pour chaque famille de professions. Sur la base de ces réflexions, la commission a proposé des objectifs-cadres comme :

- favoriser la diminution de l'absentéisme au travail grâce à une meilleure gestion du capital santé
- informer et sensibiliser les jeunes à l'importance du maintien et de l'amélioration de la condition physique globale
- proposer des solutions et donner des conseils pour la pratique d'une activité physique utile sur le plan professionnel et personnel
- investir dans le capital santé des jeunes
- intégrer une prestation complémentaire nécessaire durant la formation professionnelle.

Collaboration avec la Suva

L'une des missions majeures de la Suva est la réadaptation des personnes accidentées dans ses propres cliniques, dont la Clinique romande de réadaptation à Sion. Dans le domaine du sport et de l'activité physique, l'institution s'intéresse de près aux aspects de la prévention. L'éducation à une pratique correcte des activités physiques et sportives ainsi que leur promotion sont des objectifs principaux de cette institution. Monsieur Manu Praz du service recherche et contrôle qualité à la Suva a participé à une séance de travail. Durant la phase de mise en route du sport dans les écoles professionnelles et à moyen terme, la Suva a proposé les collaborations suivantes :

- conseils aux maîtres d'éducation physique en lien avec le monde professionnel et ses besoins et avec les collaboratrices et collaborateurs actifs dans la prévention, la réadaptation et le sport
- transmettre des indicateurs pour orienter les besoins futurs des travailleurs et travailleuses
- transmettre les statistiques, les campagnes
- communiquer des exemples d'interventions en entreprise.

Genèse de la construction

Le 13 décembre 2002, les Chambres fédérales ont approuvé la nouvelle loi sur la formation professionnelle. La loi-cadre exige pour tout agrandissement des écoles professionnelles, en l'absence d'autres contraintes, l'enseignement obligatoire du sport. Le 18 décembre 2003 fut déposée la demande provisoire de subventions pour la construction d'une salle de sport, selon le besoin de l'École professionnelle de Martigny. Le 19 août 2005, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) approuva le projet, en indiquant qu'un projet d'exécution devait être déposé auprès de l'OFFT jusqu'à fin 2007, cela afin de pouvoir bénéficier des subventions selon l'ancien droit¹¹¹.

Le 20 décembre 2006, le Conseil d'État a autorisé le Département de l'éducation, de la culture et du sport, en collaboration avec le Service des bâtiments, monuments et archéologie, à entreprendre immédiatement les études nécessaires à la construction de salles de sport dans les communes de Sion, Brigue, Viège et Martigny.

Pour Martigny, le 2 mai 2007, le Conseil municipal a approuvé formellement le principe de la mise à disposition d'un terrain et a confirmé sa participation de 10% du coût de la construction pour la salle de gym et quatre salles de classe complémentaires, conformément aux dispositions légales.

Projet VERSATILE

Un concours de projets a été organisé par le canton du Valais. Vingt-neuf bureaux se sont inscrits et vingt-six projets ont été retenus. Les lauréats ont été les architectes Stéphane Schers, Michael Darbellay et Nicolas Meilland, du bureau GAME de Martigny, qui ont remporté la mise au concours avec leur projet intitulé VERSATILE. Leur projet a séduit par la recherche d'utilisation optimale des espaces et la bonne intégration du bâtiment dans le quartier. Pour éviter un volume important, le bâtiment Sport est en partie enterré. La structure est en béton armé avec un toit végétalisé. Le tout respecte scrupuleusement le standard Minergie. Par ailleurs, la construction est adaptée aux personnes en situation de handicap. Les cinq salles de classe se situent au sud du bâtiment, tandis que les salles de sport sont implantées au nord.

Les deux salles de sport sont séparées par un grand rideau. Un concours artistique, afin de rendre ce rideau plus agréable à l'œil, a été ouvert en 2010. Maria Ceppi a proposé d'intervenir avec deux images monumentales sur les deux faces du grand rideau séparateur de la salle de sport. Le projet repose sur un corpus de 120 objets créés spécifiquement. Résultant du réassemblage ludique et improbable de parties de jeux et de jouets d'une part, d'outils d'autre part, ces objets inventés renvoient à l'environnement visuel et professionnel des apprenti(e)s.

Le 9 juin 2011 a eu lieu l'inauguration, en présence de :

M. Gérard Clivaz
directeur de l'École professionnelle de Martigny

M. Jacques Melly
Conseiller d'État, chef du DTEE

M. Claude Roch
Conseiller d'État, chef du DECS

M. Marc-Henri Favre
président de la Ville de Martigny

Bureau GAME
architectes EPFL SIA à Martigny



Wall of fame

— TÉMOIGNAGES RÉCOLTÉS PAR JEAN-LOUIS DROZ

À l’occasion des commémorations du 50° anniversaire, Jean-Louis Droz, humoriste et enseignant de l’EPASC, est parti en quête des témoignages de personnalités qui, après leur passage en apprentissage, ont marqué les esprits dans des domaines variés. Il s’est également prêté au jeu des anecdotes, lui qui fut apprenti menuisier.

Yann Lambiel

Humoriste et imitateur

Depuis tout petit, j’ai toujours su que je voulais devenir artiste. Mais avant cela, il était évident pour moi que je devais faire un apprentissage. J’ai donc commencé une formation de monteur en chauffage et d’installateur sanitaire à Saxon. J’ai travaillé dans la branche pendant huit ans.

Le jour où j’ai commencé à raccorder l’eau chaude sur l’eau froide, j’ai compris qu’il était temps pour moi d’utiliser les « tubes » d’une autre façon. J’ai arrêté de les souder et depuis 25 ans, je les chante!



© Thomas Masotti

David Léonard Wiedmer

Ébéniste CFC, luthier multiprimé sur le plan international

Quand M. Masson m’a envoyé chercher du sel et du poivre à la cafétéria pour mieux faire passer le goût de la casquette que j’avais voulu garder pendant son cours, j’ai compris avec le sourire que j’étais là pour devenir adulte et que cela ne voulait pas dire qu’on devait arrêter de rire, mais que le travail devait être pris au sérieux.

L’apprentissage est le plus beau joyau de la Suisse, il lui offre des artisans fiers et d’exception, tout en réussissant son pari sur l’intégration. Tous ceux qui passeront ici auront une chance qu’ils ne sauront mesurer, même avec leur double-mètre!



© Nouvelliste 2019



Amélia Brossy

ASSC au CHUV, Service de médecine interne générale,
championne suisse aux SwissSkills 2018

Je n'ai jamais beaucoup apprécié l'école, et tous les professeurs qui m'ont eue comme élève vous le confirmeront certainement...!

En revanche lorsque j'ai trouvé ma voie en tant qu'apprentie ASSC, j'adorais les cours. Apprendre sur mon métier, pratiquer de nouveaux soins, découvrir les pathologies.

C'est à l'EPASC que j'ai rencontré plusieurs amies qui sont devenues celles de qui je suis le plus proche aujourd'hui. En dernière année d'apprentissage, c'est Hélène qui m'a motivée à faire les championnats valaisans avec elle. Nous avons vécu cette belle expérience ensemble et aujourd'hui nous sommes toujours très proches.



Marcelle Monnet-Terrettaz

Politicienne, présidente du Grand Conseil valaisan en 2013 et 2014,
première femme à obtenir un CFC de peintre en bâtiment

Cours de civisme. Dans la classe, trente-deux garçons et moi. Le prof nous parle des lois régissant le mariage. L'épouse perd lors de l'union conjugale son nom, son origine et redevient une mineure. Elle ne peut ouvrir un compte en banque, travailler, gérer ses biens ou hériter sans la signature et donc l'accord de son mari.

Étonnée de ne voir réagir à ces propos aucun des apprentis, je demande la parole et affirme que pour la femme, le mariage est un leurre dont le seul avantage est la

rente de veuve. Je prends à partie mes camarades et leur demande comment ils réagiraient si c'était eux qui redevenaient mineurs lors du mariage. La discussion fut passionnée et dura bien après la fin du cours.

Première de ma volée à la fin de mon apprentissage, on m'a offert une montre... d'homme. Je l'ai refusée. Ce manque d'égard de la part des responsables cantonaux de notre apprentissage m'a rendue furax.

Patrice Moret

Directeur des écoles communales de Martigny

Rendez-vous hebdomadaire, j'ai fréquenté comme apprenti ébéniste l'EPM de Martigny de 1985 à 1989.

Les cours de dessin technique occupaient une place prépondérante dans la journée. Il s'agissait d'établir des plans de toutes sortes de meubles à l'aide d'une planche, du té, de l'équerre et d'un Fixpencil. J'y ai

appris la rigueur et la précision, des compétences aujourd'hui toujours utiles dans différents domaines.

Après une intense concentration, une pause bienvenue me permettait de savourer une pâtisserie servie par Francis ou Flora Carron, les merveilleux concierges de l'époque!



Jean-Louis Droz

Humoriste et enseignant

L'EPASC et moi, c'est un peu comme disait Guy Marchand dans sa chanson... « Destinée, on était tous les deux destinés, à voir nos chemins se rencontrer... c'est écrit dans notre destinée... destinée. »

J'y ai été élève, intervenant, j'y ai présenté mes spectacles et aujourd'hui, j'y suis enseignant. Assurément, mon parcours professionnel est intimement lié à cet établissement.

De mon passage sur les bancs, je garderai le souvenir de quelques professeurs, dont M. Masson, pour ne pas le citer, de certains camarades, d'anecdotes caustiques et des jours de grand froid en plein hiver. Ces jours de froid qui, sur les chantiers, font mal. Ces jours-là, à l'EPASC, on était au chaud et on était tant bien. Merci l'EPASC pour toute cette chaleur et bon anniversaire. Big Up!





**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**



**Le Canton
du Valais
encourage
la culture**
DerKanton
Wallis
fördert Kultur

**Kulturfunkten
in der Schule
Etincelles de
culture à l'école**



**VILLE DE
MARTIGNY**



PROELECTRONIC SA
SERVICES INFORMATIQUES - SAINT-LEONARD



groupe mutuel



AVMPP



CX Print SA
www.cxprint.ch | info@cxprint.ch



suissetec ENVELOPPE DES EDIFICES SUISSE



Au service des métiers

Bringhen

BUSER
MATÉRIAUX

Eggs & Juginbühl
MATÉRIEL DE CONSTRUCTION - OUTILS ET LIANTS SA

Fedlietti
www.lietti.ch

GRUBER

matériaux
Matériaux PLUS SA

Paul Maret



OUTILS MACHINES SA
CENTRE D'AFFÛTAGE
ENTRETIEN MACHINES

métal+toi
www.metal-et-toi.ch

Bibliographie

Archives

Archives de l'État du Valais, Sion : AEV, 4250 – 2003/55, bte 21; bte 60; bte 71; AEV, 4250 – 1987/36

Archives communales de Martigny : ACMy 16.3, n° 1, [1955]

Archives du SFOP

Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton du Valais, Sion, 1905

Ouvrages

Constantin, Pascal, *Centre de formation professionnelle de Sion, 50 ans : rétrospective : novembre 1962 – novembre 2012*, Sion : CFP, 2012

Coppex, Jean-Pierre, *Un passé jamais oublié : souvenirs d'une vie au service de la jeunesse valaisanne*, Ravoire, 2013

Cotelli Kureth, Sara, *Question jurassienne et idéologies langagières*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2015

Guntern Josef, *L'école valaisanne au XX^e siècle : de l'école de six mois aux hautes écoles spécialisées et universitaires*, Sion : Vallesia, Archives de l'État du Valais, 2006

Mabillard, Hermann, *Des hommes d'abord! – La sélection et la formation des maîtres pour l'enseignement professionnel*, Doc. dactylographié de 42 pages, 1958

Journaux régionaux, articles et revues

Crettol, Georges, « 1970 – De jour en jour : Chronologie des principaux événements du Valais », dans *Annales valaisannes : bulletin trimestriel de la Société d'histoire du Valais romand*, 1969, vol. 15, n° 3, p. 441-446

Folio. La revue BCH FPS pour les enseignants de la formation professionnelle

Gazette du Valais (également sous : *Nouvelle Gazette du Valais*)

Le Confédéré (également sous : *Confédéré*)

Le Nouvelliste (également sous : *Nouvelliste valaisan*, *Nouvelliste du Rhône*, *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*)

Rhône

La Voix du Pays

Sites internet

Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version en ligne

Site du bicentenaire de Genève : ge200.ch

LinkedIn : linkedin.com

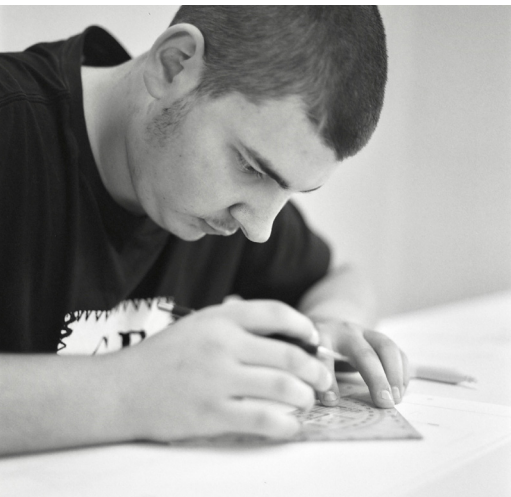
Divers

Concours de projets pour l'agrandissement de l'École professionnelle de Martigny : Construction de la salle de sport et des salles de classes, Sion : Service des bâtiments, monuments et archéologie, geo.vs.ch

Sources des illustrations

Les images en noir et blanc ont été réalisées par le Camera Club de Martigny

Les plans sont issus des archives de l'État du Valais à Sion



Remerciements

Un merci particulier à Noémie Carraux pour avoir partagé avec nous son expertise sur la genèse architecturale du bâtiment et pour sa participation à l'ouverture des festivités.

Au Camera Club de Martigny et ses photographes Isabelle Besson, Christine Gaillard, Frédéric Gaillard, Johnny Mariéthoz, Gianni Pante, Philippe Roud, Anaïs Salson, Jean-Christophe Wyss, pour leur regard subtilement posé sur les âmes de cette école.

Aux enseignants et enseignantes qui leur ont ouvert la porte de leur salle de classe.

À Shirlene Terrapon pour sa disponibilité et son travail pour l'ensemble des activités du 50^e anniversaire de l'EPASC.

À Xavier Pitteloud pour sa précieuse collaboration rédactionnelle.

À Roland Farquet, Jérôme Borgeat et Jean-Pierre Coppex pour avoir estompé les derniers doutes historiques.

À Steve Chambovey pour nous avoir transmis l'interview de son grand-père.

À Jean-Baptiste Moulin pour les prises de vues des interviews.

À Alexandre Abbet, Ludovic Cipolla et Catherine Revaz pour leur contribution lors des ateliers d'été.

Et à toutes les personnes qui ont apporté leur pierre à l'édifice de cette plaquette commémorative.



ECOLE ARTISANAT
PROFESSIONNELLE SERVICE
COMMUNAUTAIRE